

# ct...u

## Guide des études



Filière histoire

<http://ctu.univ-fcomte.fr>

---



# UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ CENTRE DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

Directeur : **Fabrice BOUQUET**  
Responsable administratif : **Catherine Hamelin**

## **Filière Histoire**

Directrice des Études : **Karin Mackowiak**

**Université de Franche-Comté**  
Centre de Télé-enseignement Universitaire  
Filière Histoire  
Bâtiment Louis BACHELIER  
Domaine Universitaire de la Bouloie  
25030 BESANCON CEDEX

### **Téléphone**

03 81 66 58 70

### **Télécopie**

03 81 66 58 71

### **Adresses électroniques**

Secrétariat filière histoire : [ctu-histoire@univ-fcomte.fr](mailto:ctu-histoire@univ-fcomte.fr)

Directeur du CTU : [fabrice.bouquet@univ-fcomte.fr](mailto:fabrice.bouquet@univ-fcomte.fr)

Responsable administrative du CTU : [catherine.hamelin@univ-fcomte.fr](mailto:catherine.hamelin@univ-fcomte.fr)

Directrice des études de la filière histoire : [karin.mackowiak@univ-fcomte.fr](mailto:karin.mackowiak@univ-fcomte.fr)

Télé-enseignement : [tele.enseignement@univ-fcomte.fr](mailto:tele.enseignement@univ-fcomte.fr)

<http://ctu.univ-fcomte.fr/>

Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance

<http://www.fied.fr/>

**L'équipe du Centre de Télé-Enseignement de l'Université de Franche-Comté**

<b>Directeur</b>	Fabrice BOUQUET
<b>Responsable des services administratifs</b>	Catherine HAMELIN
<b>Directeur des Études</b>	François PÉTIARD
<b>Coordinateur TICE</b>	<a href="mailto:ctu-support@univ-fcomte.fr">ctu-support@univ-fcomte.fr</a>

**Filière AES**

Responsable pédagogique	Fabienne OGUER
Scolarité	Stéphanie JUBIN

**Filière FLE**

Responsable pédagogique	Serge BORG
Scolarité	Isabelle CHEFSON

**Filière Géographie**

Responsable pédagogique	Alexandre MOINE
Scolarité	Nadège MOTTAS

**Filière Finance**

Responsable pédagogique	Évelyne POINCELOT
Scolarité	Nadège MOTTAS

**Filière Histoire**

Responsable pédagogique	Karin MACKOWIAK
Scolarité	<a href="mailto:ctu-histoire@univ-fcomte.fr">ctu-histoire@univ-fcomte.fr</a>

**Filière Informatique**

Responsable pédagogique	Fabien PEUREUX
Scolarité	Christelle JACQUEMIN

**Filière Mathématique**

Responsable pédagogique	François PÉTIARD
Scolarité	Élisabeth FÉRY, Élisabeth VUILLEMENOT

**Filière Sciences pour l'ingénieur**

Responsable pédagogique	Didier CHAMAGNE
Scolarité	Odile ROY

**DAEU**

Responsable pédagogique	Fabien PICAUD
Scolarité	Élisabeth VUILLEMENOT

**Certification**

Responsable pédagogique	Christophe LANG
Correspondant	Marc BRIOT

## Table des matières

I	Introduction	4
II	Informations préalables importantes	5
III	Présentation générale	6
IV	Inscription	7
	1. Condition d'accès	7
	2. Transfert du dossier universitaire	7
	3. Dispenses / Équivalences / Dérogations / Validations d'acquis / VAE / VA / VES	7
	4. Stagiaires/Salariés en formation continue	8
	5. Étudiants boursiers	8
	6. Carte d'étudiant	9
	7. Aménagement des examens pour étudiants en situation de handicap	9
	8. Auditeurs libres	9
	9. Étudiants étrangers	10
	10. Annulation d'inscription	10
V	Coût de la formation	11
VI	Cours et examens	12
VII	Le Certificat informatique et internet (C2i)	14
VIII	Adresse électronique universitaire, accès à l'Espace Numérique de Travail	16
IX	Calendrier général	17
X	Généralités sur la filière Histoire	18
XI	Modalités de contrôle des connaissances (MCC)	21
XII	Licence d'Histoire	32
XIII	Master d'Histoire	66
XIV	Calendrier des examens	85
XV	Examens à l'étranger	86
XVI	L'admission préalable pour les étudiants étrangers	89

## I. INTRODUCTION

### ATTENTION

Nous vous invitons à lire attentivement la partie générale avant d'aborder les pages se rapportant au diplôme que vous préparez, dans la mesure où le non-respect de certaines démarches obligatoires peut remettre en cause le processus d'inscription lui-même.

Les demandes de renseignement doivent être adressées par courriel à la scolarité de la filière concernée (voir coordonnées en début de guide).

Merci de bien préciser dans votre correspondance :

- vos nom, prénom, adresse postale complète, adresse électronique (et, si vous êtes déjà étudiant(e) de l'université de Franche-Comté, votre numéro d'étudiant(e)) ;
- le diplôme et l'année concernés.

L'ensemble du personnel administratif et enseignant s'efforcera de vous accompagner au mieux dans votre démarche de formation, et vous souhaite le meilleur parcours possible.

## II. INFORMATIONS PRÉALABLES IMPORTANTES

Les cursus s'organisent de la façon suivante :

- le premier cycle est la licence, qui se prépare en trois années, L1, L2 et L3 ;
- le second cycle est le master, préparé en deux ans, M1 et M2 ;
- le troisième cycle (non proposé au CTU) correspond au doctorat, préparé en trois ans.

Ce schéma s'inscrit dans une logique d'harmonisation européenne des diplômes d'enseignement supérieur, et intègre les crédits dits ECTS (European Credit Transfer System).

Les études sont organisées selon un rythme semestriel, chaque semestre étant capitalisable séparément : 30 ECTS par semestre.

La licence est obtenue dès lors que l'étudiant a capitalisé 180 ECTS (soit 6 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique de la licence en question.

Le master est obtenu dès lors que l'étudiant a capitalisé 120 ECTS (soit 4 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique du master en question.

### À noter :

- La demi-vitesse est conseillée aux étudiants salariés. Dans ce cas, l'ensemble constitué par les éléments des deux semestres d'une année universitaire est réparti sur deux années.
- En licence, un étudiant peut poursuivre son cursus de L1 à L2 tant qu'il n'a pas plus d'un semestre non validé. En revanche, l'admission en L3 n'est possible que si le L1 est validé totalement et qu'au moins un semestre de L2 est validé.
- En master, l'accès au M2 n'est possible que si le M1 est validé.

### III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU), service commun de l'Université de Franche-Comté, c'est :

**Une mission :** L'Enseignement À Distance (EAD) s'adresse :

- aux personnes empêchées d'assister aux cours, à celles qui souhaitent reprendre leurs études ou compléter leur formation, ou celles en activité qui veulent mettre à jour leurs compétences,
- aux étudiants inscrits en présentiel qui souhaitent réaliser une deuxième inscription, à ceux qui ne trouvent pas ces formations dans leur établissement ou leur pays, ...

L'enseignement à distance dispense une formation identique à celle assurée en présentiel, avec une souplesse supplémentaire d'organisation.

**Un encadrement pédagogique :** près de 200 enseignants de l'université, et près d'une trentaine de personnalités extérieures interviennent au CTU.

**Des moyens :** cours en ligne et/ou photocopiés, exercices, devoirs, corrigés, regroupements pédagogiques à Besançon, activités pédagogiques en ligne, par le biais d'une plate-forme de formation à distance avec accès sécurisé (Moodle).

**Une préparation à l'entrée à l'université :** le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

- option lettres : DAEU A, proposé uniquement en présentiel,
- option sciences : DAEU B, à distance, avec possibilité de tutorat présentiel.

**De multiples formations,** réparties en huit filières :

- Administration Économique et Sociale (AES) : licence (options « Études Territoriales et Politiques » et « Administration et Gestion des Entreprises »),
- Français Langue Étrangère (FLE) : master 1 et 2,
- Géographie : master 1 et 2,
- Finance : master 1 et 2,
- Histoire : licence, master 1 et 2,
- Informatique : licence 3<sup>e</sup> année uniquement, master 1 et 2 Informatique Avancé et Applications (I2A), Développement et Validation de Logiciel (DVL), Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et systèmes (ITVL).
- Mathématique : licence, master 1 et 2, master enseignement 1 et 2,
- Sciences pour l'ingénieur : licence 3<sup>e</sup> année.

**Des diplômes nationaux :** les diplômes obtenus par l'enseignement à distance sont des diplômes nationaux délivrés par l'université de Franche-Comté, au même titre que s'ils avaient été préparés en enseignement présentiel.

**Des partenariats internationaux :** la Suisse avec la FS-CH (formation à distance suisse), l'université de Djibouti, l'université du Luxembourg, etc.

**Un réseau :** l'université de Franche-Comté est membre :

- de la Fédération Interuniversitaire du Télé-enseignement de l'Est (FIT-Est) qui regroupe quatre universités du nord-est disposant d'un centre de télé-enseignement :

CTU de Franche-Comté	<a href="mailto:tele.enseignement@univ-fcomte.fr">tele.enseignement@univ-fcomte.fr</a>	+33 381 665 870
CFOAD de Dijon	<a href="mailto:cfoad@u-bourgogne.fr">cfoad@u-bourgogne.fr</a>	+33 380 395 090
ÉRUDI de Nancy	<a href="mailto:erudi-contact@univ-lorraine.fr">erudi-contact@univ-lorraine.fr</a>	+33 354 504 670
SEPAD de Reims	<a href="mailto:sepad@univ-reims.fr">sepad@univ-reims.fr</a>	+33 326 918 666

- de la Fédération Inter-universitaire de l'Enseignement à Distance (FIED), à laquelle sont affiliées 35 universités françaises fortement impliquées dans l'enseignement à distance (site internet : <http://www.fied.fr>). Ce réseau permet de couvrir l'ensemble des disciplines universitaires françaises.

## IV. INSCRIPTION

Certaines règles fondamentales régissent l'inscription, quelle que soit la filière envisagée. L'observation scrupuleuse de chacune d'elles conditionne tout le processus d'inscription ; à l'inverse, toute négligence dans ce domaine est susceptible, dans certains cas, de remettre en cause l'inscription elle-même. Aussi, nous vous demandons d'être très vigilant par rapport aux différentes étapes de la procédure.

Dans le dossier de candidature, vous trouverez une liste récapitulative des pièces à fournir. **Un dossier incomplet ne pourra pas donner lieu à une inscription.**

### 1. CONDITION D'ACCÈS

Le titre requis pour l'accès à l'enseignement supérieur est le baccalauréat, ou un titre admis en équivalence. **L'original de ce diplôme est demandé dans le dossier.** Il vous est retourné après l'enregistrement définitif de l'inscription, revêtu du cachet de l'Université de Franche-Comté.

L'accès à la licence au-delà du premier semestre est possible :

- à la suite de validations d'acquis,
- aux étudiants issus d'une autre filière de formation.

La commission d'admission statue, au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, sur le bien-fondé de son admission directe en licence à un niveau autre que le premier semestre.

Le titre requis pour l'accès en master première année est la licence, dans le même domaine que le master en question. L'accès en master deuxième année nécessite l'obtention du master première année.

**Attention**, l'accès en M1 n'est pas de droit, il est soumis à candidature. L'admission est prononcée après avis de la commission d'admission en M1 qui statue au vu du dossier du candidat.

### 2. TRANSFERT DU DOSSIER UNIVERSITAIRE

C'est une étape essentielle de la procédure. Elle concerne toute personne ayant été inscrite antérieurement dans une autre université.

Le principe en est simple : le dossier universitaire « suit » un étudiant : vous devez donc demander à la dernière université fréquentée de procéder au transfert de votre dossier à l'Université de Franche-Comté. Cette démarche s'impose même si votre dernière inscription date de plusieurs années. Nous insistons sur son **caractère obligatoire** : en effet, nous ne pouvons enregistrer votre inscription qu'après réception de votre dossier transféré, sur la base de l'avis porté par votre université d'origine. Dans le souci de ne pas pénaliser les étudiants, nous pouvons adresser les premiers cours avant que les dossiers de transfert ne nous parviennent, mais l'envoi de cours ne signifie pas que l'inscription universitaire est, *ipso facto*, acceptée. Vous comprendrez donc qu'il est de votre intérêt d'engager **le plus tôt possible** cette procédure.

C'est la raison pour laquelle nous demandons, dans les pièces à joindre au dossier d'inscription, une attestation établie par votre université d'origine certifiant que vous avez demandé votre transfert.

### 3. DISPENSES / ÉQUIVALENCES / DÉROGATIONS / VALIDATIONS D'ACQUIS / VAE / VA / VES

Décrets n° 2013-756 du 19 août 2013.

Pour les étudiants n'ayant pas le titre requis pour accéder au cursus envisagé par télé-enseignement ou qui souhaitent être dispensés de certaines unités d'enseignement, le décret du 19 août 2013 permet de faire valoir des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

Les demandes de validation d'acquis s'effectuent au même moment que le dépôt de candidature pour une entrée en formation. Les personnes sollicitant une validation d'acquis doivent joindre à leur dossier de candidature un certain nombre de justificatifs (diplômes, attestations, relevés de notes, contrats de travail, fiche de poste, etc.). **Toutes les demandes sont instruites par la commission d'admission.** Avant le début des cours, un avis est adressé au candidat, indiquant les unités dont il est dispensé et celles qu'il lui reste à obtenir pour valider le diplôme envisagé.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme par reconnaissance de votre parcours professionnel et personnel à condition de justifier **au minimum** de trois années d'expériences en rapport avec le contenu du diplôme souhaité (*Art. L.613-3 à L.613-6 du Code de l'éducation, art. R.613-33 à R.613-37 du Code de l'éducation*). La validation des acquis de l'expérience relève d'un jury spécifique et d'une démarche auprès des services de Formation Continue de l'Université.



La Validation des Acquis (VA) permet d'accéder directement à une formation universitaire, sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (Art. L.613-5 du Code de l'éducation, art. D.613-38 à D.613-50 du Code de l'éducation). La validation des acquis est examinée par la commission d'admission.

La Validation des Études Supérieures (VES) vous permet d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme par reconnaissance des études supérieures suivies en France ou à l'étranger. Sont reconnues les études réalisées dans un organisme public ou privé, quelles qu'en aient été les modalités ou la durée (Art. L.613-3 et L.613-4 du Code de l'éducation, art. R.613-32 à R.613-37 du Code de l'éducation). La validation des études supérieures relève du jury du diplôme concerné.

Pour ces trois procédures, le candidat peut bénéficier du conseil du service de formation continue de l'Université de Franche-Comté.

#### 4. STAGIAIRES/SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE

Il existe plusieurs cas possible selon que la formation est, ou non, prise en charge :

**Personnes dont le coût de la formation est pris en charge :**

- par l'employeur ou par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de l'employeur, au titre du plan de formation, d'une période de professionnalisation, d'un contrat de professionnalisation ou du Compte Personnel de Formation (CPF),
- par un OPCACIF (FONGECIF par exemple) au titre du Congé Individuel de Formation (CIF), de la formation Hors Temps de Travail ou du congés examens.

**Personnes dont le statut leur permet de percevoir une indemnisation durant la formation sans prise en charge du coût de la formation :**

- au titre du congé de formation professionnelle (fonctionnaire),
- au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

**Les stagiaires/salariés pris en formation continue sont tenus de rendre l'ensemble des devoirs et d'être présents aux examens.**

Pour toute inscription dans le cadre de la formation continue, de demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez directement le service de Formation Continue de l'Université de Franche-Comté :

Service de Formation Continue  
Maison Des Étudiants (MDE)  
36A Avenue de l'Observatoire 25030 BESANCON CEDEX  
<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>  
Courriel : [formation-continue@univ-fcomte.fr](mailto:formation-continue@univ-fcomte.fr)  
Accueil : +33 381 666 121

Tarifs (votés au Conseil d'administration du 29 février 2016) au titre de la formation continue :

- licence : 40 € par ECTS
- master : 60 € par ECTS

#### 5. ÉTUDIANTS BOURSIERS

Conformément à la réglementation en vigueur (article D-821-1 du code de l'éducation et circulaire 2016-88 du 06-06-2016 relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur), **il est obligatoire pour les étudiants boursiers d'être assidus aux cours, de rendre tous les devoirs et d'être présents à toutes les épreuves des examens.** Le non-respect de l'une des obligations citées entraînera le reversement de la bourse.

Les étudiants boursiers devront s'inscrire à temps plein, soit 60 ECTS (5,90€ par ECTS pour les frais pédagogiques et 5.10€ pour les frais universitaires).

La date limite d'inscription est fixée le 09/10/2017 (cf. calendrier universitaire).

## 6. CARTE D'ÉTUDIANT

Une carte d'étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au CTU en diplôme principal.

Cette carte est envoyée par courrier.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, merci donc de ne pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

## 7. AMÉNAGEMENT DES EXAMENS POUR ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Franche-Comté a mis en place des mesures spécifiques destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants en difficulté ou en handicap (qu'il soit définitif ou temporaire).

Sauf handicap temporaire ou modification récente de votre état de santé, vous devez informer le CTU et vous adresser également au référent handicap de la Médecine Préventive (adresse ci-dessous) au minimum 6 semaines avant le début de vos examens.

Médecine Préventive Universitaire

45 avenue de l'Observatoire

BP 1535

25009 BESANCON CEDEX

Téléphone : +33 381 666 130

Courriel : [sumpps@univ-fcomte.fr](mailto:sumpps@univ-fcomte.fr) ou [sumpps-handicap@univ-fcomte.fr](mailto:sumpps-handicap@univ-fcomte.fr)

Les étudiants bénéficiaires de ces mesures spécifiques pour les examens devront obligatoirement fournir à la scolarité du CTU la **proposition** d'aménagement délivré par le service de médecine préventive, lors de l'inscription aux examens. Passé ce délai, la demande ne sera pas étudiée. L'autorité administrative compétente statuera sur la proposition et informera l'étudiant de la décision. En cas d'annulation de présence aux épreuves, l'étudiant doit en avvertir le plus rapidement possible le service scolarité et le responsable pédagogique.

## 8. AUDITEURS LIBRES

Il est possible de bénéficier de cours en qualité d'auditeur libre, dans une approche de culture générale ou de formation permanente. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs libres, la demande d'inscription en qualité d'auditeur libre sera soumise à l'avis du responsable de la filière ou du directeur.

Une inscription donne la possibilité de suivre **4** unités d'enseignement au sein d'une même composante. L'auditeur libre peut alors suivre les enseignements des cours magistraux, et certains travaux dirigés, avec accord de la composante. Il n'est pas autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les UE composées en totalité ou en partie de projets ou stages.

L'étudiant ne pourra pas se présenter aux examens, mais sera autorisé à effectuer des devoirs et des exercices, les notes obtenues lui permettront de connaître son niveau, mais en aucun cas ne seront prises en compte en cas d'inscription ultérieure.

Une seule inscription en tant qu'auditeur libre peut être prise par année universitaire.

Le montant des droits d'inscription est fixé à 100 €, l'auditeur libre devra aussi s'acquitter de droits pédagogiques, soit 11,80 € par ECTS.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris des droits pédagogiques) n'est autorisée pour les auditeurs libres.

## 9. ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Décret n° 71-376 du 13 mai 1971 et arrêtés du 21 novembre 2003 et 28 septembre 2005.

Les personnes de nationalité étrangère, titulaires d'un diplôme étranger et qui n'ont jamais été inscrites dans une université française, doivent déposer une **demande d'admission préalable** s'ils candidatent pour une L1. Il convient de s'adresser au service d'action culturelle de l'ambassade de France dans leur pays de résidence **au moins 10 mois avant le début des études**.

Les étudiants étrangers sans diplôme universitaire français résidant et travaillant en France ne sont pas dispensés de la procédure de demande d'admission préalable. Ils doivent effectuer les formalités nécessaires directement auprès de la présidence de l'université et non pas auprès de l'ambassade de France de leur pays, en retirant le dossier avant le 15 janvier et en présentant leur titre de séjour.

Voir la fin du guide, section [XVI](#).

## 10. ANNULATION D'INSCRIPTION

Lorsque l'inscription a été enregistrée, il n'est plus possible de l'annuler, sauf dans un cas précis : refus de la commission pédagogique d'accorder une dispense demandée (par validation d'acquis) alors que l'inscription a déjà été enregistrée.

***En aucune manière, une demande d'annulation et de remboursement ne sera satisfaite si elle est formulée à cause d'un mauvais choix d'orientation, par sous-estimation du travail représenté par des études suivies par télé-enseignement, ou en cas de non ouverture de centre d'examen à l'étranger.***

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'Université de Franche-Comté du 27 mai 2014, « *les étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire peuvent être remboursés des droits d'inscription (dans les conditions de l'arrêté annuel fixant les taux des droits de scolarité) à condition que leur demande ait été formulée par écrit et réceptionnée par la composante avant le 30 septembre de l'année universitaire en cours* », aucun droit universitaire ne sera remboursé après cette date.

Concernant les droits pédagogiques, aucun remboursement ne pourra être effectué à partir du moment où l'étudiant a eu accès aux cours (via la plate-forme ou l'envoi papier).

Pour les auditeurs libres, aucun remboursement des droits d'inscription et des droits pédagogiques ne peut être effectué.

## V. COÛT DE LA FORMATION

### COÛT

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

- **droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2016-2017 :
  - \* 189,10 € pour une inscription en licence,
  - \* 261,10 € pour une inscription en master,
  - \* 100 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre),
  - \* 5,10 € pour une inscription si vous êtes boursier (licence ou master).
- **droits pédagogiques** :
  - \* Frais d'accès aux cours
    - pour une inscription à titre individuel : 5,90 € par crédit ECTS si la version électronique seule est choisie ; 7,00 € par crédit ECTS si la version électronique + support papier <sup>1</sup> est choisie ;
    - pour une inscription non diplômante : 11,80 € par crédit ECTS.
    - pour une inscription au titre de la Formation Continue, 40 € par crédit ECTS en licence, 60 € par crédit ECTS en master.
  - \* Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances
    - France métropolitaine : 10 €
    - Europe + DOM - TOM : 20 €
    - Reste du monde : 35 €
  - \* Frais d'envoi des supports de cours papier<sup>1</sup>
    - France métropolitaine : 15 €
    - Europe + DOM - TOM : 30 €
    - Reste du monde : 50 €
  - \* Frais d'ouverture de centre d'examen à l'étranger : 95 € par période d'examen (de 1 à 3 par an)
  - \* Frais de co-diplômation pour le master DVL (informatique) : 200 €.
- **sécurité sociale** : 217 €.

Les seuls titres de paiement admis sont :

- le paiement par carte bancaire ;
- le chèque bancaire ou postal ;
- le virement bancaire (cf. RIB ci-dessous) en indiquant **impérativement** CTU dans le libellé du virement ainsi que le nom de l'étudiant.

RIB : 10071-25000-00001002577-08

IBAN : FR76-1007-1250-0000-0010-0257-708

BIC : TRPUFRP1

Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre **impérativement** le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.

Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de : **Université de Franche-Comté**

1. lorsque la filière le propose, sous réserve d'avoir choisi l'option.

## VI. COURS ET EXAMENS

### LES COURS

Les cours sont consultables de deux façons :

- en version électronique : l'accès est possible à partir du 09/10/2017 (correspondant au début des cours), sous réserve d'être inscrit pédagogiquement ;
  - en version papier : sous réserve que l'option ait été choisie et que le diplôme préparé utilise ce format.
- Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux documents de cours ne sont accessibles qu'en version électronique et ne sont pas diffusés en version papier. Merci de vérifier sur le guide ou sur la fiche pédagogique.

L'envoi des cours s'effectue généralement dès réception du dossier complet afin de vous permettre de commencer à vous familiariser avec les questions au programme.

Les colis étant particulièrement volumineux, il est donc conseillé de prendre toutes les dispositions adéquates pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Nous vous proposons, dans ce guide, une brève présentation de chaque élément, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques.

Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

***Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation.***

***En particulier, la publication sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).***

### LES EXAMENS

**Pour pouvoir participer aux examens, chaque étudiant doit s'inscrire préalablement depuis l'ENT (<http://ent.univ-fcomte.fr>) dans l'onglet CTU, rubrique *Inscription aux examens*.**

L'inscription aux examens est ouverte environ 6 semaines avant les examens, pendant une dizaine de jours (voir le calendrier page 17).

Les étudiants sont prévenus de l'ouverture de l'inscription aux examens par courriel sur leur boîte universitaire.

#### Examens à Besançon

Les examens ont lieu au Centre de Télé-enseignement de Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, ...) sont accessibles sur le site internet du CTU dans la rubrique Examens.

Les convocations sont envoyées en temps utile à l'adresse courriel fournie par l'université.

Les étudiants domiciliés en France ou dans les pays proches, devront obligatoirement se présenter au centre de télé-enseignement pour les examens.

#### Examens à l'étranger (voir partie XV)

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen à l'étranger (sauf pays indiqués dans la note aux étudiants résidant à l'étranger) pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir en France.

Une liste des centres avec lesquels le CTU a déjà travaillé est indiquée sur le site internet et sera également fournie sur l'ENT.

En cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du CTU.

Des contraintes très strictes s'appliquent cependant à cette opération :

- elle doit se faire sous la responsabilité de l'ambassade de France du pays de résidence : c'est à l'étudiant qu'il appartient, avant sa demande d'inscription, de vérifier les centres ouverts sur le site. En l'absence de centre, il devra se mettre en rapport avec le secrétariat du CTU et ensuite devra contacter l'ambassade (consulat, centre français...) pour solliciter son accord. La circulaire précisant les conditions réglementaires imposées (notamment : simultanéité des épreuves quel que soit le décalage horaire) est fournie avec le dossier d'inscription.

- il est obligatoire de joindre la demande d'ouverture du centre d'écrit, hors France métropolitaine, au dossier d'inscription **pour validation**. L'inscription ne pourra s'effectuer **sans l'accord explicite** du CTU, et à la condition que l'étudiant réside toute l'année à l'étranger,
- un montant forfaitaire, non remboursable, de 95 € sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer à l'étranger ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription,
- les frais occasionnés pour l'organisation des épreuves seront totalement à la charge de l'étudiant (frais pouvant concerner les locaux, les surveillances, le retour obligatoire des copies par envoi express, etc.),
- l'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du CTU et le centre d'examens concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

## VII. Le Certificat informatique et internet (C2i)

### GÉNÉRALITÉS

C'est un certificat national, qui s'inscrit dans une démarche européenne, pour favoriser la maîtrise de ces nouveaux outils de production, de transformation et de diffusion de l'information, par l'ensemble de la société. Il est divisé en deux niveaux :

- Le premier niveau (C2i1) porte sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation. Le CTU propose une préparation à cette certification (cf. Outils numériques - compétences C2i1)
- Le second niveau (C2i2) prépare à l'insertion professionnelle : il a des exigences plus élevées et surtout, elles sont spécifiques des orientations professionnelles. Il est actuellement divisé en 6 spécialités, dont l'enseignement : le C2i2e.

Le premier niveau du Certificat Informatique et Internet (C2i1) permet de valider 5 domaines de compétences :

**Domaine D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif**

**Domaine D2 : Être responsable à l'ère du numérique**

**Domaine D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques**

**Domaine D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique**

**Domaine D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer**

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le site du Ministère consacré au C2i1 :

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>

En cliquant sur l'item de menu (à droite) « Les compétences du C2i niveau 1 », vous accéderez au détail des 20 compétences réparties dans ces 5 domaines. Sur ce même site, vous trouverez toutes les modalités de contrôle des connaissances de ce certificat.

L'Université de Franche-Comté propose à tous ses étudiants (dont ceux inscrits au CTU) de passer cette certification. **Il ne s'agit en aucun cas d'une obligation : la démarche doit être volontaire de la part de l'étudiant.** Autrement dit, en plus de son inscription pédagogique, l'étudiant souhaitant obtenir le certificat doit effectuer une inscription spécifique, via l'application de l'Université de Franche-Comté (à l'aide de son numéro d'étudiant) :

<https://scola-app2.univ-fcomte.fr/iareins-web/etapes/identification.jsp>

Pour plus d'information sur le C2i1 à L'Université de Franche-Comté (notamment la procédure d'inscription), merci de consulter la page dédiée sur le site du centre de certification UFC :

[http://www.univ-fcomte.fr/index.php?id=itemmenu\\_article\\_16458\\_14630\\_78\\_1](http://www.univ-fcomte.fr/index.php?id=itemmenu_article_16458_14630_78_1)

Remarque : cette inscription doit être effectuée avant le 31 mars de l'année universitaire en cours.

### LA CERTIFICATION

- **Validation des compétences** : elle s'effectue tout au long de l'année par l'intermédiaire des plateformes Moodle et Émaeval ;
- **Validation des connaissances** : QCM sur ordinateur lors des épreuves de la seconde période (en mai).

Il s'agit d'un contrôle de connaissances, de type Questionnaire à Choix Multiple (QCM), comportant 12 questions par domaine, soit un total de 60 questions, auxquelles l'étudiant doit répondre sur ordinateur, à Besançon, en 45 minutes maximum. Pour information, les réponses négatives peuvent annuler les positives, mais n'entraînent jamais de point négatif aux questions. L'explication du « calcul du score d'un QCM » est détaillée dans l'annexe du document d'accompagnement pour la mise en place du C2i niveau 1, consultable à l'adresse suivante :

<https://c2i.education.fr/IMG/pdf/DocAccompagnement-C2i1.pdf>

Pour se préparer à cette épreuve, il est recommandé d'utiliser la plateforme de QCM, d'accès libre, à l'adresse suivante : <https://c2i.education.fr/pfv3>

– **Jury de certification** (en juin) :

Pour être certifié, l'étudiant doit impérativement obtenir la validation de toutes les compétences et de toutes les connaissances de tous les domaines. Il n'y a pas de compensation possible, *ni à l'intérieur des domaines, ni entre les domaines*. Pour qu'un domaine de compétences soit validé, l'étudiant doit donc valider la totalité des compétences de ce domaine (c'est-à-dire la partie pratique via le dossier numérique) et valider également la partie théorique correspondante (à savoir obtenir un score de 50 % aux 12 questions relatives au domaine concerné).

Remarque : **les domaines validés sont capitalisables**, donc en cas d'échec à la certification, une attestation précisant les domaines de compétences validés est remise au candidat, qui garde le bénéfice de la validation des domaines pour une prochaine certification.

## LE RETRAIT DU CERTIFICAT

Le formulaire de retrait se trouve sur le site du centre de certification à l'adresse suivante :

<http://certification.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu3222/vous-avez-ete-certifie-e-s/retrait-certificats-16393.html>

Il est à retourner, non pas au centre de certification, mais à **la scolarité de la filière dans laquelle vous vous êtes inscrit au CTU**. Votre certificat vous sera ensuite envoyé en recommandé avec accusé de réception.



## VIII. ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIVERSITAIRE, ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

### TRÈS IMPORTANT !

L'Université de Franche-Comté vous fournit, en tant qu'étudiant, une adresse électronique sous la forme

identifiant@edu.univ-fcomte.fr

Toute la communication électronique institutionnelle de la part du CTU (convocation, résultats, courriers divers, ...) aura lieu sur cette boîte aux lettres.

Il est donc impératif d'activer votre compte (appelé compte SESAME), depuis un navigateur internet, en vous munissant de votre INE et en allant sur :

[https://acces.univ-fcomte.fr/etudiants/demActiverMail\\_etu.php](https://acces.univ-fcomte.fr/etudiants/demActiverMail_etu.php)

Attention lorsque vous saisissez votre numero INE les lettres doivent etre en minuscules.

Suivez les instructions, puis notez bien ou mémorisez les informations données :

- votre identifiant de connexion (en général : initiale du prénom suivie des 7 premières lettres du nom)
- votre mot de passe (combinaison de chiffres, lettres et caractères spéciaux répondant aux critères mentionnés)
- votre adresse électronique.

Connectez-vous ensuite une première fois, pour finaliser la validation de votre boîte électronique, sur le webmail universitaire :

<http://ent.univ-fcomte.fr> - Bouton Connexion - Onglet Bureau

Vous avez la possibilité, si vous possédez déjà une adresse électronique et ne désirez pas multiplier les consultations sur des boîtes courriels différentes, de **rediriger votre courrier** arrivant sur votre boîte étudiante vers votre adresse électronique habituelle.

Vous pouvez **changer votre mot de passe** ; pour ce faire, allez sur :

<https://acces.univ-fcomte.fr/etudiants/annuaireConsultationEtu.php>

Une fois tout ceci réalisé, vous avez accès à votre **Espace Numérique de Travail (ENT)** et, en particulier à la plate-forme d'enseignement Moodle.

Accès à l'espace numérique de travail : <http://ent.univ-fcomte.fr/>

Cliquez sur « Connexion » en haut à droite, identifiez-vous et cliquez sur « Valider ». Si tout se passe bien, vous êtes maintenant dans votre espace numérique de travail.

L'accès à la plate-forme Moodle se fait par l'onglet « Pédagogie ».

L'accès au Webmail universitaire se fait par l'onglet « Bureau ».

L'accès aux Résultats des examens se fait par l'onglet « Ma scolarité », **après la délibération du jury.**

Pour vous tenir au courant des démarches administratives, examens, dates etc., il est impératif que vous consultiez votre boîte aux lettres électronique à votre adresse d'étudiant (edu.univ-fcomte.fr). C'est à cette adresse que la scolarité et les enseignants vous contacteront.

## IX. CALENDRIER GÉNÉRAL

Début des cours de la première période : 9 octobre 2017

Inscription aux examens de la première période : du 1<sup>er</sup> au 11 décembre 2017

Première session d'examens de la première période : semaine du 22 au 26 janvier 2018

Début des cours de la deuxième période : 29 janvier 2018

Inscription aux examens de la deuxième période : du 6 au 16 avril 2018

Première session d'examens de la deuxième période : semaine du 14 au 18 mai 2018

Deuxième session d'examen (pour les diplômes concernés)

Inscription aux examens de deuxième session : du 15 au 28 juin 2018

Deuxième session d'examens des deux périodes : semaine du 27 au 31 août 2018

## X. Généralités sur la filière Histoire

**Très important : votre attention s'il vous plaît : « semestres » et « périodes pédagogiques ».**

Une année de diplôme est composée de 10 UE, c'est-à-dire 5 UE par semestre. Dans le cadre d'un semestre, quel qu'il soit, les enseignements sont cependant répartis en deux périodes pédagogiques : par exemple, au semestre 1 de la Licence 1ère année (voir tableau p. 32), trois cours sont enseignés durant la période d'octobre à janvier (« période 1 ») et deux cours durant la période de février à mai (« période 2 »). Pour le Master, c'est la même organisation : par exemple le premier semestre de la première année de Master (ou « semestre 7 » : voir tableau p. 64) inclut des cours enseignés en « période 1 » (« fondement de la recherche historique », « méthodologie de la recherche » et UE d'« ouverture à la géographie ») et d'autres en « période 2 » (« sources et matériaux » et « champs de la recherche »). La 2ème année de Master, en raison de la soutenance du mémoire de recherche, regroupe moins de cours et s'écarte légèrement de cette structure.

Le présent guide choisit de vous exposer les cours dans l'ordre des semestres (et non des périodes), ceci pour faciliter votre inscription pédagogique en début d'année.

En effet, si vous choisissez de préparer votre diplôme en « demi-vitesse » (= rythme d'étude à temps partiel qui permet aux étudiants de préparer, en une année universitaire, 5 cours (ou UE) au lieu des 10 que comporte une année de diplôme), il vous suffit de vous inscrire aux 5 UE du premier semestre : si vous vous inscrivez, par exemple, en Licence 1ère année, vous pourrez choisir, au moment de l'inscription pédagogique, les 5 UE du semestre 1 (voir tableau p. 32) : vous passerez en janvier les examens prévus pour les cours de « période 1 » (= « initiation à l'histoire ancienne », « initiation à l'histoire médiévale » et UE d'« ouverture en AES ») et, en mai, les examens prévus pour les cours de « période 2 » (= « culture générale et dynamiques de l'Histoire », et « méthodologie universitaire »). Lorsque vous préparerez, l'année suivante, les 5 UE restantes de l'année de diplôme (soit : les 5 autres UE placées au 2ème semestre), vous suivrez également une partie des cours en période 1 (avec examens en janvier) et une autre partie des cours vous sera proposée en période 2 (avec examens en mai).

Si vous n'optez pas pour la demi-vitesse mais pour la **pleine-vitesse**, vous vous inscrivez, par exemple en Licence 1ère année, à la fois au semestre 1 et au semestre 2 : vous devrez alors **valider 10 UE dans l'année**, toujours au même rythme pédagogique (examens en janvier pour les 5 UE de période 1 et examens en mai pour les 5 UE de période 2).

Nous vous conseillons la demi-vitesse si vous avez une importante activité, professionnelle ou autre, à côté des études. La pleine vitesse est plus difficile, voire impossible à concilier parfois avec une activité professionnelle : la pleine vitesse n'est donc à choisir que si vous êtes en mesure de dégager un temps important pour suivre un cursus à distance. Vous choisissez (et payez) le nombre d'UE que vous souhaitez suivre chaque année : 3, 6, 8 ou 10 à votre convenance.

### A. Licence

La licence correspond à ce qu'on nomme le premier cycle universitaire (L) et s'organise en 3 ans. Trois étapes : L1, L2, L3, chacune étant organisée en deux semestres. Ainsi, la formation se déroule sur 6 semestres. Par exemple, le tableau du semestre 5 (voir p. 32) correspond à la 3<sup>e</sup> année de licence.

**Le choix de votre rythme d'études (demi-vitesse ou pleine-vitesse) devra s'effectuer lors de l'inscription pédagogique.**

Chaque étape du cursus se décompose en éléments de discipline :

- « majeure » (histoire), c'est-à-dire, en général les Unités d'Enseignements (UE) 1, 2 et 3,
- « mineure ou discipline d'ouverture » (droit, économie, langues...)

En licence 1, 2 et 3, les éléments d'histoire UE 1, 2 et 3 se composent systématiquement de 2 cours obligatoires.

Selon les semestres, les UE de langue et l'UE 5 du semestre 5 proposent des cours à choix dont certains sont à la FIT-EST. La liste des éléments qu'il sera possible de choisir dans ces différentes rubriques sera jointe au dossier d'inscription pédagogique.

## B. Master

### 1. Principes généraux

#### A. Spécificité, contraintes et difficultés d'un Master par correspondance

Le travail de Master ne ressemble en rien aux exercices auxquels les étudiants se sont habitués au cours de leurs études de licence. Jusque là, il leur a surtout été demandé de lire des cours, des manuels ou des ouvrages plus spécialisés sur les questions étudiées. Ils ont dû apprendre des faits, des méthodes (explication de documents, dissertation), comprendre des analyses, des problématiques. Ils ont dû, dans différents exercices, faire preuve de culture générale, d'esprit critique et d'esprit de synthèse en utilisant ce que des historiens avaient pu écrire.

Le travail de Master, qui est fondamentalement un travail de recherche historique, est radicalement différent. Il ne s'agit pas d'une grosse dissertation, ni d'une « super licence » accumulant des modules. Il s'agit d'un travail de recherche original, un sujet que vous étudierez sur 2 ans. Une première année préparatoire visera à établir les sources, la bibliographie, la problématique du sujet choisi. Les premiers résultats ouvriront sur la deuxième année où vous réaliserez le véritable travail de recherche historique amenant un approfondissement et une présentation complète de ce qui a été débuté l'année précédente.

Il est possible d'aménager votre parcours, nous savons que les étudiants qui choisissent de poursuivre des études avec le CTU ont, en général, des contraintes, personnelles ou professionnelles. C'est pourquoi, bien souvent, ils préfèrent fractionner en demi année. Vous pouvez vous inscrire uniquement aux modules la première année et vous consacrer au mémoire la deuxième année. Il n'est donc pas interdit d'obtenir le diplôme sur 4 années par exemple. Attention, pour s'inscrire en Master 2, il faut impérativement avoir validé la totalité du Master 1.

#### B. Procédure d'inscription en Master et impératifs

\* Une inscription jamais acquise automatiquement.

Compte tenu de la spécificité du Master d'histoire, l'inscription à cette préparation ne peut se faire de la même manière que pour la licence : elle ne peut être acceptée qu'après accord entre l'étudiant et un enseignant-chercheur sur un thème de recherche. Aussi implique-t-elle au préalable une réflexion sur le projet de la part de l'étudiant, puis une concertation avec un professeur sur la viabilité de ce projet. Ce n'est qu'après avoir obtenu un accord avec le professeur que l'étudiant pourra procéder à son inscription administrative.

Nous soulignons avec insistance le fait qu'une inscription en Master n'est jamais acquise automatiquement, même lorsque l'étudiant est titulaire de la licence d'histoire, et ne peut être que la conclusion d'un accord préalable sur un thème d'étude. Avant de vous lancer dans une quelconque démarche, il est également nécessaire de savoir que seule une licence d'histoire ou de même domaine, Sciences Humaines et Sociales (par exemple : philosophie, sociologie, psychologie...) peut permettre de prétendre à une inscription en Master Histoire.

Si vous détenez déjà une maîtrise d'histoire ancien modèle, l'équivalence est automatique. Vous pouvez alors choisir de rester dans le thème déjà étudié ou déterminer un sujet totalement nouveau. Si vous êtes titulaire d'une maîtrise qui n'est pas en histoire mais dans le même domaine SHS, vous pouvez demander une dérogation de tout ou partie du Master 1.

\* La nécessité d'une solide réflexion préalable.

Avant de contacter le CTU, l'étudiant doit se livrer à un travail préalable indispensable :

- Réfléchir à la période historique sur laquelle il souhaite travailler : ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine.
- Deux projets d'étude peuvent vous être demandés, dans deux périodes différentes, suivant l'afflux des étudiants et pour gérer au mieux, suivant les années, les demandes d'admission en Master.
- Essayer d'affiner le projet, afin de soumettre un ou plusieurs thèmes d'étude dans la période historique choisie. Cela sous-entend d'affiner la chronologie du sujet envisagé. Il conviendra de rechercher si le sujet que l'on envisage de traiter ne l'a pas déjà été, en se renseignant aux Archives départementales, à la bibliothèque universitaire la plus proche, dans les bibliothèques d'études et de conservation locales.
- Éventuellement, faire des propositions en fonction des documents dont on sait pouvoir disposer après visite dans différents dépôts d'archives, car un historien travaille avec des sources.

Ce n'est qu'au terme de cette réflexion qu'il est conseillé de contacter le CTU. L'étudiant proposera alors un sujet de recherche ou un thème d'intérêt. Il est préférable que l'étudiant vérifie sérieusement l'originalité de son sujet, il est inutile de faire des recherches sur un aspect historique déjà pourvu en bibliographie abondante. Si vous le pouvez, il peut être très utile d'avoir un entretien avec le conservateur des archives du dépôt le plus proche de votre domicile et qui connaît bien l'état de la recherche historique locale.

Une fois l'assurance d'être encadré par un enseignant de l'Université, votre inscription sera effective et vous devrez vous plier à quelques impératifs.

\* Des impératifs.

Une rencontre (de visu ou par téléphone) doit être organisée obligatoirement entre l'enseignant et l'étudiant en début d'année afin de bien définir les termes du sujet en plein accord, cela permet également de signer le contrat définitif. Éventuellement, une ou plusieurs autres rencontres pourront s'effectuer au cours du travail à la demande du professeur ou de l'étudiant. Lorsque ce dernier réside à l'étranger, une dérogation est accordée mais rend d'autant plus nécessaire les obligations suivantes :

- Courriel obligatoire, afin de faciliter les échanges qui doivent être nombreux ;
- L'étudiant adresse à son directeur son travail pour relecture et remarques. Plusieurs versions peuvent être jugées nécessaires. C'est le directeur de mémoire qui autorise la soutenance de master 2 et compose le jury.
- Soutenance du mémoire de Master 2 en présentiel, vous devez obligatoirement venir à Besançon après avoir établi une date avec le professeur qui vous encadre.

Lorsque l'étudiant réside à l'étranger ou dans les DOM-TOM, il est possible de réaliser la soutenance en visio-conférence. Dans ce cas, lors de l'inscription, il sera obligatoire de fournir toutes les attestations nécessaires à la tenue de la visio-conférence sur le lieu de résidence de l'étudiant.

A propos de l'envoi des mémoires de Master, vous devez impérativement envoyer en recommandé votre mémoire, en version papier (manuscrit relié) auprès du secrétariat du Ctu. Compte-tenu des délais de réception et de lecture de la part du directeur du mémoire, un délai de trois semaines est nécessaire entre la réception du mémoire et la soutenance. Vous devez fournir quatre exemplaires de votre mémoire (= deux exemplaires pour le jury, un exemplaire pour le secrétariat et un exemplaire pour vous-même).

A propos de la validation finale de votre mémoire, la soutenance aura lieu si votre directeur de mémoire estime que votre travail a été bien documenté, bien mené et bien rédigé. Pour cela, vous devez rester régulièrement en contact avec lui, suivre ses conseils et convenir avec lui d'un plan et d'un nombre de pages pour le manuscrit final. Ceci s'adresse aussi aux Master 1ère année. La soutenance ne peut avoir lieu si vous ne fournissez pas le manuscrit complet.

## 2. ORGANISATION

Le master correspond à ce qu'on nomme le deuxième cycle universitaire (M) et s'organise en 2 ans, soit 4 semestres. Les semestres 7, 8 et 9 sont composés de 5 UE (unités d'enseignements) de 6 ECTS chacune. Le semestre 10 comprend uniquement le TER (Travail d'Étude et de Recherche) et sa soutenance pour 30 ECTS. L'ensemble des 120 ECTS valide le master.

Les UE 1, 2 et 3 des 3 premiers semestres et les UE 4 des semestres 7 et 9 sont des enseignements d'histoire et d'apprentissage de la recherche en histoire. Quelle que soit votre spécialisation de recherche, vous devez travailler les diverses périodes historiques, les enseignements ne sont pas au choix, mais obligatoires, à l'exception de l'UE 3 du semestre 8 qui évalue votre TER (donc votre période de spécialisation) et de l'UE 3 du semestre 7, un unique cours de méthode qui s'adresse à tous les étudiants. Les UE 5 des semestres 7 et 9 et l'UE 4 du semestre 8 sont des UE obligatoires d'ouverture aux autres disciplines (géographie et microéconomie).

L'UE 5 du semestre 8 (langues vivantes, langues anciennes...) vous proposent des choix différents.

## XI. Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

### A. Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence

Ces modalités de contrôle sont susceptibles d'être légèrement modifiées. Veuillez consulter le guide qui sera associé à votre dossier d'inscription.

#### 1. Principe général.

La convocation aux épreuves est faite par convocation individuelle, au minimum 1 mois avant les examens. Les étudiants ne sont admis à composer qu'aux seules épreuves d'examen des éléments pour lesquels ils ont pris une inscription pédagogique.

Les évaluations sont semestrialisées. Cela signifie qu'il y a des épreuves en janvier (pour les semestres 1, 3 et 5) et en mai (pour les semestres 2, 4 et 6) pour la session 1 et une session de rattrapage (session 2) fin août-début septembre comprenant l'ensemble des unités des semestres 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Pour chaque UE, vous choisissez (au moment de l'inscription pour les examens) de passer les modules à la première session et à la 2<sup>e</sup> session ou uniquement à la 2<sup>e</sup> session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

**Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT! (voir rubrique VI. « Cours et examens »).**

#### 2. Durée des examens terminaux.

La plupart des UE (« Unités d'Enseignements ») d'histoire de Licence donne lieu à des examens à Besançon d'une durée de 3 heures, en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> sessions. Certaines UE d'histoire et certaines UE d'ouverture à d'autres disciplines (AES) donnent lieu à des examens d'une durée de 2 heures.

#### 3. Sujets d'examens.

Les UE intitulées « Initiation », « Grandes questions » et « Approfondissement en histoire » comprennent 2 cours obligatoires à travailler (ou 2 « Ec » = « éléments constitutifs » d'une UE). Le sujet d'examen consiste en un tirage au sort de l'un ou l'autre Ec. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE1 du semestre 1 (« Initiation à l'histoire ancienne ») peuvent composer à la 1<sup>ère</sup> session sur un sujet de l'Ec 1 et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2<sup>ème</sup> session, ou dans l'Ec 1 à la 1<sup>ère</sup> session et l'Ec 2 à la 2<sup>ème</sup> session (ou inversement). Les sujets peuvent être des dissertations ou des commentaires de documents, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

#### 4. Contrôle continu.

Outre le contrôle terminal (= examen sur table à la fin du semestre), il est proposé en cours de semestre un contrôle continu (= devoir à domicile) dont la note peut être prise en compte dans l'évaluation globale. Cela concerne les UE 1 et 2 du semestre 1, les UE 1, 2 et 3 des semestres 2, 3, 4, 5 et 6. Les sujets de devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants du CTU sur la plateforme Moodle, dans l'espace du cours concerné, et le devoir est à rendre vers le milieu du semestre, à la date indiquée par l'enseignant. Les étudiants expédient directement aux enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique en version « .doc » ou « .docx ») soit par voie postale (selon les indications des enseignants).

Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat : **vous devez faire parvenir directement votre travail auprès de l'enseignant, par voie postale à son adresse professionnelle ou par voie électronique selon les indications de l'enseignant.** Si vous passez par le secrétariat pour faire parvenir votre devoir, les délais de correction et de réacheminements de la copie seront démultipliés. Or, les enseignants font en sorte de vous faire parvenir vos notes et copies de contrôle continu avant les examens de fin de semestre. **Merci, donc, de respecter les consignes.**

Ces devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires. Si pour une UE, l'étudiant n'a pas rendu de devoir, le contrôle terminal compte alors pour 100% de la note finale. Si un devoir a été rendu dans un cours, la note du devoir compte pour 25% et l'examen final pour 75%. Si l'étudiant a rendu un devoir dans chacun des 2 Ec constitutifs d'une UE, chaque devoir compte pour 25% de la note finale et l'examen terminal pour 50%. La ou les notes de contrôle continu ne sont prises en compte que si elles sont supérieures ou égales à la note de contrôle terminal.

## 5. Les UE 4 et/ou 5 en licence.

L'UE4 des semestres 2, 3, 4, 5 intitulée « Historiographie et fabrication de l'histoire » est validée au moyen d'un contrôle terminal en fin de semestre : les enseignants ne proposeront donc pas de devoir de contrôle continu pour ces modules-là déclinés pour chacune des périodes historiques.

Pour les UE5 des semestres 1 à 6, c'est l'inverse : ces modules sont tous validés en contrôle continu exclusivement, sans examen terminal en fin de semestre. Il s'agit d'UE de méthodologie ou d'histoire qui demandent aux étudiants de fournir des travaux écrits ou des dossiers sur la base desquels ils seront évalués. Parmi ces UE se trouvent également le C2i (voir section VII « Certificat informatique et internet ») et les langues : ces UE sont enseignées tantôt par des enseignants du CTU tantôt par des enseignants de la FIT-EST (Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est, regroupant les universités de Besançon, Nancy, Dijon et Reims : voir début du guide, rubrique III. « Présentation générale »). Dans ce cas, il est **impératif** que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes de cours (plateforme « Moodle » du CTU ou plateformes des autres universités pour lesquelles vous devrez demander les droits d'accès) qui vous permettent de trouver les dates et types d'évaluation consignés par les enseignants dans leur espace cours. N'oubliez pas non plus **d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique à l'adresse edu-univ-fcomte.fr** (= votre adresse d'étudiant-e) où les enseignants peuvent vous contacter pour envoyer des consignes. Ces UE ne donnant généralement pas lieu à des examens de fin de semestre, vous ne serez pas non plus convoqués pour passer ces évaluations : c'est donc à vous d'être vigilants vis-à-vis des consignes et dates de retour des devoirs indiquées par les enseignants.

Certaines UE évaluées en contrôle continu sont constituées de 2 Ec : c'est le cas de l'UE5 du semestre 1 « Méthodologie universitaire » (Ec « Méthodologie universitaire 1 » et Ec « Méthodologie universitaire 2 ») ou de l'UE5 du semestre 4 « Préprofessionnalisation 1 : notes de synthèse et comptes rendus de lecture » (Ec pour l'histoire ancienne et médiévale + Ec pour l'histoire moderne et contemporaine). Dans ce cas, vous devez obligatoirement rendre au moins un devoir de contrôle continu pour chacun de ces Ec ce qui donne au minimum 2 notes par UE. Si vous obtenez une mauvaise note en session 1, il vous est possible de passer en session 2, le rattrapage prenant la forme d'un devoir supplémentaire qu'il vous est alors possible de rédiger.

D'autres UE évaluées en contrôle continu sont à choix : il s'agit des UE de langues constituées de différents Ec à choix dont vous ne choisirez qu'un seul ; il s'agit également de l'UE5 du semestre 5 « Préprofessionnalisation 2 : stage, concours recherche ». Ainsi, l'Ec que vous aurez choisi sera validé à hauteur de 6 Ects (chaque UE fait 6 Ects). La gamme des langues à choisir étant à la fois variée et répétée au fil des semestres, vous ne pouvez pas reprendre (et re-valider) une langue que vous aurez déjà validée plus tôt.

L'UE « Préprofessionnalisation 2 » vous donne le choix, selon l'orientation que vous choisirez après votre licence, de privilégier soit un stage professionnel soit une préparation aux concours administratifs soit une initiation à la recherche en histoire (en histoire médiévale, l'initiation à l'histoire moderne ou l'initiation à l'histoire contemporaine se trouvant au semestre 6).

Le stage professionnel est constitué d'un cours et d'une mise en situation. Vous devrez produire un rapport de stage sur la base duquel portera l'évaluation. Ce stage est une mise en situation professionnelle qui dure une semaine, soit 35 heures (dans un établissement scolaire, un musée, un organe de presse, etc.) Vous devez pouvoir le justifier administrativement. Cela nécessite la signature d'une convention de stage avec l'établissement. L'étudiant fait la demande de convention au secrétariat du CTU puis la transmet à l'établissement d'accueil.

Le rapport de stage correspond à l'examen final et est à envoyer par voie postale, fin avril au secrétariat du CTU.

Pour la session 2, si vous avez obtenu une note inférieure à la moyenne, vous aurez la possibilité de compléter le rapport initial rendu et de l'envoyer par voie postale fin août au secrétariat du CTU.

## 6. Validation.

Un élément pédagogique constitutif d'une unité d'enseignement est acquis dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des éléments qui la composent est au moins égale à 10/20. Les éléments constitutifs sont alors acquis. Le nombre de crédits ECTS affectés à chaque élément pédagogique détermine le coefficient de cet élément. Un semestre comprend 30 ECTS et donc la validation de la licence nécessite 180 crédits.

Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux unités d'enseignement qui le composent est au moins égale à 10/20. Les unités d'enseignement et les éléments constitutifs sont alors acquis.

L'année est validée dès lors que l'étudiant a chacun des deux semestres. Elle est également acquise dès lors que la moyenne des deux semestres est au moins égale à 10/20. La validation est prononcée par un jury et chaque étudiant reçoit un relevé de ses notes (qu'il y ait validation ou non).

Un étudiant ajourné en 1<sup>re</sup> session ne repasse en 2<sup>e</sup> session que les épreuves correspondant aux éléments qu'il n'a pas acquis par validation ou par compensation. Un élément acquis ne peut pas être repassé en 2<sup>e</sup> session, ni les années suivantes. Lorsque la note obtenue à un élément constitutif d'une unité d'enseignement non validée est égale ou supérieure à 10/20, cette note est reportée de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> session. Il est permis de conserver les notes inférieures à la moyenne pendant un an. L'étudiant doit impérativement en avoir fait la demande au moment de son inscription.

Il est possible de s'inscrire dans l'année supérieure sans avoir validé les 2 semestres. On parle de « dette » pour le semestre non validé. On ne peut avoir qu'une seule dette (donc un seul semestre non validé). De plus, on ne peut pas s'inscrire en licence 3 sans avoir validé la licence 1.

Attention aux dates d'examens (cf. calendrier) pour les étudiants qui ont des modules sur 2 années. Il est possible que les examens soient en parallèle. Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas. C'est une information que vous devez vérifier au moment de l'inscription, car le calendrier est définitif.

## 7. Absences aux examens

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un arrêt de travail dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Votre note sera alors de 0. Si vous ne transmettez pas au secrétariat du CTU un arrêt de travail dans le délai imparti, vous serez considéré comme « défaillant ».

L'étudiant « défaillant » à au moins une épreuve ne peut pas prétendre à la validation de l'UE pour laquelle il a été absent injustifié. Il ne pourra donc pas non plus valider le semestre auquel se rapporte l'épreuve ni par conséquent son année (en session 1 comme en session 2).

Pour les étudiants qui ont demandé un centre d'examen à l'étranger, vous devez prévenir préalablement et OBLIGATOIREMENT le centre d'examen et le secrétariat du CTU de votre absence.



**Semestre n° 1**

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)	O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 1-1	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 1-2	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 1-3	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	2 h
UE 1-4	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	2 h
UE 1-5	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

**Semestre n° 2**

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)	O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 2-1	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 2-2	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 2-3	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 2-4	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	3 h
UE 2-5	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

## Semestre n° 3

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 3-1	Grandes questions d'histoire ancienne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 3-2	Grandes questions d'histoire médiévale	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 3-3	Savoirs et méthodes en histoire médiévale	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 3-4	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	3 h
UE 3-5	Langues	X	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

## Semestre n° 4

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 4-1	Grandes questions d'histoire moderne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 4-2	Grandes questions d'histoire contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 4-3	Savoirs et méthodes en histoire moderne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 4-4	Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	3 h
UE 4-5	Préprofessionnalisation 1 : notes de synthèse et comptes rendus de lecture	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

**Semestre n° 5**

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 5-1	Approfondissement en histoire ancienne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 5-2	Approfondissement en histoire médiévale	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 5-3	Savoirs et méthodes en histoire contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 5-4	Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	3 h
UE 5-5	Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche	X	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

**Semestre n° 6**

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 6-1	Approfondissement en histoire moderne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 6-2	Approfondissement en histoire contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 6-3	Approche interdisciplinaire histoire	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC et CT	3 h
UE 6-4	Atelier personnel et professionnel : dossier de recherche	X	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-
UE 6-5	Langues	X	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

Il est permis de conserver les notes inférieures à la moyenne pendant un an. L'étudiant doit impérativement en avoir fait la demande au moment de son inscription.

**B. Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master****1. Principe général.**

La convocation aux épreuves est faite par convocation individuelle, au minimum 1 mois avant les examens. Les étudiants ne sont admis à composer qu'aux seules épreuves d'examen des UE (= « Unités d'enseignements ») pour lesquelles ils ont pris une inscription pédagogique.

Les évaluations sont semestrialisées. Cela signifie qu'il y a des épreuves en janvier (pour les semestres 7 et 9) et en mai (pour le semestre 8) pour la session 1, et une session de rattrapage (ou session 2) fin août-début septembre. Pour chaque UE, vous choisissez (au moment de l'inscription aux examens) de passer les UE à la 1ère session et à la 2ème session ou uniquement à la 2ème session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

La validation du semestre 10 dépend entièrement de la soutenance de votre mémoire de recherche (30 Ects). Ce semestre ne comprend donc aucun cours ni aucune autre épreuve. La soutenance ne peut avoir lieu que si votre directeur de mémoire a reçu votre mémoire rédigé suivant les normes scientifiques et s'il juge, sur la base de ce travail, votre soutenance possible. La soutenance se fait devant un jury composé de 2 ou 3 personnes (dont votre directeur de mémoire).

L'étudiant doit faire parvenir, via le secrétariat, un exemplaire de son mémoire pour chaque membre du jury. Un exemplaire supplémentaire est destiné aux archives du secrétariat. Vous devez faire parvenir tous ces exemplaires au minimum 3 semaines avant la date de soutenance que vous aurez établie avec votre directeur de mémoire, soit en mai-juin soit fin août-début septembre. La soutenance peut avoir lieu à Besançon mais aussi par vidéoprojection : vous conviendrez de ce détail matériel avec votre directeur de mémoire.

## 2. Sujets d'examen.

La majorité des UE comprend 2 cours obligatoires à travailler (ou 2 « Ec » = « éléments constitutifs » d'une UE). L'UE4 du semestre 7 et l'UE5 du semestre 8 sont les seules à comprendre 3 Ec obligatoires tandis que l'UE3 du semestre 7 n'est composée que d'un seul cours méthodologique, obligatoire pour tous les étudiants.

Le sujet d'examen consiste en un tirage au sort de l'un ou l'autre Ec. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE1 du semestre 1 (« Fondements de la recherche historique-ancienne et contemporaine ») peuvent composer à la 1<sup>ère</sup> session sur un sujet de l'Ec 1 (histoire ancienne) et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2<sup>ème</sup> session, ou dans l'Ec 1 à la 1<sup>ère</sup> session et l'Ec 2 (histoire contemporaine) à la 2<sup>ème</sup> session (ou inversement). Pour l'UE4 du semestre 7, qui comprend 3 Ec, les étudiants devront composer sur 2 Ec parmi les 3 tirés au sort. Dans toutes les UE, les sujets peuvent être des dissertations ou des commentaires de documents, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

**Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT!** (voir rubrique VI. « Cours et examens »).

## 3. Contrôle continu.

Un devoir de contrôle continu en cours de semestre est proposé dans les UE 1, 2 et 3 du semestre 7, dans les UE 1 et 2 du semestre 8 et dans les UE 1, 2, 3 et 4 du semestre 9.

Les sujets de devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants du CTU sur la plateforme Moodle, dans l'espace du cours concerné, et le devoir est à rendre vers le milieu du semestre, à la date indiquée par l'enseignant. Les étudiants expédient directement aux enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique, en version « .doc » ou « .docx ») soit par voie postale (selon les indications des enseignants).

Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat : **vous devez faire parvenir directement votre travail auprès de l'enseignant, par voie postale à son adresse professionnelle ou par voie électronique selon les indications de l'enseignant.** Si vous passez par le secrétariat pour faire parvenir votre devoir, les délais de correction et de réacheminements de la copie seront démultipliés. Or, les enseignants font en sorte de vous faire parvenir vos notes et copies de contrôle continu avant les examens de fin de semestre. **Merci, donc, de respecter les consignes.**

Ces devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires. Si pour une UE, l'étudiant n'a pas rendu de devoir, le contrôle terminal compte alors pour 100% de la note finale. Si un devoir a été rendu dans un cours, la note du devoir compte pour 25% et l'examen final pour 75%. Si l'étudiant a rendu un devoir dans chacun des 2 Ec constitutifs d'une UE, chaque devoir compte pour 25% de la note finale et l'examen terminal pour 50%. La ou les notes de contrôle continu ne sont prises en compte que si elles sont supérieures ou égales à la note de contrôle terminal. L'UE3 du semestre 8 (« Atelier de projet de recherche ») repose sur votre travail de Master (TER : travail d'études et de recherche). Il n'y a pas d'examen de fin de semestre ni de session de rattrapage pour ce module. Mais le rendu du travail peut se faire jusque début septembre. L'évaluation se fait sur la base du mémoire d'étape, mais un travail complémentaire peut être demandé, à discrétion des directeurs de mémoire ; ce travail complémentaire sera pris en compte pour 25% de la note.

## 4. Examens : durée et calendrier.

La majorité des UE d'histoire (=UE1, 2, 3 des semestres 7 et 9 ; UE 1 et 2 du semestre 8) est évaluée sur des écrits de 3 heures en fin de semestre, organisés à Besançon. L'UE4 du semestre 7 est évaluée sur un écrit de 4 heures. Vous avez la possibilité de faire une demande de centre d'examen à l'étranger au moment de l'inscription, à condition de disposer d'une adresse postale dans le pays concerné et de faire les démarches (voir rubrique VI. « Cours et examens »).

Les modules d'ouverture à d'autres disciplines (géographie, microéconomie) reposent chacun sur un examen de 2 heures.

Le module de langue (UE5 au semestre 8, qui propose des Ec au choix) est évalué en contrôle continu : il s'agit donc de devoir à rendre au cours du semestre. Si vous êtes au CTU depuis la Licence, la gamme des langues à choisir étant à la fois variée et répétée entre le semestre 3 de la Licence et le semestre 8 du Master, vous ne pouvez pas reprendre (et re-valider) une langue que vous aurez déjà validée plus tôt. Les UE de langue en Master sont enseignées tantôt par des enseignants du CTU tantôt par des enseignants de la FIT-EST (Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est, regroupant les universités de Besançon, Nancy, Dijon et Reims : voir début du guide, rubrique III. « Présentation générale »). Dans ce cas, il est **impératif** que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes de cours qui vous permettent de trouver les dates et types d'évaluation consignées par les enseignants dans leur espace cours (sur la plateforme « Moodle » du CTU ou sur les plateformes des autres universités pour lesquels vous devrez demander les droits d'accès). N'oubliez pas non plus **d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique à l'adresse edu-univ-fcomte.fr** (= votre adresse d'étudiant-e) où les enseignants peuvent vous contacter pour envoyer des consignes. Les langues ne donnant généralement pas lieu à des examens de fin de semestre, vous ne serez pas non plus convoqués pour passer ces évaluations : c'est donc à vous d'être vigilants vis-à-vis des consignes et dates de retour des devoirs indiquées par les enseignants.

## 5. Absences aux examens.

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un arrêt de travail dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Votre note sera alors de 0. Si vous ne transmettez pas au secrétariat du CTU un arrêt de travail dans le délai imparti, vous serez considéré comme « défaillant ».

L'étudiant « défaillant » à au moins une épreuve ne peut pas prétendre à la validation de l'UE pour laquelle il a été absent injustifié. Il ne pourra donc pas non plus valider le semestre auquel se rapporte l'épreuve ni par conséquent son année de Master 1 (en session 1 comme en session 2).

Pour les étudiants qui ont demandé un centre d'examen à l'étranger, vous devez prévenir préalablement et OBLIGATOIREMENT le centre d'examen et le secrétariat du CTU de votre absence.

## 6. Validation : règles spécifiques au Master.

- Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des éléments qui la composent est au moins égale à 10/20.
- Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux unités d'enseignement qui le composent est au moins égale à 10/20. Une compensation entre semestres est possible au Master 1 à condition que **chaque unité d'enseignement ait une note au moins égale à 8/20** ; les unités d'enseignement et les éléments constitutifs sont alors acquis.
- L'année est validée dès lors que l'étudiant a validé chacun des deux semestres. Elle est également acquise dès lors que la moyenne des deux semestres est au moins égale à 10/20 **et que chaque unité d'enseignement a une note au moins égale à 8/20** (compensation). Cette compensation entre semestres n'a pas lieu en **Master 2** où chaque semestre doit être acquis individuellement.

Master 1		
Résultat Semestre 1	Résultat Semestre 2	Résultat à l'année
<b>Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :</b>		
9 / 20	13 / 20	Moyenne à l'année : 11 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à <b>condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20</b>
8 / 20	12 / 20	Moyenne à l'année : 10 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note égale à 8 / 20 au semestre 1 à <b>condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20</b>
<b>Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année par compensation :</b>		
13 / 20	7 / 20	Moyenne à l'année : pas de calcul à l'année. → La compensation entre les 2 semestres est <b>IMPOSSIBLE</b> car l'étudiant a obtenu une note inférieure à 8 / 20 au semestre 2 <b>donc a nécessairement une note strictement inférieure à 8 / 20 dans au moins une unité</b>

Master 2		
Résultat Semestre 3	Résultat Semestre 4 : Mémoire et soutenance	Résultat à l'année
<b>Situation 1 : l'étudiant valide son année :</b>		
12 / 20	18 / 20	→ L'étudiant valide son année, car il a obtenu la moyenne à chacun des 2 semestres à <b>condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20</b>
<b>Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année :</b>		
<b>Exemple 1 : l'étudiant ne valide pas le semestre 3 et valide le semestre 4 :</b>		
9 / 20	15 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2
<b>Exemple 2 : l'étudiant valide le semestre 3 mais ne valide pas le semestre 4 :</b>		
12 / 20	8 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2 <b>et le semestre 3 n'est validé que si chaque unité de ce semestre 3 a une note supérieure ou égale à 8 / 20</b>

Malgré une moyenne générale supérieure à 10 dans les exemples 1 et 2, l'étudiant ne valide pas son année de Master 2 :

- pour l'exemple n° 1 : l'étudiant devra se réinscrire aux examens de session 2 puis éventuellement se réinscrire l'année suivante, en fonction des résultats obtenus ;

- pour l'exemple n° 2, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante, car la soutenance du mémoire s'effectue en session UNIQUE d'examen (pas de session 2) en juin ou en septembre.

La validation est prononcée par un jury et chaque étudiant reçoit un relevé de ses notes (qu'il y ait validation ou non). Un étudiant ajourné en 1<sup>re</sup> session ne repasse en 2<sup>e</sup> session que les épreuves correspondant aux éléments qu'il n'a pas acquis par validation ou par compensation. Un élément acquis ne peut pas être repassé en 2<sup>e</sup> session, ni les années suivantes. Lorsque la note obtenue à un élément constitutif d'une unité d'enseignement non validée est égale ou supérieure à 10/20, cette note est reportée de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> session. Il est permis de conserver les notes inférieures à la moyenne pendant un an. L'étudiant doit impérativement en avoir fait la demande au moment de son inscription.

### Semestre n° 7

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 7-1	Fondements de la recherche historique - ancienne et contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 7-2	Sources et matériaux de l'historien - médiévale et moderne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 7-3	Méthodologie de la recherche	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 7-4	Champs de la recherche	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	4 h
UE 7-5	UE d'ouverture : GEOGRAPHIE : Villes et campagnes des pays des Suds	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	2 h

### Semestre n° 8

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 8-1	Fondements de la recherche historique - médiévale et moderne	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 8-2	Sources et matériaux de l'historien - ancienne et contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 8-3	Atelier de projet de recherche	X	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-
UE 8-4	UE d'ouverture : GEOGRAPHIE : gouvernance et mondialisation	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	-
UE 8-5	Langues	X	1 et 2	6	6	Écrit	CC	-

**Semestre n° 9**

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 9-1	L'histoire dans la cité - ancienne et médiévale	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 9-2	L'histoire dans la cité - moderne et contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 9-3	Perspectives actuelles de la recherche - ancienne et médiévale	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 9-4	Perspectives actuelles de la recherche - moderne et contemporaine	O	1 et 2	6	6	Écrit	CC & CT	3 h
UE 9-5	UE d'ouverture : Introduction à la microéconomie	O	1 et 2	6	6	Écrit	CT	2 h

**Semestre n° 10**

(\*) O = obligatoire - X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement Éléments constitutifs (y compris les stages)		O ou X*	Session	Coeff	Crédits	Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée
UE 10-1	Mémoire de TER et soutenance	O	Unique	30	30	Écrit et oral	CT	1 h



## XII. Licence d'Histoire

Sur cette présentation en « semestres » et « en périodes », voir le début de la section X. « Généralités sur la filière Histoire ».

## PLAN DE LA LICENCE HISTOIRE

Nom	Intitulé	Crédits
<b>Semestre 1</b>		
UE 1-1	Initiation à l'histoire ancienne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 1-2	Initiation à l'histoire médiévale (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 1-3	Culture générale et dynamiques de l'Histoire (période 2 - février à mai)	6
UE 1-4	UE mineure d'ouverture : AES (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 1-5	Méthodologie universitaire (période 2 - février à mai)	6
<b>Semestre 2</b>		
UE 2-1	Initiation à l'histoire moderne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 2-2	Initiation à l'histoire contemporaine (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 2-3	Savoirs et méthodes en histoire ancienne (période 2 - février à mai)	6
UE 2-4	Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine (période 2 - février à mai)	6
UE 2-5	C2i (période 2 - février à mai)	6
<b>Semestre 3</b>		
UE 3-1	Grandes questions d'histoire ancienne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 3-2	Grandes questions d'histoire médiévale (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 3-3	Savoirs et méthodes en histoire médiévale (période 2 - février à mai)	6
UE 3-4	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne (période 2 - février à mai)	6
UE 3-5	Langues (période 1 - octobre à janvier)	6
<b>Semestre 4</b>		
UE 4-1	Grandes questions d'histoire moderne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 4-2	Grandes questions d'histoire contemporaine (période 2 - février à mai)	6
UE 4-3	Savoirs et méthodes en histoire moderne (période 2 - février à mai)	6
UE 4-4	Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 4-5	Préprofessionnalisation 1 : notes de synthèse et comptes rendus de lecture (pér. 2)	6
<b>Semestre 5</b>		
UE 5-1	Approfondissement en histoire ancienne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 5-2	Approfondissement en histoire médiévale (période 2 - février à mai)	6
UE 5-3	Savoirs et méthodes en histoire contemporaine (période 2 - février à mai)	6
UE 5-4	Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 5-5	Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche (période 2 - février à mai)	6
<b>Semestre 6</b>		
UE 6-1	Approfondissement en histoire moderne (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 6-2	Approfondissement en histoire contemporaine (période 2 - février à mai)	6
UE 6-3	Approche interdisciplinaire de l'histoire (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 6-4	Atelier personnel et professionnel : dossier de recherche (période 2 - février à mai)	6
UE 6-5	Langues (période 1 - octobre à janvier)	6

## ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA LICENCE

## 1 L1 SEMESTRE 1

**B111 : Initiation à l'histoire ancienne**Année 1. 1<sup>er</sup> semestre

Responsable : Stéphane RATTI

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B111 - 1 : Initiation à l'histoire ancienne 1 : La République romaine aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. JC.**

Intervenant : Bassir AMIRI

Le cours aura pour objectif de proposer un ensemble de connaissances sur la période de la République romaine qui va de la 2<sup>e</sup> guerre punique à la bataille d'Actium. Il s'agira notamment de montrer comment, du milieu à la fin de la République, Rome fait face à la construction d'un empire : comment les mécanismes institutionnels traditionnels s'adaptent-ils à la formation d'une puissance territoriale appelée à étendre son hégémonie sur le monde méditerranéen ? Quelles sont les transformations que la société romaine connaît à cette période ? Quelles sont en définitive les conséquences politiques, sociales et culturelles de la constitution de cet empire ? Seront envisagées dans cette perspective le dérèglement des institutions, la montée des ambitions politiques des *imperatores* et le cercle vicieux des guerres civiles, qui ouvrent la voie à une redéfinition du pouvoir et de la citoyenneté.

**Objectifs**

Culture générale historique de l'Antiquité, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.

Capacité de synthèse, expression orale et écrite.

Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation.

**Bibliographie**

BADEL C., *La République romaine*, Paris, PUF, 2013.

BEARD M., CRAWFORD M., *Rome et l'Italie à la fin de la République 218-31 av. J.-C.*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993.

CAZANOVE O., MOATTI C., *L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris, Armand Colin, 1994.

CELS-SAINT-HILAIRE J., *La République romaine 133-44 av. J.C*, Paris, Armand Colin, 2006. (Cursus).

DAVID J.-M., *La république romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31*, Tome 7 de la Nouvelle histoire de l'Antiquité. Paris, Seuil, 2000 (Points Histoire).

DENIAUX E., *De la cité à l'empire*, Paris, Hachette supérieur, 2001 (Carré Histoire).

HINARD F. (dir.), *Histoire romaine. 1, Des Origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

NICOLET C., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard.

COSME P., *Auguste, Maître du monde, Actium, 2 septembre 31 av. J.-C.*, Tallandier, 2014.

**B111 - 2 : Initiation à l'histoire ancienne 2 : Le haut Empire romain (31 av. JC – 235 ap. JC).**

Intervenant : Stéphane RATTI

Le passage de la *libera res publica* (la République) à l'Empire fut, aux dires de Tacite, une révolution. En réalité Auguste n'imposa pas de changement de régime à Rome mais lui fit subir des modifications institutionnelles et idéologiques telles qu'un monde différent était né, le Principat. Comment l'Empire allait-il évoluer sous les Julio-Claudiens, les Flaviens, les Antonins puis les Sévères ? Tel est l'objet de cours qui aura pour ligne de conduite l'art de la déformation historique imprimé par les sources (Tacite, et Suétone notamment) aux faits.

**Objectifs**

Initiation à cette grande période historique de l'antiquité, maîtrise d'une chronologie et des espaces de référence pour chacune des civilisations traitée dans chaque période.

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours/td/lectures obligatoires et personnelles.

Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

**Bibliographie**

CHRISTOL M., NONY D., *Rome et son Empire, des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette, 2007.

JACQUES F., SCHEID J., *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C., t. 1 : Les structures de l'Empire romain*, Paris, PUF, 2002.

LEPELLEY C. (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C., t. 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, PUF, 1998.

LE ROUX P., *Le Haut Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil (Coll. Points Histoire), 1998.

NICOLET C., *L'Inventaire du Monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard, 1988.

RATTI S., *Ecrire l'Histoire à Rome*, Paris, Belles Lettres (coll. Histoire), 2009 (avec E. Wolff, P.-M. Martin et J.-Y. Guillaumin).

[← Plan licence](#)

## **B 112 : Initiation à l'histoire médiévale**

Année 1. 1<sup>er</sup> semestre

Responsable : Anne WAGNER

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B112 - 1 : Initiation à l'histoire médiévale 1 : Histoire du Haut Moyen Age en Gaule mérovingienne et carolingienne (Ve – IXe siècles).**

Intervenante : Anne WAGNER

Le haut Moyen Age fut considéré jusqu'au XIXe siècle comme une période noire. Il s'agit d'une période de remise en cause de l'héritage romain, d'une période d'invention de sociétés nouvelles et d'acculturation comme de transformations religieuses. Les invasions barbares et la fin de l'Empire Romain d'Occident, qui a légué aux barbares la fiscalité, le droit, le christianisme, marquent cette période. Le cours se terminera sur la présentation politique des Carolingiens ainsi que sur l'économie, la société et place de l'Eglise en ce temps.

### **Objectifs**

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants. Problématiser une question. Approcher un texte et comprendre sa dimension historique. Faire la relation entre divers documents. Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document. Savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte.

### **Bibliographie**

BUHRER-THIERRY G., MERIAUX Ch., *La France avant la France (481-888)*, Paris, 2011.

BURHER-THIERRY G., *L'Europe carolingienne*, Paris, 1999.

COUMERT M., DUMEZIL B., *Les Royaumes barbares en Occident*, Paris, 2010.

ISAIA M-C., *Histoire des Carolingiens*, VIIIe-Xe, Paris, 2014.

JOYE S., *L'Europe barbare 476-714*, Paris, 2010.

VINCENT C., *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, 1995.

**B112 - 2 : Initiation à l'histoire médiévale 2 : L'Europe à la fin du Moyen-Âge XIVe – XVe siècles.**

Intervenante : Emilie ROSENBLIEH

Ce cours présente l'histoire de l'Europe à la fin du Moyen Âge (XIVe-XVe siècles). Il fait découvrir les grandes évolutions sociales de la période : les difficultés démographiques induites par l'épidémie de peste ; le processus de construction des États royaux ou princiers dans la société féodale ; enfin, les divisions politiques qui opposèrent les royaumes d'Angleterre et de France durant la guerre de Cent ans (1337-1453), mais également celles qui traversèrent l'Eglise latine au temps du Grand Schisme d'Occident (1378-1417). Il s'agira de comprendre comment la souveraineté royale s'affirma dans ce contexte conflictuel et polémique.

### **Objectifs**

Acquérir une culture générale historique, une maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.

Développer des capacités de synthèse.

Mettre en œuvre à l'écrit les connaissances acquises.

Lire des ouvrages et savoir réutiliser les contenus.

### **Bibliographie**

BALARD M., GENET J-P. et ROUCHE M., *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 1991 rééd. 2011 (HU Histoire).

BOVE B., *Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009 (Histoire de France).

GAUVARD C., LIBERA de A. et ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Puf, 2002 rééd. 2004 (Quadrige).

GAUVARD C., *La France au Moyen Âge, du Ve au XVe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 rééd. 2014 (Quadrige).

GUENEE B. et HEERS J., *L'Occident aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 et 1971 (Nouvelle Cléo, 22-23).

[← Plan licence](#)

**B 113 : Culture générale et dynamiques de l'Histoire**Année 1. 1<sup>er</sup> semestre

Responsable : Benoît LITTARDI

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B113 – 1 : Culture générale et dynamiques en histoire ancienne et en histoire médiévale.****1/ Histoire ancienne : La vie quotidienne chez les Grecs et les Romains.**

Intervenant : Hadrien BRU

En histoire ancienne, il sera question de la vie quotidienne chez les Grecs et les Romains de l'antiquité. Il convient en effet de familiariser les étudiants à l'histoire antique sous l'angle de la culture matérielle qui permet d'approcher concrètement ces deux civilisations et de comprendre les dynamiques politiques, sociales et plus largement culturelles approfondies dans les autres cours.

**Objectifs**

En histoire ancienne : transmettre une culture générale en histoire ancienne pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude. Sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques de l'histoire gréco-romaine dans des champs plus spécifiques que ceux des modules d'initiation.

**Bibliographie**

- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'antiquité*, Paris, coll. Cursus, A. Colin, 1995.  
 CABANES P., *Petit atlas historique de l'antiquité grecque*, Paris, A. Colin, 1999.  
 CORNELL I., MATTHEWS J., *Atlas du monde romain*, Nathan, 1984.  
 ETIENNE R., *La vie quotidienne à Pompéi*, Hachette, Paris, 1998 (5e éd.).  
 LAMBOLEY J.L., *Lexique d'histoire et de civilisation romaine*, Paris, Ellipses, 1995.  
 LE BOHEC Y., LE GLAY M., VOISIN J.-L., *Histoire romaine*, coll. « Premier cycle », Paris, PUF, 1991.  
 ORRIEUX Cl. & SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995.  
 TRASSARD F., BOYER S., SALLES C., *La vie des Grecs au temps de Périclès*, Paris, Larousse, 2003.  
 VIAL Cl., *Lexique d'antiquités grecques*, Paris, A. Colin, 1972.

**2/ Histoire médiévale : La Méditerranée médiévale, perceptions et représentations.**

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

En histoire médiévale, l'objet d'étude sera la Méditerranée médiévale. La Méditerranée a longtemps été perçue comme le centre du monde. Durant la période médiévale, elle demeure un espace de transition, un moyen de communication et la richesse et la diversité de son histoire ne se démentent pas. Des sources nombreuses : chroniques, itinéraires de voyageurs, récits de marchands et de pèlerins, cartes, portulans, etc., rendent compte de la façon dont était perçu l'espace méditerranéen au Moyen Âge, d'une géopolitique complexe et d'une histoire agitée, faite de relations et d'échanges mais aussi de confrontations.

**Objectifs**

Il s'agit de mettre en perspective une culture générale en histoire médiévale, afin de mieux comprendre ce qu'Orient et Occident, Nord et Sud de la Méditerranée ont aujourd'hui en partage.

**Bibliographie en Histoire médiévale**

- BALARD M. et PICARD C., *La Méditerranée au Moyen Âge. Les Hommes et la mer*, Paris, Ed. Hachette, 2014.  
 KAPLAN M. (dir.), *Le Moyen Âge, XIe-XVe siècles*, Paris, Ed. Bréal, Paris, 1994.

**B113 – 2 : Culture générale et dynamiques en histoire moderne et en histoire contemporaine.****1/ Histoire moderne : Les concepts clés de l'histoire moderne.**

Intervenante : Marie DAUSSY

L'objectif de ce cours est de travailler de manière transversale sur des concepts fondamentaux en histoire moderne. Il s'agira ainsi d'étudier, par exemple, la construction et l'évolution de la notion de tolérance tout au long de la période moderne et de comprendre comment le terme latin *tolerantia*, dont il dérive, a d'abord conservé le sens passif de « souffrance » avant de muer progressivement vers une signification positive. Des analyses identiques pourront être conduites pour d'autres concepts comme ceux de parti, de République des lettres, de sciences ou encore de représentativité.

**Bibliographie**

DAUSSY H., « La notion de parti dans l'Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné », dans *Lire l'Histoire Universelle, journée d'hommage à la mémoire d'André Thierry*, Albineana 19, Paris, Champion, 2007, p. 97-114.

LECLERC J., *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, 1995.

WAQUET F. et BOTS H., *La République des lettres*, Paris, Bruxelles, De Boeck, 1997.

**2/ Histoire contemporaine : La France depuis le début de la Révolution française (1789).**

Intervenant : Benoît LITTARDI

Pour mieux en appréhender la réalité sur une relative longue durée, ce cours offre quatre synthèses thématiques sur la France depuis 1789 : la citoyenneté, les singularités de l'économie et de la société, Paris capitale, la France dans le monde.

**Objectifs**

Acquérir des connaissances en matière de culture générale historique et sur cette période de l'histoire de la France étudiée dans le « temps long ». C'est une approche concrète permettant de comprendre que l'histoire est aussi faite de dynamiques historiques que l'on peut décliner dans divers champs de la connaissance politique, sociale, économique ou culturelle. L'étudiant sera amené à travailler son expression écrite, son esprit critique et sa maîtrise de la documentation ou de la chronologie ainsi que des concepts fondamentaux.

**Bibliographie**

CARPENTIER J., LEBRUN F.(dir.), *Histoire de France*, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014, 512 p. [chapitres 20 à 32].

[← Plan licence](#)

**B114 : UE mineure d'ouverture : AES**

Année 1. 1<sup>er</sup> semestre

Responsable : Frank LAIDIE

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**1/ Histoire du droit social : Société française, ordre économique et justice sociale.**

Intervenant : Frank LAIDIE

L'objet de cet enseignement consiste à montrer comment la société française contemporaine s'est construite dans la recherche de compromis entre l'ordre économique et la justice sociale. L'étude de l'évolution des relations sociales en France est appréhendée :

– par l'étude des règles qui gouvernent les relations de travail depuis le système corporatif d'Ancien Régime, en passant par l'individualisme libéral révolutionnaire jamais démenti au cours du XIXe siècle, pour arriver à la prise en compte du « phénomène collectif » que constitue la reconnaissance du syndicalisme, de la négociation collective ou encore de l'arbitrage pour prévenir ou mettre un terme aux conflits sociaux au tournant et au cours du XXe siècle.

– par l'étude de l'évolution de la « protection sociale » aux XIXe et XXe siècles. Autour des sociétés de secours mutuels grâce au mutualisme, puis de l'État assureur se greffent de façon empirique et en ordre dispersé les divers éléments de la Sécurité Sociale (accident du travail, assurances sociales pour la protection des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et famille).

**Bibliographie indicative**

AUBIN G. et BOUVERESSE J., *Introduction historique au droit du travail*, PUF, Droit fondamental, 1995 (Utile pour le contexte politique et social général) (Épuisé).

LE CROM J.-P. (dir.), *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Editions de l'Atelier, 1999 (Un recueil des principaux textes commentés).

LE CROM J.-P. (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Presses universitaires de Rennes, 2004 (Actes du second colloque d'histoire du droit du travail).

LE GOFF J., *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, nouv. édition, 2004.

OLSZAK N., *Histoire du droit du travail*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je ?), 1999 (Epuisé).

DREYFUS M. et alii., *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

BORGETTO M. et LAFORE R., *La République sociale. Contribution à l'étude de la question démocratique en France*, Paris, PUF, La politique éclatée, 2000.

DAVID M., *Les fondements du social*, Paris, Anthropos, 1993.

DELBREL Y., *L'essentiel de l'histoire du droit social*, Gualino (Coll. Les carrés), 2006.

## 2/ Histoire du droit public : La construction de l'État aux XIXe et XXe siècles.

Intervenant : Frank LAIDIE

Cet enseignement se propose d'étudier et de comprendre pour le XIXe siècle comment l'État se construit et évolue jusqu'à aboutir à une forme contemporaine à travers la mise en place de grands services publics ou encore la garantie et l'encadrement des grandes libertés publiques. Cette évolution se fait le plus souvent avec une grande continuité et sans véritable rupture ou remise en cause radicale. Cela ne peut que surprendre pour un siècle qui se caractérise par son instabilité constitutionnelle chronique et qui connaît trois Républiques, deux Empires et deux monarchies constitutionnelles. La période consulaire, qui ouvre notre période chronologique et revendique l'héritage des principes révolutionnaires de 1789, met en place les fondations solides qui ne seront jamais véritablement, ni profondément remises en cause par les différents régimes politiques qui vont se succéder. L'étude de cette construction d'un appareil d'État est abordée ici de façon thématique : la société du code civil, l'administration locale, la justice, le régime des cultes, l'enseignement, la presse, l'armée. . .

### Bibliographie

(Quelques références bibliographiques pour mieux appréhender le cadre chronologique et institutionnel du cours) :

ASSELAIN J.-C., *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, t.1, Paris, Le Seuil, 1984.

BRAUDEL F. et LABROUSSE E., *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, A. Colin, 1997.

BURDEAU F., *Histoire de l'administration*, Paris, Montchrestien, 1989.

CAPORAL S., *Histoire des institutions publiques de 1789 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 2005.

CHEVALIER J.-J., *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*, Dalloz, 2009.

GODECHOT J., *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1998.

GODECHOT J., *Les Constitutions de la France depuis 1789*, Paris, 2006.

HILAIRE J., *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux (XIe-XIXe siècles)*, Dalloz, 2004.

HUDAULT J., *Histoire des institutions de la France, Ancien Régime, Révolution, Empire*, Paris, 1994.

MORABITO M., *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958)*, Paris, 2015.

SZRANKIEWICZ R. et BOUINEAU J., *Histoire des institutions 1750-1914*, Litec, 1998.

## **B115 : Méthodologie universitaire**

← Plan licence

Année 1. 1<sup>er</sup> semestre

Responsable : Marie-Claude CHARPENTIER

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

### **B115 – 1 : Méthodologie universitaire 1.**

Intervenante : Marie-Claude CHARPENTIER

La méthodologie du travail universitaire s'inscrit dans le nouveau schéma des formations. Ce module est un élément de tronc commun que l'on retrouve dans tous les types de formation. Ce module vise avant tout à la compréhension de la matière historique et à l'autonomie.

Différents exercices vous seront proposés : synthèse de textes et bibliographies afin de vous familiariser avec les outils et méthodes indispensables au travail universitaire.

### **Objectifs**

L'objectif essentiel de ce module est de vous permettre d'acquérir à la fois des outils et des méthodes de travail tant sur le plan bibliographique et documentaire que sur le plan de l'analyse et des contenus.

### **Bibliographie**

Ouvrages indiqués dans le cours à titre d'exercice de présentations bibliographiques.

Collection U, Cursus, chez Armand Colin.

Collection Université, Supérieur, chez Hachette.

Collection Fac, Fondamentaux, chez Nathan.

Collection Grand Amphi, chez Bréal.



**B115 – 2 : Méthodologie universitaire 2.**

Intervenante : Sylvie BEPOIX

Dans la suite de l'EC 1.1.5.1, ce deuxième ensemble est axé sur la réalisation personnelle à partir d'ensembles documentaires, de synthèse permettant de travailler la concision, l'expression et montrant l'existence d'une véritable culture personnelle.

**Objectifs**

L'objectif n'est pas l'acquisition de connaissances mais tenter de fournir quelques clés aux étudiants, pour les aider dans leur nouvelles démarches de travail qui doivent avant tout viser la compréhension et l'autonomie. Est également valorisé l'apprentissage de l'expression écrite soignée.

**Bibliographie**

- BISMUTH H., *La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures*, Dijon, 2013.

[← Plan licence](#)

## 2 L1 SEMESTRE 2

**B 121 : Initiation à l'histoire moderne**Année 1. 2<sup>e</sup> semestre

Responsable : Marie DAUSSY

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B121 – 1 : Initiation à l'histoire moderne 1 : La construction de l'Etat moderne en France et en Angleterre aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.**

Intervenante : Marie DAUSSY

L'objectif de ce cours est de montrer comment les Etats français et anglais se sont construits au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, à travers l'évocation des principaux jalons qui ont marqué l'évolution parallèle de ces deux royaumes, sur le plan politique, religieux et institutionnel.

**Objectifs**

Maîtriser la culture générale historique sur les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, maîtriser la chronologie, être capable d'établir une synthèse, acquérir un esprit critique, travailler l'expression écrite et la langue.

**Bibliographie**

CONSTANT J.-M., *Naissance des Etats en Europe*, Paris, Belin Sup, 2008.

CORNETTE J., *L'affirmation de l'Etat absolu 1492-1652*, Paris, Hachette Supérieur (6<sup>e</sup> édition revue et augmentée), 2009.

CORNETTE J., *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette Supérieur (5<sup>e</sup> édition revue et augmentée), 2008.

LEBECQ S., BENSIMON F., LACHAUD F. et RUGGIU F.-J., *Histoire des Iles britanniques*, Paris, PUF, 2007.

**B121 – 2 : Initiation à l'histoire moderne 2 : La première mondialisation.**

Intervenant : Jérôme LOISEAU

**Objectifs**

L'objectif de ce cours est de décrire le grand mouvement de désenclavement de l'Europe qui s'opère à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et qui aboutit à la construction d'empires outre-mer. Cette présence européenne génère de nouveaux circuits économiques d'échelle mondiale qu'il s'agira de présenter et d'analyser, à parts égales, sous l'angle de leurs conséquences politiques, économiques et culturelles. Savoirs : culture générale historique sur cette période de l'histoire moderne, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.

Compétences : capacité de synthèse, expression écrite, jugement autonome.

Aptitudes : esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation.

**Bibliographie**

BERTRAND R., *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident*, Paris, Ed. du Seuil, 2011.

BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand Colin, 1967.

SALLMANN J.-M., *Le grand désenclavement du monde (1200-1600)*, Paris, Payot, 2011.

WALLERSTEIN I., *The modern world system, I et II*, Cambridge, C.U.P., 1979.

[← Plan licence](#)**B122 : Initiation à l'histoire contemporaine**Année 1. 2<sup>e</sup> semestre

Responsable : Stéphanie KRAPOTH

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B122 – 1 : Initiation à l'histoire contemporaine 1 : L'Europe 1792-1914.**

Intervenant : Benoît LITTARDI

L'histoire de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle commence à la veille des révolutions politique et économique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et connaît une première inflexion à la fin des années 1840. Au cours de ces sept premières décennies, les habitants du continent européen mettent en œuvre, subissent, voire résistent à ces révolutions et à leurs conséquences. Amorcée par un ensemble de révolutions nationales à tonalité libérale, la période 1848-1914 se caractérise par le développement de plus en plus exacerbé de la nation. Celui-ci va de pair avec la nécessité croissante de la prise en compte des peuples et des masses et l'entrée véritable dans le monde industriel lesquels, conjugués, font progressivement de l'Europe la puissance dominante du monde jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

**Objectifs**

Savoirs : acquisition d'une culture générale historique sur le XIX<sup>e</sup> siècle européen ; maîtrise de la chronologie et des espaces concernés.

Compétences : articuler par soi-même l'apprentissage du fascicule de cours avec les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse) ; améliorer l'expression écrite.

Aptitudes : développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

**Bibliographie**

Dans l'attente du cours, pour renouer avec la période, on pourra lire avec profit les chapitres 19 à 24 (une petite centaine de pages) de *l'Histoire de l'Europe* dirigée par Jean CARPENTIER et François LEBRUN, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2003, 625 p.

Quand vous aurez reçu le cours, il vous faudra obligatoirement le lire avec Yannick RIPA, *Les 100 notions d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle européen*. Paris, Belin, coll. « Atouts histoire », 2007, 255 p.

Enfin, une mise en perspective de l'histoire de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle à l'échelle-monde apparaît dans le maître-ouvrage de Christopher A. BAYLY, *La naissance du monde moderne 1780-1914*. Paris, Les Éditions de l'Atelier/Le Monde Diplomatique, rééd. coll. « L'Atelier de Poche », 2007, 862 p. On peut en lire la longue introduction ici : <http://boutique.monde-diplomatique.fr/extrait-bayly>

**B122 – 2 : Initiation à l'histoire contemporaine 2 : L'Europe 1914-1992.**

Intervenante : Stéphanie KRAPOTH

Cet enseignement propose une approche synthétique des grands enjeux européens du « court vingtième siècle » (1914-1991). Pour la première moitié du siècle, il s'agit des démocraties libérales confrontées aux remises en cause multiples, dont la présence des régimes communistes, fascistes et nazis, avec les guerres mondiales considérées sous cet angle politique. Pour la seconde moitié du siècle, la donne de la « guerre froide » est à relier au démarrage et au devenir de la construction démocratique européenne, jusqu'au bouleversement induit par l'effondrement du bloc soviétique et au traité de Maastricht aspirant à répondre à ce bouleversement international. La conjoncture économique, avec ses crises et ses « miracles », prend toute sa place comme facteur essentiel de cette évolution.

**Objectifs**

Savoirs : acquisition d'une culture générale historique sur le XIX<sup>e</sup> siècle européen ; maîtrise de la chronologie et des espaces concernés.

Compétences : articuler par soi-même le cours magistral, les exercices réalisés en TD et les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse) ; améliorer l'expression écrite et orale.

Aptitudes : développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

**Bibliographie**

- BERSTEIN S., *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours : pour une histoire politique comparée du monde développé*, Paris, Hachette supérieur, 2013, 267 p.
- BOSSUAT G., *La France et la construction de l'unité européenne de 1919 à nos jours*, Paris, Colin (U), 2012, 271 p.
- BOSSUAT G., *Histoire de l'Union européenne. Fondations, élargissements, avenir*, Paris, Belin Sup, nouvelle Edition 2009, 411 p.
- DU REAU E., *L'idée d'Europe au XXe siècle. Des mythes aux réalités*, Bruxelles, Complexe (Questions à l'Histoire), nouvelle édition 2001, réimpression 2008, 375 p.

[← Plan licence](#)

**B123 : Savoirs et méthodes en histoire ancienne**

Année 1. 2<sup>e</sup> semestre

Responsable : Karin MACKOWIAK

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**Sociétés antiques, espaces et cultures.**

Intervenants : Hadrien BRU et Karin MACKOWIAK

Ce cours approche l'histoire des principales cultures et sociétés de l'antiquité, en dehors de la Grèce et de Rome. Les civilisations antiques orientales seront privilégiées dans ce cours qui proposera aux étudiants de fréquenter, d'une part, les horizons de l'Égypte (K. Mackowiak) et, d'autre part, la Mésopotamie antique (H. Bru). Ce sera l'occasion d'étudier les structures politiques centenaires de ces civilisations, leurs sociétés et leurs cultures millénaires qui ont grandement façonné l'histoire de l'antiquité. La mise en regard avec la Grèce et Rome apparaîtra avec d'autant plus de clarté aux étudiants qui sont familiarisés, au fil des années de Licence, à l'ensemble de l'antiquité.

Sur le plan méthodologique, l'UE est destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire antique.

**Prérequis**

Maîtriser la chronologie générale et les grandes étapes de l'évolution de l'humanité à l'époque antique, entre la Méditerranée et le Moyen Orient.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance de grands événements et de problématiques majeures de l'histoire ancienne, maîtrise des repères chronologiques essentiels par le biais d'une application méthodologique.

Compétences : lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs

Aptitudes : capacité à rédiger un commentaire composé et une dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique, capacité d'exposition orale incluant la maîtrise des différents supports pédagogiques utilisables.

**Bibliographie**

- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'antiquité*, Paris, Colin, 1992.
- DILLEMANN L., *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Geuthner, Paris, 1962.
- DUNAND F. & ZIVIE-COCHE C., *Dieux et hommes en Égypte (3000 av. J.-C.-395 ap. J.-C.). Anthropologie religieuse*, Paris, A. Colin, 1991.
- KRAMER S.N., *L'Histoire commence à Sumer*, Paris, Flammarion, 2015 (rééd.).
- VANDERSLEYEN C., *L'Égypte et la vallée du Nil, 2 : De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris, PUF, 1995.
- VERCOUTER J., *L'Égypte et la vallée du Nil, 1 : Des origines à la fin de l'Ancien Empire, (12000-2000 av. J.-C.)*, Paris, PUF, 1992.
- SCHULZ R., SEIDEL M., *L'Égypte. Sur les traces de la civilisation pharaonique*, Paris, 2013.
- VALBELLE D., *Histoire de l'État pharaonique*, Paris, PUF, 1988.

[← Plan licence](#)**B124 : Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine** Année 1. 2<sup>e</sup> semestre

Responsable : Odile ROYNETTE

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**Approches de l'histoire de la Première Guerre mondiale en France.**

Intervenante : Odile ROYNETTE

Cet enseignement présente une question d'histoire contemporaine par le biais de l'historiographie, c'est-à-dire des différentes interprétations ou approches scientifiques auxquelles le phénomène étudié a donné lieu (ex. : histoire des médias depuis le milieu du XIXe siècle ; la Première Guerre mondiale ; les totalitarismes au XXe siècle...)

**Prérequis**

Connaître les contenus des programmes des classes de Première et Terminale concernant les thématiques abordées.

**Objectifs**

Savoirs : approfondissement d'une culture générale historique sur les XIXe et XXe siècles ; maîtrise des grands enjeux de l'historiographie sur les thématiques étudiées.

Compétences : relier explicitement l'historiographie du thème étudié à un savoir historique maîtrisable par un étudiant de L1, mobilisable à l'aide d'un manuel ; articuler par soi-même le cours magistral, les documents proposés et les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse) ; améliorer l'expression écrite et orale.

Aptitudes : développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

**Bibliographie**

AUDOUIN-ROUZEAU S. et BECKER A., *14-18, retrouver la Grande Guerre*, Paris, Folio Histoire, 2003.

DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Folio Histoire, 2010.

POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

PROST A., WINTER J., *Penser la Grande Guerre*, Paris, Points-Seuil, 2004.

[← Plan licence](#)**B125 : C2i**Année 1. 2<sup>e</sup> semestre

Responsable : Isabelle MAISSE

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

Compléter les compétences des étudiants sur les outils de type traitement de texte, tableur et logiciel d'aide à la présentation orale. Les initier au travail à l'aide d'outils collaboratifs, à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, aux aspects juridiques de l'informatique, et de façon plus générale, à une culture numérique et informatique.

**Objectifs**

Acquérir des connaissances et des compétences afin d'utiliser efficacement, et selon le bon usage, les outils numériques.

[← Plan licence](#)

## 3 L2 SEMESTRE 3

**B231 : Grandes questions d'histoire ancienne**Année 2. 3<sup>e</sup> semestre

Responsable : Hadrien BRU

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B231 – 1 : Grandes questions d'histoire ancienne 1 : Aristocratie et tyrannie en Grèce archaïque.**

Intervenante : Karin MACKOWIAK

Le cours étudie l'histoire politique, sociale, économique, culturelle et religieuse de la civilisation grecque, depuis les Mycéniens (XVI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) jusqu'à la fin de l'époque archaïque (VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) par le biais, notamment, des élites sociales grecques. A travers elles, il s'agira de comprendre comment se sont constituées les structures successives du pouvoir, de la royauté aux cités. La société et les élites ont connu des étapes de ruptures successives mais elles s'inscrivent également dans des continuités, entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> millénaires av. J.-C., que des sources aussi variées que l'archéologie, la littérature ou l'art nous font entrevoir. Dans ce grand tableau des origines de la civilisation hellénique, il s'agira de comprendre la constitution progressive et la diffusion de la culture grecque, des identités sociales et culturelles.

**Prérequis**

Maîtriser la chronologie générale de l'antiquité et les grandes étapes de l'histoire politique.

**Objectifs**

Enseigner une culture générale historique de l'antiquité grecque archaïque ; maîtriser la chronologie et les espaces de référence.

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours/td/lectures obligatoires et personnelle. Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation.

**Bibliographie**

AMOURETTI M-C. et RUZE F., *Le monde grec antique des palais crétois à la conquête romaine*, Paris, 2003 (rééd.).

BAURAIN C., *Les Grecs et la Méditerranée orientale*, Paris, Nouvelle Clio, PUF, 1997.

DELORME J., *La Grèce primitive et archaïque*, Paris, A. Colin, 1992 (3<sup>e</sup> éd.)

FINLEY M.I., *Les premiers temps de la Grèce : l'Age du bronze et l'époque archaïque*, Paris, Flammarion, 1980.

MOSSE C. et SCHNAPP-GOURBEILLON A., *Précis d'histoire grecque du début du II<sup>e</sup> millénaire à la bataille d'Actium*, Paris, 1990 (2<sup>e</sup> édition 2003).

POURSAT J-C., *La Grèce préclassique : des origines à la fin du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, Point Histoire, 1995.

QUEYREL A., *Athènes : la cité archaïque et classique, du VIII<sup>e</sup> à la fin du Ve siècle*, Paris, Picard, 2003

**B231 – 2 : Grandes questions d'histoire ancienne 2 : Démocratie et hégémonie en Grèce classique.**

Intervenant : Hadrien BRU

Le cours couvrira les grandes problématiques politiques, culturelles, économiques et géopolitiques de la Grèce classique, en rapport avec le monde égéen et la Méditerranée orientale. Le cours sera notamment axé sur la naissance de la démocratie à Athènes au Ve s. av. J-C et son fonctionnement. Il s'agira de comprendre, malgré les oppositions, les remises en cause et les défaites, la solidité de ce régime qui s'est largement diffusé dans le monde grec des cités.

**Objectifs**

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

**Bibliographie**

- AMOURETTI M.-C. et RUZE F., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette Supérieur, 1999.  
 BRIANT P. & LEVEQUE P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 1 : Le Ve siècle*, Paris, PUF, 1995.  
 BRUN P., *La Grèce à l'époque classique*, Paris, A. Colin, 2005.  
 CABANES P., *Petit atlas historique de l'antiquité grecque*, Paris, A. Colin, 1992.  
 LEVY E., *La Grèce au Ve siècle de Clithène à Socrate*, Paris, Seuil, 1995.  
 SARTRE M., *Histoires grecques*, Paris, Seuil, 2006.  
 LEFEVRE F., *Histoire du monde grec antique*, Paris, 2007.  
 MOSSE C., *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Complexe, 1992.  
 ORRIEUX C. et SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1999.  
 VIAL C., *Lexique d'antiquités grecques*, Paris, A. Colin, 1972.  
 VERNANT J.-P. (dir.), *L'homme grec*, Paris, Seuil, 1993.

[← Plan licence](#)

<b>B232 : Grandes questions d'histoire médiévale</b>
--

Année 2. 3<sup>e</sup> semestre

Responsable : Sylvie BEPOIX

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B232 – 1 : Grandes questions d'histoire médiévale 1 : La France capétienne : le pouvoir royal (987 – fin XIII<sup>e</sup> siècle).**

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

Ce cours porte sur le Royaume de France durant trois siècles déterminants de son histoire. Une focale est faite chronologiquement et géographiquement, apportant précisions et analyses plus pointues. On se consacrera ici essentiellement aux aspects politiques et institutionnels : en trois siècles les Capétiens, partant d'un royaume éclaté où le roi ne dispose que d'un domaine très restreint, construisent une puissance, le Royaume de France reconnu de tous ses voisins. Un Etat se construit et se renforce, poussant les institutions locales et centrales à évoluer.

**Objectifs**

Maîtriser une période dans des approches thématiques, acquérir des connaissances et être capable de les réinvestir dans des questionnements à but démonstratif.

Etre capable d'appréhender une période historique sans à priori anachroniques. Connaître le vocabulaire disciplinaire.

Mise en œuvre des connaissances et acquis, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

**Bibliographie** (une bibliographie plus importante figure dans le cours écrit)

- GAUVARD C., *La France au Moyen Age, du Ve au XVe siècle*, Paris, P.U.F. (Coll. 1er cycle), 1996.  
 BARTHELEMY D., *L'ordre seigneurial (XIe-XIIIe s.)*, Nouvelle histoire de la France médiévale, t. 3, Paris, 1990.  
 BOURRIN-DERRUAU M., *Temps d'Equilibre, temps de rupture, XIIIe siècle*, Nouvelle histoire de la France médiévale, t. 4, Paris, 1990.

**B 232-2 : Grandes questions d'histoire médiévale 2 : Économie, société et religion dans le royaume de France, XI<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles.**

Intervenante : Sylvie BEPOIX

Cette période connue sous l'expression de « beau Moyen âge » correspond à un véritable âge d'or concrétisé par un essor économique sans précédent doublé d'un accroissement démographique et de modifications sociales posant les fondements de nos sociétés actuelles. La religion, élément indissociable de la société médiévale, connaît, elle aussi, de profondes modifications au cours de cette période.

**Objectifs**

Maîtriser une période et une thématique, continuer d'acquérir des connaissances dans le but de les mettre en question et de les démontrer dans le cadre de questionnements historiens.

Etre capable d'appréhender une période historique sans à priori anachroniques. Connaître le vocabulaire disciplinaire. Etre capable de se documenter et de mobiliser cette documentation.

Mise en œuvre des connaissances et acquis, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

**Bibliographie**

CARPENTIER E., LE MENE M., *La France du XIe au XVe siècle, Population, société, économie*, Paris, 1996.  
 FELLER L., *Paysans et seigneurs*, Paris, 2007.  
 HELVETIUS A.-M., MATZ J.-M., *Église et société au Moyen Âge, Ve-XVe siècles*, Paris, 2008.

[← Plan licence](#)

**B233 : Savoirs et méthodes en histoire médiévale**

Année 2. 3<sup>e</sup> semestre

Responsable : Sylvie BEPOIX

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

Le cours propose de travailler sur l'ensemble de la période dans une optique méthodologique. Il débute par une mise en perspective chronologique afin de maîtriser les évolutions de l'ensemble de la période. Ensuite une application méthodologique sera faite de ces connaissances, apprendre à problématiser à partir de sujets, mieux maîtriser l'exercice de la dissertation et de l'explication de texte.

**Objectifs**

Connaissance des grands événements et des dynamiques majeures de la période historique, maîtrise des repères chronologiques essentiels.

Savoir lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée. Développer l'expression écrite dans une approche historique.

**Bibliographie**

BERLIOZ J., *Le commentaire de documents en histoire médiévale*, Paris, Seuil (Coll. Mémo), 1996.  
 KAPLAN M., (dir.), *Le Moyen Age*, tomes 1 et 2, Bréal (Coll. Grand Amphi), 1995.

[← Plan licence](#)

**B234 - Historiographie et fabrique de l'histoire moderne**

Année 2. 3<sup>e</sup> semestre

Responsable : Corinne MARCHAL

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

Les modes d'écriture de l'histoire aux temps modernes.

**Objectifs**

Ce cours a pour objet de présenter les différents modes d'écriture de l'histoire sur les temps modernes et les discours de la méthode historique, des érudits de la Renaissance à nos jours.

Savoirs : connaissance des grands courants historiographiques de la période moderne, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique.

Compétences : lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs

Aptitudes : capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel et à adopter une posture scientifique impartiale.

**Bibliographie**

- **Ouvrages généraux :**

CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, 2013.

EHRARD Jean et PALMADE Guy, *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1964. Excellent ouvrage, qui pose de façon claire dans une première partie les grands moments de l'évolution de l'écriture de l'histoire, puis donne des extraits de textes des principaux historiens, de Villehardouin à Marc Bloch.

- **Ouvrages spécialisés :**

FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953 (1ère éd.). Un important recueil de lecture facile des articles de l'historien moderniste, l'un des fondateurs des *Annales*.

- **Sources :**

La « préface » de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* est donnée par extraits dans ce cours ; on pourra la retrouver in extenso dans la réédition en 1966 en deux volumes (A. Colin).

- **Souvenirs d'historiens (éventuellement) :**

Les historiens n'ont commencé qu'à une époque récente à s'expliquer sur leurs choix, leur métier, leur conception de la discipline.



Parce que son parcours et son œuvre sont singuliers, on pourra lire ARIÈS Philippe, *Un historien du dimanche*, Paris, Seuil, 1980.

← Plan licence

## B235 : Langues.

Année 2. 3<sup>e</sup> semestre

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

• Au choix :

### B235-1 : Anglais remise à niveau (FIT-EST).

Intervenante : Céline SABIRON - celine.sabiron@univ-lorraine.fr

#### Objectifs

Le cours consiste en une remise à niveau lexicale et grammaticale en anglais.

L'objectif est de réviser les bases de l'anglais (règles de prononciation, rappels grammaticaux), et de travailler la compréhension orale et écrite par l'étude de textes variés. L'accès à internet est impératif pour le cours et pour l'examen.

### B235-2 : Allemand – Compréhension orale et écrite (FIT-EST).

Intervenant : Vincent FORGEOT - vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

#### Objectifs

Ce cours vise à entraîner à la compréhension orale et écrite de l'allemand contemporain.

#### Bibliographie

- Lire *Vocabulaire*

- Révisions grammaticales dans la *Grammaire de l'allemand de A à Z*.

### B235-3 : Grec débutant (FIT-EST).

Intervenant : L. LEIDWANGER - laurent.leidwanger@u-bourgogne.fr

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.

#### Objectifs

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

Le cours est accessible uniquement en téléchargement. Dès l'inscription dans le cours, un nom d'utilisateur et un mot de passe seront adressés par mail aux étudiants à partir de leur adresse électronique **indispensable (adresse sur le compte edu-fcomte.fr)**.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

#### Bibliographie

RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 1991.

ALLARD et FEUILLATRE, *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972.

LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.

### B235-4 : Latin débutant (CFOAD-Dijon).

Intervenant : G. BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Initiation à la langue latine.

#### Objectifs

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit.

On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part. Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

#### Bibliographie

Une grammaire scolaire ; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines*, GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).

Un dictionnaire latin-français non abrégé.

## 4 L2 SEMESTRE 4

**B241 : Grandes questions d'histoire moderne**Année 2. 4<sup>e</sup> semestre

Responsable : Corinne MARCHAL

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B241-1 : Grandes questions d'histoire moderne 1 : La France au XVIII<sup>e</sup> siècle : crises et mutations.**

Ce cours a pour propos de révéler les changements profonds, irréversibles, qui affectent la France au XVIII<sup>e</sup> siècle et de souligner la complexité et les contradictions de ce « siècle Janus » (Hubert Méthivier), attaché à l'Ancien Régime et le reniant tout à la fois.

**Objectifs**

Maîtriser un savoir plus précis. Savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire et être capable de saisir la complexité des phénomènes historiques et de distinguer subjectivité et partialité. Il est également nécessaire de connaître le vocabulaire disciplinaire, de mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome. L'étudiant-e doit acquérir un esprit analytique, maîtriser la langue et savoir se documenter.

**Bibliographie**

AVEZON L., *La France au XVIII<sup>e</sup> siècle : 1715-1789*, Paris, A. Colin, 2011.  
 CHALINE O., *La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin-Sup., 2012.  
 COTTRET M., *Culture et politique dans la France des Lumières 1715-1792*, Paris, A. Colin, 2002.  
 DENIS M. et BLAYAU D., *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2004.  
 ZYSBERG A., *La monarchie des Lumières 1715-1786*, Paris, Seuil (Nouvelle histoire de la France moderne), 2002.

**B241-2 : Grandes questions d'histoire moderne 2 : l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle : unité et divisions.**

Ce cours explore les éléments qui façonnent l'unité de l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il souligne également les limites de cette unité, mettant en exergue les divisions entre puissances européennes et l'hétérogénéité des sociétés et des économies du continent.

**Objectifs**

Maîtriser un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire.

Savoir assembler, comprendre et utiliser les sources du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Savoir restituer les phénomènes historiques dans leurs dynamiques et leur complexité au moyen d'une expression écrite claire et concise.

**Bibliographie**

## • Ouvrages de synthèse :

DENIS M. et BLAYAU N., *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 1990.  
 DEYON P., *L'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris (Coll. « les Fondamentaux »), 1995-2000.  
 LEBRUN F., *L'Europe et le monde (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, A. Colin, 1987.  
 PERONNET M., *Le XVIII<sup>e</sup> siècle des Lumières à la Sainte-Alliance*, Paris, Hachette Supérieur, 1998.

## • L'Europe des Lumières :

CASSIRER E., *La Philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1997.  
 POMEAU R., *L'Europe des Lumières, cosmopolitisme et unité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995.  
 POULOT D., *Les Lumières*, Paris, PUF, 2000.

• La Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle :

CHASSAIGNE P., *Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours*, Paris, Flammarion, 1996.  
 COTTRET M., *Histoire d'Angleterre XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2003.  
 MINOIS G., *L'Angleterre géorgienne*, Paris, PUF (Coll. « Que sais-je ? » n° 3303).  
 TUTTLE E., *Les Iles britanniques à l'âge moderne, 1485-1783*, Paris, Hachette, 1996.

## • Le despotisme éclairé :

BLUCHE F., *Le despotisme éclairé*, Paris, Fayard, 1969.

## • Les relations entre puissances européennes :

BELY L., *Les relations internationales en Europe : XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1992.  
 DZIEMBOWSKI E., *La guerre de Sept Ans. 1756-1763*, Paris, Perrin, 2015.

## • Economie et sociétés :

DELLEAUX F., *Histoire économique de l'Europe moderne : XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Colin, 2015.  
 ZELLER O. (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine. La ville moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 2012

[← Plan licence](#)**B242 - Grandes questions d'histoire contemporaine**Année 2. 4<sup>e</sup> semestre

Responsable : Paul DIETSCHY

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B242-1 : Grandes questions d'histoire contemporaine 1 : Violences globales et guerres-monde.**

Intervenant : Paul DIETSCHY

Il s'agit d'étudier les mutations des conflits militaires et des formes de la violence de guerre depuis la Révolution française jusqu'aux conflits asymétriques contemporains dans une perspective globale. Une attention particulière sera portée aux guerres de conquête coloniale, aux conflits mondiaux, aux génocides et aux violences contre les civils. Voici quelques exemples de thématiques qui pourront être abordées : Des guerres révolutionnaires à la guerre de Sécession : la naissance de la guerre totale ? ; *Small wars* ; Les guerres de conquête coloniale ; La Grande Guerre et la mort de masse ; La SDN et la lutte contre la guerre ; La « guerre de 15 ans » ; Une guerre civile internationale : la guerre d'Espagne ; La Seconde Guerre mondiale et les populations civiles ; La guerre nucléaire ; Les guerres de décolonisation et postcoloniales ; Entre guerre civile et conflits asymétriques : le terrorisme ; Le « bel avenir de la guerre » dans le « nouvel ordre mondial »...

**Pré-requis**

Connaitre la chronologie des principaux événements de l'histoire européenne et de l'histoire mondiale de 1789 à nos jours à partir des bases fournies par les manuels de l'enseignement secondaire.

Maîtriser quelques concepts-clés : processus de totalisation, mobilisation, front intérieur, violence de masse, génocide.

**Objectifs**

Savoirs : approfondir les connaissances sur l'histoire contemporaine à travers une grande question transversale (XIXe-XXIe siècles).

Compétences : développer l'esprit de synthèse, développer la maîtrise des concepts de la discipline et l'apprentissage de l'expression écrite et orale.

Aptitudes : esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

**Bibliographie**

AGLAN A. et FRANK R. (dir.), *1937-1947 La guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, t. 1 et 2.

AUDOIN-ROUZEAU S., *Combattre : Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe-XXIe siècles)*, Paris, Ed. du Seuil, 2e Ed. 2011

BEAUPRE N., *Les Grandes Guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2e Ed. 2014

BELL D. et BELL A., *La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

FREMEAUX J., *De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010.

**B242-2 : Grandes questions d'histoire contemporaine 2 : La mondialisation actuelle.**

Intervenante : Catherine VUILLERMOT-VEBVET

La première leçon présentera les diverses hypothèses de datation, de définition, mais aussi de dénombrement des mondialisations. Elle caractérisera chaque mondialisation. Ensuite, le cours se focalisera sur la mondialisation actuelle qui a débuté dans les années 1970. Tout d'abord en expliquant la mondialisation commerciale (GATT, OMC, libre-échange, NTIC, containers...), puis en insistant sur les entreprises, comme acteurs et vecteurs de la mondialisation (délocalisation, FTN, capitalisme managérial...), et enfin en décrivant la mondialisation financière (flottement des monnaies, déréglementation, FMI, crises...). Après avoir défini le sujet, on insistera sur les conséquences et sur les enjeux de la mondialisation (dettes, inégalités, question écologique...), puis on terminera par une réflexion sur la mondialisation actuelle comme choix politique néo-libéral à partir des années 1980 (confiance dans le marché et critique de l'État, Consensus de Washington), mais choix contesté (par les anti- et les altermondialistes).

**Objectifs**

Savoirs : maîtriser un savoir précis relatif à un champ de connaissances du XXe s. ; savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire, savoir comprendre leur originalité sans a priori.

Compétences : saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, Connaitre le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Aptitudes : esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

**Bibliographie**

- ADDA J., *La mondialisation de l'économie (Genèse et problèmes)*, Paris, La Découverte, 2 volumes, 8e édition, 2012, 344 p. (Une valeur sûre).
- ARDINAT G., *Comprendre la mondialisation en 10 leçons*, Ellipses, 2012, 192 p. (Ouvrage de référence, car clair et très structuré avec un excellent glossaire).
- ARNAUD A.-J. (dir.), *Dictionnaire de la mondialisation*, Paris, LGDJ, 2010, 530 p. (Pour consultation).
- BERGER S., *Notre première mondialisation : leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil, 2003, 96 p.
- GIRAUD P.-N., *La mondialisation : émergences et fragmentations*, Auxerre, Sciences Humaines, 2012, 167 p.

[← Plan licence](#)

**B243 - Savoirs et méthodes en histoire moderne.**

Année 2. 4<sup>e</sup> semestre

Responsable : Hugues DAUSSY

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

L'Europe de la Renaissance.

Intervenants : Hugues DAUSSY et Marie DAUSSY

Le cours a pour ambition de présenter les différentes facettes du mouvement culturel que fut la Renaissance. Vécue à la fois comme un retour aux sources antiques et comme un formidable élan novateur, la Renaissance se diffusa, progressivement et avec une intensité variable de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'ensemble des États de l'Europe occidentale. On s'intéressera à tous les aspects de ce renouveau culturel, en particulier à l'humanisme, à l'art, au progrès scientifique et technique, aux découvertes géographiques, mais aussi à l'impact de ces bouleversements dans les domaines politique, militaire, diplomatique et religieux. Humanistes, artistes et princes mécènes seront au cœur de la réflexion conduite à travers un large spectre thématique. Le TD, étroitement appuyé sur le cours, a pour objectif d'enseigner les méthodes de la dissertation et du commentaire de textes historiques.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance des grands événements et des dynamiques majeures ; maîtrise des repères chronologiques essentiels.

Compétences : lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit selon les codes communs.

Aptitudes : capacité à maîtriser les techniques du commentaire de texte et de la dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

**Bibliographie**

- BURKE P., *La Renaissance européenne*, Paris, Seuil (Coll. « Faire l'Europe »), 2000.
- DAUSSY H., GILLI P. et NASSIET M., *La Renaissance (vers 1470-vers 1560)*, Paris, Belin, 2002.
- DELUMEAU J., *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1967 et 1984.
- GARIN E. (dir.), *L'homme de la Renaissance*, Paris, Seuil, 1990.
- HALE J.R., *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Paris, Perrin, 1991.
- JOUANNA A., *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, Paris, Ed. Robert Laffont (Coll. « Bouquins »), 2001.
- TALLON A., *L'Europe de la Renaissance*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je ?), 2006.

[← Plan licence](#)

**B244 - Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale**

Année 2. 4<sup>e</sup> semestre

Responsable : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

Histoire de la Bourgogne (IV-XVe siècles) :

Intervenantes : Laurence DELOBETTE et Anne WAGNER

- **Anne WAGNER : La Bourgondie**

La Bourgondie fut créée par le peuple burgonde après son installation en Sapaudie, au Ve siècle. Gondebaud gouverna un territoire qui s'étend de Langres à Marseille et du Rhin à la Loire. Les fils de Clovis mettent un terme au royaume burgonde. Les Mérovingiens y installent un roi - le plus connu fut Gontran. En 613, après la capture et la mise à mort de Brunehilde, Clotaire II réunit la Bourgogne à ses États. En 687, le royaume de Bourgogne-Neustrie disparaît dans l'empire carolingien. Le traité de Verdun de 843 divise la Bourgogne. En 879, une assemblée réunie à Mantaille élit pour roi Boson, beau-frère de Charles le Chauve. Son élection réalise contre lui l'union des Carolingiens, Boson meurt en 887. En 888 les grands de Transjurane se réunissent dans la basilique d'Agaune pour proclamer roi le duc Rodolphe. Rodolphe III, mort en 1032, sans postérité, institue l'empereur Conrad II son héritier.

• **Laurence DELOBETTE-DELSALLE : La Bourgogne**

Si l'expression avait encore quelque vigueur, il serait possible d'introduire le cours sous une forme interrogative et de se demander : « De quoi la Bourgogne est-elle le nom ? ». En effet, dans un ouvrage célèbre paru en 2011 et intitulé *Vanished Kingdoms*, l'historien Norman Davies identifie pas moins de quinze incarnations de la Bourgogne, du Ve au XXe siècle. Un peu auparavant, le géographe Jean-Jacques Bavoux a quant à lui posé, dans un article publié en 1992, cette question radicale : « La Bourgogne existe-t-elle ? ». Ces deux auteurs montrent comment l'impression fallacieuse de continuité masque en réalité une grande instabilité territoriale et institutionnelle. Le cours et les TD s'inscriront dans la suite de ceux dispensés par Anne Wagner et porteront, dans la perspective évoquée ci-dessus, sur cette notion de Bourgogne, « véritable aire d'indécision » incarnée par de nombreuses configurations, du royaume au duché et au comté et des États bourguignons aux cercles de Bourgogne. Le territoire bourguignon, très loin d'apparaître comme un espace délimité et fixe, constitue bien sûr une construction, très liée aux rapports entre une société donnée et l'espace dans lequel elle se développe.

**Objectifs**

Savoirs : acquérir une connaissance des grands courants historiographiques de la période médiévale, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique.

Compétences : lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit.

Aptitudes : capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel.

**Bibliographie**

DEMOTZ F., L'An 888. *Le Royaume de Bourgogne. Une puissance européenne au bord du Léman*, Lausanne, 2012.

FAVROD J., *Les Burgondes. Un royaume oublié au cœur de l'Europe*, Lausanne, 2002.

FIETIER R. (DIR.), *Histoire de la Franche-Comté*, Toulouse, Privat, 1977.

GONZALES A. et GRESSER P., *Nouvelle histoire de la Franche-Comté*, Pontarlier, éditions du Belvédère, t. 1, 2014.

GUILLERE C., POISSONJ.-M., RIPART L., DUCOURTHIAL C. (DIR.), *Le Royaume de Bourgogne autour de l'an Mil*, Université de Savoie, 2008.

LECUPPRE-DESJARDIN E., *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIVe-XVe siècles)*, Paris, 2016.

*Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie : de 888 aux premières années du XIIe siècle*, Paris, SEDES, 2008 (chapitres sur la Bourgogne).

RICHARD J. (DIR.), *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse, Privat, 1978.

[← Plan licence](#)

**B245 - Préprofessionnalis. 1 : notes de synthèse et comptes rendus de lecture** Année 2. 4<sup>e</sup> semestre

Responsable : Bassir AMIRI

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**Objectifs**

Savoirs : appréhender la connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire, des sources aux méta-documents.

Compétences : pouvoir décrire, synthétiser et mettre en relation des documents, résumer et restituer les apports d'un document.

Aptitudes : acquérir une capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer.

**B245-1 : Préprofessionnalisation 1 : histoire ancienne et histoire médiévale.**

**1/ Méthodologie du travail universitaire en histoire ancienne.**

Intervenant : Bassir AMIRI

Ce cours a pour objectif l'apprentissage de techniques nécessaires aux études en histoire ancienne et notamment l'acquisition des méthodes universitaires et disciplinaires en histoire. L'enseignement porte sur des exercices précis (note de synthèse et compte rendu de lecture) autour de questions englobant les grands domaines d'étude de l'histoire ancienne (politique, économie, société, culture).

**Bibliographie**

FINLEY M.I., *Sur l'histoire ancienne. La matière, la forme et la méthode*, Paris, La (Re)découverte, 2001.

**2/ Diversité documentaire en histoire médiévale.**

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

Le cours envisage la diversité documentaire qu'il est possible de mobiliser en histoire médiévale, et notamment le développement des « humanités numériques ». Les étudiants auront à s'intéresser à différents sites internet ainsi qu'à diverses réalisations disponibles en ligne.

**Bibliographie**

CAROZZI C. et TAVIANI-CAROZZI H. (dir.), *Le médiéviste devant ses sources, questions et méthodes*, Marseille, 2004.

GUYOTJEANNIN O., *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.

*Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP*, Publications de la Sorbonne. Série Histoire ancienne et médiévale, 98, Paris, 2008 (disponible en ligne sur Persée).

**B245-2 : Préprofessionnalisation 1 : histoire moderne et histoire contemporaine.****1/ Exercices et méthodes en histoire moderne.**

Intervenant : Jérôme LOISEAU

Ce cours, en partant notamment d'un livre de travail consacré à la mondialisation moderne, se propose d'entraîner différentes compétences transférables dans d'autres domaines : notes de lectures, résumés de chapitres et d'articles, mises en relation des informations.

**Bibliographie**

BROOK T., *Le chapeau de Vermeer. Le XVIIIe siècle à l'aube de la mondialisation*, Paris, Payot, 2010 (livre de travail).

**2/ Histoire du monde contemporain : le monde depuis 1789.**

Intervenant : Benoît LITTARDI

C'est au sein de cet espace-temps global que seront choisis des documents de taille et de quantités variables sur lesquels les étudiants devront réaliser des notes de synthèse et effectuer des comptes rendus de lecture partielle ou non d'ouvrages ayant une large ouverture historique.

**Bibliographie**

MALASSINGNE P. et F., *Rédiger une note de synthèse*, Paris, Eyrolles, 2013, 202 p.

[← Plan licence](#)

## 5 L3 SEMESTRE 5

L'évaluation du L3 Histoire est spécifique, comprenant des examens écrits de 4 h par module disciplinaire, 2 h pour les autres.

**B351 - Approfondissement en histoire ancienne**Année 3. 5<sup>e</sup> semestre

Responsable : Guy LABARRE

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B351-1 : Approfondissement en histoire ancienne 1 : Les monarchies hellénistiques.**

Intervenant : Guy LABARRE

De grandes monarchies sont nées des suites de la conquête d'Alexandre et des rivalités entre ses successeurs. Comment ces royaumes ont-ils été créés ? Quelles furent leurs évolutions jusqu'à la domination romaine ? Comment les rois réussirent-ils à imposer leur autorité sur des territoires immenses et hétérogènes, et quels Etats réussirent-ils à édifier ? Quelles furent les relations des rois et de leurs représentants avec les cités grecques, mais aussi avec les peuples conquis qui avaient conservé leurs traditions, leur langue et leur culture ? Il s'agira donc de comprendre ce qui caractérise ces monarchies et cette période dite hellénistique parce que marquée par la diffusion de la culture hellénique en milieu étranger.

**Objectifs**

Savoirs : maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique, connaissance approfondie des sources et de leurs approches.

Compétences : dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche, préparer son orientation professionnelle en lien avec la formation.

Aptitudes : esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

**Bibliographie**

CABANES P., *Le monde hellénistique*, 323-188, Paris, Seuil, 1995.

CAPDETREY L., GRANDJEAN C., HOFFMANN G. et alii, *Le monde hellénistique*, Paris, Armand Colin, 2008.

CAPDETREY L., *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

PREAUX C., *Le monde hellénistique, la Grèce et l'Orient*, 2 vol., Paris, 2002 (Rééd. de 1978).

PROST F. (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

SARTRE M., *L'Anatolie hellénistique, de l'Egée au Caucase*, Paris, A. Colin, 2003.

VIAL C., *Les Grecs, de la Paix d'Apamée à la bataille d'Actium*, 188-31, Paris, Seuil, 1995.

WILL E., *Histoire politique du monde hellénistique*, 2 vol., Paris, Seuil (Coll. Points-Histoire), 2003 (nouvelle édition).

**B351-2 : Approfondissement en histoire ancienne 2 : Origines et développement du christianisme dans l'antiquité.**

Intervenant : Antonio GONZALES

Il s'agit dans le cadre de cet enseignement d'aborder la genèse du christianisme et ses différents courants spirituels et culturels à partir des origines juives et helléniques. On verra également comment cette philosophie va devenir la religion centrale et une religion de pouvoir à la fin de l'Antiquité dans le Bassin méditerranéen.

**Objectifs**

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, connaissance approfondie des sources et de leurs approches.

Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche.

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

**Bibliographie**

BENOIT A. et SIMON M., *Judaïsme et christianisme antique d'Antiochus Epiphane Constantin*, Paris, 1998

MATTEI P., *Le Christianisme antique (Ier-Vème siècles)*, Paris, 2002

MATTEI P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Paris, 2011

DAVIES J. G., *La Vie quotidienne des premiers Chrétiens*, Neuchâtel, 1956

[← Plan licence](#)

**B352 : Approfondissement en histoire médiévale**Année 3. 5<sup>e</sup> semestre

Responsable : Émilie ROSENBLIEH

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B352-1 : Approfondissement en histoire médiévale 1 : Crise et reconstructions dans le royaume de France, XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles.**

Intervenante : Sylvie BÉPOIX

Après trois siècles de prospérité, toute l'Europe occidentale va connaître de graves crises. Le royaume de France au cours de l'essor a été étudié en Deuxième année, dans ses aspects politiques, économiques, sociaux et religieux, éléments de connaissance préalable à la compréhension de la période qui va nous intéresser cette année. Ils sont donc considérés comme assimilés, nous n'y reviendrons pas. Le thème, exclusivement économique et social, s'ouvre donc sur le début de la rupture avec l'époque de croissance puis envisage les crises et leurs conséquences sur la société et l'économie du royaume. Enfin, la période ultérieure, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, voit la dépression s'installer et les nécessaires adaptations qui mèneront au début de la reconstruction, fin XV<sup>e</sup> siècle. Le temps long permet une approche intéressante des réactions, adaptations des populations et de l'économie face à des crises extrêmement violentes et provoquant souvent l'incompréhension. Des exemples précis seront cependant utilisés pour illustrer les différents phénomènes.

**Objectifs**

Acquérir une maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique.

Développer un esprit critique et analytique.

Mener un travail autonome et réflexif.

**Bibliographie**CONTAMINE P., *L'économie médiévale*, Paris, 1993.CARPENTIER E., LE MENE M., *La France du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, population, société, économie*, Paris, coll. PUF, 1996.FOSSIER R., *La société médiévale*, Paris, 1991.BOVE B., *Le temps de la guerre de cent ans*, Paris, 2009.TOUREILLE V. (dir.), *Guerre et société, 1270-1480*, Paris, 2013.**B352-2 : Approfondissement en histoire médiévale 2 : La monarchie pontificale, une théocratie contestée ? (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles).**

Intervenante : Emilie ROSENBLIEH

La papauté tenta d'instaurer une théocratie dans la chrétienté, entre la réforme grégorienne (2<sup>nd</sup>e moitié du XI<sup>e</sup> siècle) et la Réforme protestante (début du XVI<sup>e</sup> siècle). La première partie du cours retrace l'évolution du gouvernement pontifical de l'Église latine, entre le moment où le pape se réserva le titre de « vicairius Christi » (*vicarius Christi*) au début du XIII<sup>e</sup> siècle et l'absolutisation de la monarchie pontificale à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, la papauté traversa d'importantes crises politiques, par exemple sous le pontificat de Boniface VIII, durant le Grand Schisme d'Occident ou lors de la contestation conciliaire.

Il s'agit d'étudier, dans une seconde partie les principaux acteurs du gouvernement pontifical de l'Église latine (cardinaux, évêques), les rouages de la bureaucratie curiale, ainsi que les fondements sacrés, juridiques et rituels, de la légitimité attachée au Siège apostolique. La primauté que les papes ont revendiquée au sommet de l'Église latine a suscité des résistances et des oppositions, tant dans le clergé que parmi les princes. Contestée, la papauté n'en fut pas moins imitée : elle constitua un modèle opératoire pour les États européens en construction.

**Objectifs**

Acquérir une maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique.

Développer un esprit critique et analytique.

Mener un travail autonome et réflexif.

**Bibliographie**CEVINS M-M. et MATZ J-M., *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179-1449*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 (Histoire).HILAIRE Y-M. (dir.), *Histoire de la papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Tallandier, 1996 rééd. 2003 (Point histoire), p. 208-299.LEVILLAIN P. (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994 rééd. 2003.VAUCHEZ A. (dir.), *Histoire du christianisme : des origines à nos jours, t. 5 : Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274), ; t. 6 : Un temps d'épreuves (1274-1449)*, MOLLAT du JOURDIN M. et VAUCHEZ A. (dir.), Paris, Desclée, 1990 et 1993.VINCENT C., *Église et société en Occident, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Colin (Collection U), 2009.[← Plan licence](#)**B353 - Savoirs et méthodes en histoire contemporaine**Année 3. 5<sup>e</sup> semestre



Responsable : Odile ROYNETTE

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**Démocratie et République en France (1789-1947)**

Intervenants : Odile ROYNETTE et Maxime KACI

La Révolution française, révolution des droits, marque une étape décisive à un triple niveau : l'irruption de nouveaux acteurs politiques et de nouvelles formes de participation à la vie publique, une culture politique qui marque durablement l'histoire de la France contemporaine et une réflexion sur les limites et les enjeux de la citoyenneté, de la République et de la Nation.

Régimes césarisâtes, crises révolutionnaires, progrès inégaux de la démocratie parlementaire, avènement du régime républicain à la fin du XIXe siècle, mais aussi ses exclusions et ses contestations sociales et idéologiques dans la première moitié du XXe siècle scandent la vie politique française, jusqu'à la refondation de la République à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, source d'espoirs et de déceptions.

Voici quelques-unes des thématiques qui pourront être abordées : Les fondements de la souveraineté populaire sous la Révolution française ; Démocratie et Terreur : la Première République ; L'invention du césarisme démocratique ; La monarchie censitaire des Bourbons ; La monarchie censitaire du roi-bourgeois ; Les paradoxes du suffrage universel : la Seconde République ; Le césarisme démocratique de « Napoléon le Petit » ; La conquête de la République par les républicains ; La République « absolue » ; La laïcité en question ; Contestations antirépublicaines fin de siècle ; L'apogée du modèle républicain ; La crise du modèle républicain des années 1930 ; Vichy et la République ; La Libération : de nouvelles fondations ?

**Objectifs**

L'étudiant doit être capable de mener les dissertations qui seront demandées dans le cadre de l'évaluation et/ou de commenter des documents de natures différentes. En licence 3ème année, il doit pouvoir collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation et commencer à planifier une recherche en lien avec les thématiques du cours. L'objectif de toute formation historique est d'acquérir, enfin, un esprit critique et analytique, le sens de la nuance et la neutralité dans le cadre d'un travail autonome et réflexif.

**Bibliographie**

AGULHON M., *La République (1880-1932)*, Paris, Hachette-Pluriel, 1999 (nouvelle éd.).

APRILE S., *La Révolution inachevée (1814-1870)*, Paris, 2010.

BEAUPRE N., *Les grandes guerres (1914-1945)*, Paris, 2012.

BERSTEIN S. et WINOCK M. (dir.), *Histoire de la France politique, t. 3 : L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Points-Seuil, 2008.

BOURDIN P. (dir.), *Citoyenneté, démocratie, république, 1789-1899*, Paris, Ellipses, 2014.

BRIARD M., BOURDIN P. et MARZAGALLI S., *Révolution, Consulat, Empire (1789-1815)*, Paris, 2009.

CORNETTE J. (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin, 2009.

DIAZ D., KACI M. et LEMBRE S., *Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899*, Paris, Bréal, 2014.

DUCLERT V., *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, 2010.

HINCKER L. (dir.), *Citoyenneté, république, démocratie en France, 1789-1899*, Neuilly, Atlande, 2014.

[← Plan licence](#)**B354 - Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne**Année 3. 5<sup>e</sup> semestre

Responsable : Antonio GONZALES

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**Historiographie des grandes questions d'histoire de l'Antiquité.**

Intervenants : Antonio GONZALES et Stéphane RATTI

Dans le cadre de ce cours, il s'agit d'expliquer comment la discipline historique s'est constituée, s'est développée et a produit une réflexion sur elle-même à travers les civilisations de l'Antiquité et la réception qui en a été la conséquence aux périodes ultérieures. La démarche sera donc historiographique mais aussi épistémologique.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance des grands courants historiographiques de l'antiquité, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique.

Compétences : lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs.

Aptitudes : capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel et à adopter une posture scientifique impartiale.

## Bibliographie

- Pour le cours d'A. Gonzales :

DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, 2 vol., Paris, 2010.

DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.

HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.

MARROU H.-I., *De la connaissance historique*, Paris, 1954 (nouvelle édition : Paris, 1975).

OFFENSTADT N., *L'historiographie*, Paris, 2011.

POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

- Pour le cours de S. Ratti :

ARNAUD-LINDET M-P., *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (IIIe av. J.-C. – Ve ap. J.-C.)*, Paris, 2001.

GINSBURG C., *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, trad. fr. M. Rueff, Paris, 2010.

LE ROUX P., *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil (Coll. Points Histoire), 1998.

RATTI S., *Écrire l'Histoire à Rome*, Paris, Belles Lettres (Coll. Histoire), 2009 (avec E. Wolff, P.-M. Martin et J.-Y. Guillaumin).

← Plan licence

## B355 - Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche.

Année 3. 5<sup>e</sup> semestre

Responsable : Marie-Claude CHARPENTIER

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

- Au choix :

### B355-1 : Préparation au stage et stage découverte.

#### a/ Préparation au stage

Intervenante : Marie-Claude CHARPENTIER

Ce module est conçu pour vous permettre à la fois de faire le bilan de vos compétences, vous mettre en situation professionnelle et valoriser votre licence d'histoire. L'enseignement primaire et secondaire est un débouché important de la licence d'histoire, cependant d'autres secteurs d'activités sont susceptibles de vous intéresser, comme le journalisme (différents médias), les métiers du patrimoine (Musées, Archives...), de l'animation culturelle (Municipalités, MJC...), ou de la documentation (Médiathèque, CDI...) sans oublier les métiers de l'édition, de l'audiovisuel ou de la librairie. La liste est loin d'être exhaustive (des indications sur différents lieux de stage sont présentés dans le cours).

Le stage qui s'en suit est présenté ci-dessous.

#### Objectifs

Mettre en œuvre les différents savoirs acquis au cours de la Licence d'histoire.

Réaliser des fiches d'observation et de synthèse et les utiliser en situation.

Réaliser un rapport présentant le lieu dans lequel le stage a été effectué, s'appuyant sur une observation et une analyse des interventions réalisées.

#### Bibliographie

PERRENOUD P., *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*, Paris, ESF, 2001.

BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., *L'analyse des pratiques professionnelles*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, L'Harmattan, 2000.

#### Sitographie

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-patrimoine.htm>

#### b/ Stage découverte

Le stage d'une durée d'une semaine (35 heures) est conçu pour vous permettre d'être en situation professionnelle. Il pourra être effectué, selon votre choix, sur votre lieu de travail ou dans tout autre lieu. Il sera évalué sous forme d'un rapport de 15 pages environ.

Ce module comporte un stage d'une semaine au cours du semestre ainsi que 2 séances de TD interactives réparties avant et après le stage. Tous les éléments nécessaires à la recherche du stage et à la rédaction du rapport sont abordés dans le cours conçu comme aide méthodologique.

Le rapport de stage correspond à l'examen final et est à envoyer par voie postale fin avril au secrétariat du CTU.

Pour la session 2, si vous avez obtenu une note inférieure à la moyenne, vous aurez la possibilité de compléter le rapport initial rendu et de l'envoyer par voie postale fin août au secrétariat du CTU.

**B355-2 : Méthodologie des concours administratifs (FIT-EST).**

Intervenant : Jean-Marie ZAEPFEL

Ce cours est complémentaire à l'UE de méthodologie de Licence 1ère année, et tourné vers la préparation d'épreuves de concours administratifs A et B.

**Objectifs**

Savoirs : fournir aux étudiants une technique d'analyse et d'exploitation de documents ou d'une question.

Compétences : savoir composer un résumé, une note de synthèse et une dissertation en lien avec des sujets représentatifs des concours de la fonction publique, y compris en matière de culture juridique et administrative.

Aptitudes : savoir préparer un concours administratif de catégorie A et B.

**Bibliographie**

PROFIT J., *Réussir la note de synthèse*, Lyon, Ed. Chronique Sociale, 2008.

MOREAU J., *La Synthèse de textes*, Paris, Nathan U., 1990.

CASTEX G., *La note de synthèse*, Paris, Ed. La documentation française (coll. Concours), 1998.

COBAST E., *Leçons particulières de culture générale*, Paris, PUF, 2002.

COBAST E., *Petites leçons de culture générale*, Paris, PUF, 2010.

HUISMAN-PERRIN E., *Éléments de culture générale*, Paris, Ed. La documentation française (coll. Concours), 2015.

JOSEPH-GABRIEL M., *La dissertation de culture générale par l'exemple*, Ed. Roudil, 1973.

SALQUE P., *Culture générale*, Paris, Litec, 2003.

La lecture quotidienne du *Monde* est également conseillée.

**B355-3 : Atelier personnel et professionnel en histoire médiévale : initiation à la recherche en histoire médiévale.**

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

Cet enseignement est destiné à faciliter par la suite, durant le Master, la réalisation d'un travail de recherche en histoire médiévale. Il s'agit de constituer (avec l'aide de l'enseignant) un dossier comportant la transcription et le commentaire d'une ou de plusieurs sources proposées par l'enseignant. Ce qui est attendu est un véritable travail de recherche, impliquant la paléographie, la mise en œuvre des règles de la transcription et des notes, un travail de bibliographie et de commentaire, etc. Il est bien entendu que ce dossier devra rester dans les limites du raisonnable, compte tenu de la charge de travail en Troisième année de Licence.

**Objectifs**

Savoirs : mise au point scientifique sur une thématique en histoire médiévale qui prépare à la recherche en Master.

Compétences : apprentissage des méthodes de recherches historiques.

Aptitudes : capacité à penser et conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche. Le maniement de ces outils permet d'envisager l'élaboration d'un travail historique (Master, thèse).

**Bibliographie (bibliographie sélective ; des conseils figurent dans le cours écrit)**

LEMONDE A., SANTAMARIA Y., CADIOU F., COULOMB C., *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, Ed. La Découverte, 2005.

VIELLIARD F. et GUYOTJEANNIN O., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule 1 : Conseils généraux, co-édition École nationale des chartes et CTHS*, Paris, 2014 (réédition revue et augmentée).

## 6 L3 SEMESTRE 6

**B361 - Approfondissement en histoire moderne**Année 3. 6<sup>e</sup> semestre

Responsable : Edmond DZIEMBOWSKI

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B361-1 : Approfondissement en histoire moderne 1 : Le temps des révolutions (1763-1789).**

Intervenant : Edmond DZIEMBOWSKI

En 1765, une révolte antifiscale éclate dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Fait inédit dans l'histoire, cette révolte du Stamp Act débouche quelques années plus tard, d'abord en Amérique, ensuite en Europe, sur la contestation puis le bouleversement d'un ordre politique et social qui perdurait depuis le Moyen Âge. L'heure des révolutions a sonné. Ce cours a pour objectif d'en étudier sa première phase, de la révolte du Stamp Act à la veille de la Révolution française.

**Objectifs**

Maîtrise des concepts et du vocabulaire propres à l'histoire politique de l'Amérique du nord et de l'Europe de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Bibliographie**

BOURDIN P., *L'Europe des « patriotes », des années 1770 à la Révolution française*, Paris, PUF, coll. Licence, 2010.  
 COTTRET B., *La révolution américaine. La quête du bonheur*, Paris, Perrin, 2003.  
 GODECHOT J., *Les Révolutions. 1770-1799*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Cléo, 1986 (n<sup>lle</sup> éd.).  
 PALMER R., 1789. *Les révolutions de la liberté et de l'égalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1968.  
 POUSSOU J.-P. (dir.), *Le bouleversement de l'ordre du monde. Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques à la fin du 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 2004.

**B361-2 : Approfondissement en histoire moderne 2 : Les guerres de religion (1557-1598).**

Intervenant : Hugues DAUSSY

Parasitée par les légendes et les mythes historiographiques, l'histoire des guerres de religion est souvent considérée comme un enchevêtrement complexe de massacres, de batailles, de paix éphémères et de rebondissements politiques. Pourtant, les recherches les plus récentes permettent d'éclairer d'une lumière nouvelle les événements qui se sont produits en France à partir de la fin de la décennie 1550, où plongent les racines les plus profondes des huit guerres civiles qui ont ensanglanté le royaume jusqu'à la signature de l'Edit de Nantes. L'objectif de ce cours est d'offrir une lecture des troubles de religion fondée sur ces découvertes, en mettant l'accent sur la dimension politique de ces affrontements confessionnels, notamment à travers l'étude des origines de ces conflits, de la formation d'organisations comme le parti huguenot et la Ligue catholique, du développement de théories politiques qui ont conduit à la déconfessionnalisation progressive de la lutte, de l'insertion de cet affrontement franco-français dans le contexte plus vaste d'un conflit d'ampleur européenne et du processus qui a permis la reconquête et la pacification du royaume sous l'égide d'Henri IV.

**Objectifs**

Savoirs : maîtrise affirmée de la chronologie et de l'historiographie ; connaissance approfondie des sources et de leurs approches ; maîtrise des concepts historiques.

Compétences : dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés.

Aptitudes : esprit critique et analytique, sens de la nuance et de la neutralité

**Bibliographie**

BABELON J.-P., *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982.  
 CONSTANT J.-M., *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.  
 CHRISTIN O., *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1997.  
 CROUZET D., *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 vol.  
 DAUSSY H., *Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002.  
 DAUSSY H., *Le parti huguenot. Chronique d'une désillusion (1557-1572)*, Genève, Droz, 2014.  
 JOUANNA A., *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'Etat moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.  
 JOUANNA A. (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, R. Laffont, coll. Bouquins, 1998.  
 JOUANNA A., *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'Etat*, Paris, Gallimard, 2007.  
 LE ROUX N., *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

LE ROUX N., *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, 2006.

LE ROUX N., *Les guerres de religion (1559-1629)*, Paris, Belin, 2009.

MELLETT P.-A., *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

NICOLLIER B., Hubert Languet (1518-1581). *Un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange*, Genève, Droz, 1995.

SOURIAC P.-J., *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

← Plan licence

## B362 - Approfondissement en histoire contemporaine

Année 3. 6<sup>e</sup> semestre

Responsable : Jean-Paul BARRIERE

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

### B362-1 : Approfondissement en histoire contemporaine 1 : Les Amériques des Indépendances à la Première Guerre mondiale (1776-1917).

Intervenant : Benoît LITTARDI

Les colonies anglaises, espagnoles, portugaises... qui composent le continent américain obtiennent leur indépendance politique, mais les liens avec l'Europe ne disparaissent pas car des émigrés européens peuplent le continent et font de la religion chrétienne une des grandes valeurs. Les populations autochtones (Inuits, Apaches, Quechuas...) subissent un statut d'infériorité, tout comme les autres minorités. L'Amérique est terre de conflits (Guerre de Sécession, guerre franco-mexicaine...), d'expérimentations politiques (caudillisme, république « café au lait », démocratie, utopies, Bolivar, Lincoln, Zapata...) et de contrastes économiques et sociaux au XIX<sup>e</sup> siècle (esclavage, ségrégation, latifundia, libéralisme, industrialisation, urbanisation, self made man, Rockefeller, cow-boy, gaucho, Pancho Villa, ruée vers l'or...).

#### Objectifs

Savoirs : maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, connaissance approfondie des sources et de leurs approches.

Compétences : dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche, préparer son orientation professionnelle en lien avec la formation.

Aptitudes : esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

#### Bibliographie

CHEVALIER F., *L'Amérique latine, de l'indépendance à nos jours*, Paris, PUF, Nouvelle Clio n°44, 1993. 720 p. (Sorte d'encyclopédie : mine de renseignements. Historiographie, index... Ne pas utiliser pour débiter le programme !).

LANCHA C., *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolivar à nos jours*, Paris / Budapest / Turin, L'Harmattan, 2003. (150 pages sur les indépendances et l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, pays par pays).

PORTES J., *Les Etats-Unis : de l'indépendance à la première Guerre mondiale*, Paris, Armand-Colin, Cursus, 2004. (Plan chronologique. Présentation très structurée pour le seul ouvrage sur la stricte datation du cours).

TROCME H. et ROVET J., *Naissance de l'Amérique moderne, XVI-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, Carré histoire, 1997. (Chronologie, glossaire, Plan chronologique complet sur Etats-Unis et Canada, donc l'ensemble de l'Amérique du Nord).

ZINN H., *Une histoire populaire des Etats-Unis de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2010. (400 pages sur le sujet. Bonne présentation thématique et critique).

### B362-2 : Approfondissement en histoire contemporaine 2 : Histoire sociale et culturelle comparée de l'Europe occidentale : Allemagne, Italie, Royaume Uni (1850-1950).

Intervenant : Jean-Paul BARRIERE

Ces trois pays d'Europe occidentale sont fondés sur des constructions ou expériences politiques diverses et des modèles socioculturels souvent distincts. La réflexion historique gagne à les analyser de manière comparée, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> s., époque de leur affirmation étatique et nationale (Allemagne, Italie) ou de leur progression vers la démocratie parlementaire, modèle (Royaume-Uni) ou fragile (Italie, Allemagne), jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s., où se déploie après le désastre de la Seconde Guerre mondiale un processus de convergence sociale et culturelle pas uniquement fondé sur l'américanisation. Il s'agira de faire apparaître ressemblances, divergences et renouvellements sociaux autour de grands thèmes d'étude, en gardant à l'esprit la situation française de l'époque correspondante : Des puissances industrielles et commerciales aux populations dynamiques et inégalement urbanisées ; La lente démocratisation des systèmes politiques (1848-1919) ; Citoyenneté et nationalité ; Religion et sécularisation, en pays catholiques et protestants ; Les classes sociales (élites, monde ouvrier, monde paysan...) ; La culture de masse et les médias, entre entertainment et fabrique du consensus ; Londres, Berlin, Rome, villes capitales ; L'impact inégal des deux Guerres mondiales sur les sociétés ; Le péril et les greffes bolcheviques ; Le fascisme, de Mussolini à Mosley ;

Les femmes, de Victoria à Maria Braun ; De l'année zéro au seuil du miracle : des sociétés traumatisées ; Des modèles sociaux encore différents ?

### Objectifs

Savoirs : maîtriser la chronologie et les problématiques de cette question, être capable de mener une approche comparatiste, comprendre l'interdépendance des divers phénomènes étudiés.

Compétences : dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, si possible dans une autre langue que le français, planifier et réaliser une recherche, préparer son orientation professionnelle en liaison avec la formation.

Aptitudes : esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

### Bibliographie

ASSELAIN J.-C., DELFAUD P., GUILLAUME P., GUILLAUME S., KINTZ J.-P., MOUGEL F., *Précis d'histoire européenne, XIXe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 4e éd. 2015, 472 p.

BEDARIDA F., *La société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil (Points-Histoire), 1re éd. 1991.

BERSTEIN S. et MILZA P., *L'Italie contemporaine, du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, A. Colin, 2e éd. 1995.

CHARLE C., *La crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Ed. du Seuil, 2001.

KOTT S., *L'Allemagne du XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1999.

WEHLER H.-U., *Essais sur l'histoire de la société allemande, 1870-1914*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2003.

← Plan licence

## B363 - Approche interdisciplinaire de l'histoire

Année 3. 6<sup>e</sup> semestre

Responsable : Karin MACKOWIAK

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

### 1/ Approches des univers mythologiques en Grèce ancienne : entre histoire et anthropologie.

Intervenante : Karin MACKOWIAK

La partie de cours consacrée à la Grèce antique approchera la mythologie grecque d'époque archaïque et classique en étudiant ses relations avec la religion et la société grecques. L'approche interdisciplinaire consiste à recouper les méthodes historique et anthropologique dans le but d'interpréter certains mythes (ou figures mythiques) à la lumière du contexte social et/ou religieux qui les a produits. Par ailleurs, l'imaginaire grec sera également éclairé du point de vue du fonctionnement et des besoins de la pensée humaine. L'approche interdisciplinaire sera enfin enrichie par le recoupement de sources de nature diverse, notamment des textes et des images.

### 2/ L'Antiquité tardive (IIIe-IVe siècles) au prisme de l'histoire et de la philosophie.

Intervenant : Stéphane RATTI

La partie de cours consacrée à l'histoire romaine traitera de l'époque impériale qui constitue l'âge d'or de la philosophie romaine. L'Antiquité tardive, aux IIIe et IVe siècles, fut une période d'effervescence intellectuelle marquée par l'enseignement des philosophes. On propose d'analyser dans ce cours, en un tableau de la période vue au prisme de l'histoire et de la philosophie, l'influence de cette dernière, en particulier le stoïcisme et le néoplatonisme, sur la vie politique et sur l'évolution intellectuelle des esprits.

### Prérequis

Maîtriser les principaux traits de culture politique, sociale, intellectuelle et religieuse acquis dans les cours des années précédentes.

### Objectifs

Savoirs : approche scientifique de l'histoire de l'antiquité en sollicitant deux angles de vue différents et complémentaires sur un ou plusieurs objets (histoire et histoire de l'art, histoire et archéologie, histoire et anthropologie). Des sciences annexes peuvent, dans ce but, également intervenir.

Compétences : saisir différents modes d'approche d'une même source ; savoir déduire des informations au moyen de compétences et de raisonnements scientifiques plurielles mais convergents.

Aptitudes : savoir problématiser un phénomène historique et/ou culturel dans une perspective historique élargie ; savoir problématiser un phénomène historique et/ou culturel dans une perspective historique et anthropologique ; savoir synthétiser les savoirs ; commencer à maîtriser des compétences en vue du Master.

## Bibliographie

### • Pour le cours de K. Mackowiak :

- BURKERT W., *La religion grecque : à l'époque archaïque et classique* (trad. P. Bonnechère), Paris, 2011 (rééd.).  
 BUXTON R., *La Grèce de l'imaginaire. Les contextes de la mythologie*, Paris, 1996.  
 MACKOWIAK K., "L'autochtonie, la cité et les origines humaines : d'un discours politique à un discours cosmologique", dans *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, N.S. 14, 2016, p. 135-157.  
 MOSSE C. et LESSING E., *Les Mythes grecs*, Paris, 1997.  
 SEBILLOTE-CUCHET V. et BOEHRINGER S. (éd.), *Hommes et femmes dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, 2011.  
 SECHAN L. et LEVEQUE P., *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1990 (rééd.).

### • Pour le cours de S. Ratti :

- ATHANASSIADI P., *La lutte pour l'orthodoxie dans le platonisme tardif : de Numenius à Damascius*, Paris, Les Belles Lettres (L'Ane d'or), 2006.  
 HADOT P., *Etudes de philosophie ancienne*, Paris, Les Belles Lettres (L'Ane d'or), 2010.  
 JERPHAGNON L., *Julien dit l'Apostat. Histoire naturelle d'une famille sous le Bas-Empire*, Paris, Tallandier (Texto), 2010.  
 JERPHAGNON L., *Les divins Césars. Idéologie et pouvoir dans la Rome impériale*, Paris, Tallandier, 2004.  
 MARROU H.I., *Décadence romaine ou Antiquité tardive*, Paris, Seuil (Points Histoire), 1977.  
 RATTI S., *Le Premier Saint Augustin*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

[← Plan licence](#)

## B364 - Atelier personnel et professionnel : dossier de recherche

Année 3. 6<sup>e</sup> semestre

Responsable : Paul DELSALLE

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

### B364-1 : Atelier personnel et professionnel en histoire moderne : heuristique et exploitation des documents.

Intervenant : Paul DELSALLE

#### Heuristique et exploitation des documents.

L'historien connu du « grand public » est souvent celui qui se contente de compiler les ouvrages de ses prédécesseurs. Une autre façon d'être historien consiste à travailler sur des matériaux de « première main ». Comment trouver ces sources ? L'heuristique (collecte de l'information) est une étape pleine d'embûches. Les documents bruts doivent ensuite être exploités : comment les transcrire ou les traduire, les comprendre et les mettre en valeur ? Le cours constitue un apprentissage, des méthodes de recherches historiques : heuristique, paléographie (limitée aux documents des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), méthodes d'annotation, règles de transcription, etc. Le tout est illustré par des exemples concrets.

#### Objectifs

Savoirs : pour éviter les généralités, ce cours repose sur des exemples précis, dont toutes les étapes sont décrites minutieusement, afin de faire comprendre ce qu'est le métier d'historien.

Compétences : apprentissage des méthodes de recherches historiques : heuristique, paléographie (limitée aux documents des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), méthodes d'annotation, règles de transcription, etc.

Aptitudes : le maniement de ces outils permet d'envisager l'élaboration d'un travail historique (Master, thèse).

#### Bibliographie

Le cours comprendra une bibliographie pour chaque étape décrite. En attendant, on peut relire Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, 1949 (rééd.).

### B364-2 : Atelier personnel et professionnel en histoire contemporaine : les cadres intellectuels et méthodologiques de l'initiation à la recherche.

Intervenant : Jean-Paul BARRIERE

Cet enseignement de licence vise à donner les cadres intellectuels et méthodologiques permettant à l'apprenti-chercheur de s'initier à la réalisation en master d'un travail de recherche plus approfondi en histoire contemporaine. Le dossier de recherche à réaliser avec l'aide de l'enseignant peut porter, soit sur un sujet fermé, soit sur un sujet ouvert préalable au mémoire de master, à partir de sources ou de réflexions historiques. Ce sujet sera de préférence proposé par l'étudiant et validé par l'enseignant, qui peut aussi fournir une série de sujets possibles si nécessaire. Il constitue une première expérience professionnelle d'une véritable recherche, même si le dossier doit rester de dimensions modestes compte tenu du travail à effectuer par les étudiants de L3.

**Objectifs**

Savoirs : mise au point scientifique sur une question nouvelle (de première main), à partir de sources, qui prépare à la recherche en Master.

Compétences : problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises au jour par les étudiants.

Aptitudes : capacité à penser et à conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer, capacité à formuler des questionnements et des idées à partir d'ouvrages et de sources, et capacité à mesurer l'intérêt d'un sujet de recherche.

**Bibliographie**

GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010

LEMONDE A., SANTAMARIA Y., CADIOU F., COULOMB C., *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2005.

N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007

[← Plan licence](#)

**B365 - Langues**

Année 3. 6<sup>e</sup> semestre

Responsable : **Stéphanie KRAPOTH**

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

• Au choix :

**B365-1 : Anglais en situation professionnelle 1 (FIT-EST).**

Intervenante : Teresa GESLIN - teresa.geslin@univ-lorraine.fr

**Objectifs**

Le cours vise à entraîner l'étudiant à la rédaction de divers documents relatifs à la vie professionnelle : candidature à un emploi (CV et lettre de motivation), échanges en situation professionnelle (conversations téléphoniques, réunions, lettres commerciales, e-mails). L'analyse de documents authentiques permettra à l'étudiant d'adapter le contenu et le style de ses productions au type de document et de public visés.

L'accès à internet est impératif pour le cours et pour l'examen !

**B365-2 : Histoire de l'Allemagne en allemand : l'Allemagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.**

Intervenante : Stéphanie KRAPOTH

Cet enseignement présente les grandes lignes de l'histoire allemande, depuis la fin du saint-Empire romain germanique jusqu'à la Chute du mur de Berlin. L'évolution des régimes politiques constitue le fil rouge du cours qui propose aussi de faire référence à quelques aspects économiques, sociaux et culturels. Un recueil de documents fournit des extraits de sources, matière première de l'histoire.

**Objectifs**

Approfondissement de la compréhension écrite et de la rédaction en allemand ; acquisition de connaissances solides de l'histoire de l'Allemagne contemporaine.

**Bibliographie**

BOGDAN H., *Histoire de l'Allemagne : de la Germanie à nos jours*, Paris, Perrin, 2003.

LACHAISE F., *Histoire des idées politiques en Allemagne, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ellipses, 2004.

**B365-3 : Grec débutant (FIT-EST).**

Intervenant : Laurent LEIDWANGER - laurent.leidwanger@u-bourgogne.fr

**Objectifs**

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

Le cours est accessible uniquement en téléchargement. Dès l'inscription dans le cours, un nom d'utilisateur et un mot de passe seront adressés par mail aux étudiants à partir de leur adresse électronique **indispensable (adresse sur le compte edu-fcomte.fr)**.

**Bibliographie**

RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 1991.

ALLARD et FEUILLATRE, *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972.

LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.



**B365-4 : Grec perfectionnement.**

Intervenante : Claire POULLE - claire.poulle@univ-fcomte.fr

Dans la suite des cours précédents, on partira de la progression proposée par le manuel de A. Lebeau, J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*. Après quelques séances de révision, on suivra une progression morphologique et syntaxique qui prendra pour appui des documents historiques (textes d'historiens et d'orateurs, documents épigraphiques ou papyrologiques). Une attention particulière sera portée à l'apprentissage des termes-clés du vocabulaire historique.

**Prérequis**

Avoir suivi le cours de grec pour débutants ou en avoir acquis le niveau.

**Objectifs**

Savoirs : en fonction du niveau de langue grecque acquis par les étudiants, on poursuivra l'étude du grec ancien. En s'appuyant sur des textes historiques, on révisera les bases morphologiques (déclinaisons et conjugaisons) et syntaxiques (phrases simples) ; on découvrira ensuite les aspects complémentaires de la compréhension du grec :

- structure de la phrase complexe,
- initiation à l'ionien d'Hérodote.

Compétences : l'étudiant fera des exercices de fonctionnement linguistique :

- thème pour manipuler et pratiquer la langue,
- version pour percevoir les enjeux des choix de traduction et pour découvrir dans les textes les modes de pensée antiques.

Aptitudes : les étudiants sauront :

- lire avec une aisance croissante des textes authentiques de difficultés variées,
- traduire les textes en ayant conscience des nuances de la langue,
- justifier leurs choix de traduction.

Ils se familiariseront ainsi dans le même temps avec les grandes problématiques de l'histoire grecque.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

**Bibliographie**

AMOURETTI M.-C. et RUZE C., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.

BAILLY A., *Dictionnaire abrégé grec/français*, Paris, Hachette, 2011.

BERTRAND J., *Vocabulaire grec*, Paris, Ellipses, 2008.

LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.

MOSSE C., Athènes. *Histoire d'une démocratie*, Paris, Points, 1971.

MORKOT R., *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Editions Autrement, 1999.

RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 2005.

Une bibliographie complémentaire sera donnée en cours d'année.

**B365-5 : Latin débutant (CFOAD Dijon).**

Intervenant : Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Initiation à la langue latine.

**Objectifs**

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit.

On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part. Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

**Bibliographie**

Une grammaire scolaire ; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines*, GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).

Un dictionnaire latin-français non abrégé.

**B365-6 : Latin perfectionnement (CFOAD Dijon).**

Intervenant : Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Progresser dans l'apprentissage de l'expression latine.

**Objectifs**

Progresser en latin et identifier avec aisance les variantes morphologiques. Le public concerné est celui des latinistes non débutants aux connaissances fragiles. Les conditions d'accès sont libres et supposent la connaissance des bases grammaticales du latin et la maîtrise du français écrit.

On abordera l'apprentissage systématique de la morphologie verbale et la syntaxe des principales et subordonnées de manière à passer en revue tous les types de propositions, syntaxe des adjectifs et participes.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus du Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

**Bibliographie**

Une grammaire scolaire ; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines*, ASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).

Un dictionnaire latin-français non abrégé.

[← Plan licence](#)

### XIII. Master d'Histoire

Ligne directe du secrétariat du deuxième cycle Histoire : 03.81.66.58.72

Sur cette présentation en « semestres » et en « périodes », voir le début de la section X : « Généralités sur la filière Histoire ».

#### PLAN DU MASTER HISTOIRE

Nom	Intitulé	Crédits
<b>Semestre 7</b>		
UE 7-1	Fondements de la recherche historique - ancienne et contempor. (pér. 1 - octobre à janvier)	6
UE 7-2	Sources et matériaux de l'historien - médiévale et moderne (période 2 - février à mai)	6
UE 7-3	Méthodologie de la recherche (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 7-4	Champs de la recherche (période 2 - février à mai)	6
UE 7-5	UE d'ouverture : géo. : – Villes et campagnes des pays des Suds (pér. 1 - octobre à janvier)	6
<b>Semestre 8</b>		
UE 8-1	Fondements de la recherche historique - médiévale et moderne (période 2 - février à mai)	6
UE 8-2	Sources et matériaux de l'historien - ancienne et contemporaine (pér. 1 - octobre à janvier)	6
UE 8-3	Atelier de projet de recherche (période 2 - février à mai)	6
UE 8-4	UE d'ouverture : géographie : Gouvernance et mondialisation (période 2 - février à mai)	6
UE 8-5	Langues (période 1 - octobre à janvier)	6
<b>Semestre 9</b>		
UE 9-1	L'histoire dans la cité - ancienne et médiévale (période 1 - octobre à janvier)	6
UE 9-2	L'histoire dans la cité - moderne et contemporaine (période 2 - février à mai)	6
UE 9-3	Perspectives actuelles de la recherche - ancienne et médiévale (pér. 1 - octobre à janvier)	6
UE 9-4	Perspectives actuelles de la recherche - moderne et contemporaine (pér. 2 - février à mai)	6
UE 9-5	UE d'ouverture : Introduction à la microéconomie (période 1 - octobre à janvier)	6
<b>Semestre 10</b>		
UE 10-1	Mémoire de TER et soutenance (période 2 - février à mai)	30

## ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES DIFFÉRENTES UNITÉS DU MASTER

## 1 Master 1 Semestre 7

**B411 - Fondements de la recherche historique - ancienne et contemporaine** Année1. 7<sup>e</sup> semestre

Responsable : Antonio GONZALES

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B-411.1 – Epistémologie de l'histoire ancienne.**

Intervenant : Antonio GONZALES

Epistémologie et historiographie en histoire ancienne : courants, problématiques, méthodes : il s'agit d'acquérir une culture et une méthodologie historiographique et épistémologique sur la discipline historique en retraçant l'histoire de la formation de la discipline, ses objets et ses confrontations avec les autres champs disciplinaires des sciences humaines et sociales depuis l'Antiquité.

**Objectifs**

Compétences : comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes ; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique. Aptitudes : approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

**Bibliographie**

BESNIER J.-M., *Les Théories de la connaissance*, Paris, PUF, 2005.  
 BRENNER A., « Quelle Epistémologie historique », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, 49, 1, 2006.  
<https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-1-page-113.htm>  
 DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, deux volumes, Paris, 2010.  
 DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.  
 FOUCAULT M., *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, 1966.  
 HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.  
 SABOT P., Lire "Les mots et les choses" de Michel Foucault, Paris, 2006.

**B-411.2 – Epistémologie de l'histoire contemporaine.**

Intervenant : Paul DIETSCHY

Après avoir appris l'histoire en licence, l'objectif en master est de faire l'histoire. Le cours consiste à étudier les évolutions des champs de recherche de l'histoire contemporaine, qu'il s'agisse du renouvellement de domaines d'investigation classiques comme l'histoire politique ou les relations internationales, de l'émergence de paradigmes dominants comme l'histoire culturelle ou les transformations de l'histoire sociale et économique. On réfléchira aux concepts utilisés par les historiens du contemporain, aux sciences humaines et sociales qu'ils mobilisent, à leur position particulière dans le cadre d'une histoire du temps présent ou d'une histoire immédiate.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique ; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche pour la période contemporaine. Compétences : développer une démarche réflexive sur sa propre recherche en sachant la situer dans l'évolution de l'historiographie et en analysant les concepts que l'on utilise ; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique en moyenne et longue durée. Aptitudes : approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

**Bibliographie**

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010, 2 tomes.  
 PROST A., *12 leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996  
 SOULET J.-F., *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

← Plan master

**B412 - Sources et matériaux de l'historien - médiévale et moderne**Année 1. 7<sup>e</sup>

semestre

Responsable : Hugues DAUSSY

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B-412.1 – Sources et matériaux en histoire médiévale.**

Intervenante : Anne WAGNER

L'approche des sources médiévales se fera à partir des écrits (livres et catalogues de bibliothèque ; lettres ; chartes (étude de la diplomatique) parfois sur des supports inattendus (épigraphie, sigillographie, numismatique, héraldique) et des sources matérielles (archéologie et étude des images). Il s'agit de montrer la variété de ces sources les difficultés et les richesses propres à chaque type.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance des bases du savoir pour notre connaissance du Moyen Âge.

Aptitudes : capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle.

Compétences : développer un esprit critique et analytique crucial pour pouvoir hiérarchiser les sources à utiliser et replacer ces outils dans une approche globale et synthétique.

**Bibliographie**

BASCHET J., DITTMAR P-O. (eds.), *Les images dans l'Occident médiéval*, Brépols, 2015

CHASTANG P., *Lire, écrire, transcrire : le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe-XIIIe siècles)*, Paris, 2001.

GUYOTJEANNIN O., *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.

GUYOTJEANNIN O., PYCKE J et TOCK B-M, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, 1993.

MERDRIGNAC B., CHEDEVILLE A., *Les sciences annexes en histoire du Moyen Âge*, PUR, 1998.

PASTOUREAU M., *Traité d'héraldique*, Paris, 2007.

TREFFORT C., *Paroles inscrites - A la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge (VIIIe-XIIIe siècles)*, Bréal, 2008.

VAUCHEZ A. et CABY C. (éds), *L'Histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge. Guide de recherche et documents*, Turnhout, 2003.

**B-412.2 – Sources et matériaux en histoire moderne.**

Intervenant : Hugues DAUSSY

Le cours se propose de présenter différents types de documents et la manière dont il est possible de les exploiter afin d'aborder plusieurs champs de la recherche en histoire moderne. Les thèmes abordés privilégieront l'histoire politique et sociale à travers l'évocation des actes royaux, des correspondances, des écrits polémiques, des écrits du for privé, des sources judiciaires et des actes notariés.

**Objectifs**

Savoir identifier et connaître les différents types de source en histoire moderne, être capable de rédiger le commentaire critique des documents.

**Bibliographie**

Rien de spécifique, le spectre d'investigation étant varié.

[← Plan master](#)**B413 - Méthodologie de la recherche**Année 1. 7<sup>e</sup> semestre

Responsable : Jean-Paul BARRIÈRE

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**Résumé**

L'UE est destinée à tous les étudiants de M1 et orientée vers l'enquête historique. Le cours consiste à présenter les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les sources, les techniques et les enjeux, de l'écriture historique.

Deux grands thèmes seront traités :

1. Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction...) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.
2. Ce travail méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, permet de comprendre la démarche de recherche à partir d'exemples puisés chez les meilleurs historiens. Il expose ainsi aux étudiants du

master histoire les techniques de l'écriture historique leur permettant de rédiger leur mémoire : plan, introduction, conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

### Objectifs

Savoirs : présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources en histoire ; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve.

Compétences : comprendre les sources et les lectures nécessaires pour conduire une démonstration argumentée ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Aptitudes : capacité à repérer les règles de base présentes dans une recherche historique.

### Bibliographie

BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.

GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. 28/94, éd. 2010.

N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007.

[← Plan master](#)

## B414 - Champs de la recherche

Année 1. 7<sup>e</sup> semestre

Responsable : Karin MACKOWIAK

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

### B-414.1 – Approches de l'image en Grèce ancienne.

Intervenante : Karin MACKOWIAK

Une approche de la société grecque antique entre sculpture et peinture : le cours étudie l'histoire de la société athénienne entre la fin de l'époque archaïque et le début de l'époque hellénistique du point de vue de l'évolution de sa société et de sa pensée politique.

La documentation exploitée est l'iconographie, tout particulièrement les stèles funéraires au canon classique.

### Prérequis

Maîtriser les bases méthodologiques de la recherche historique à un niveau plutôt avancé. En concordance avec les enseignements d'histoire ancienne en général et d'histoire grecque en particulier, savoir réfléchir aux dynamiques sociales et culturelles de la Grèce antique suite aux cours relatifs à l'histoire classique, hellénistique et à la méthodologie du commentaire de document.

### Objectifs

Comprendre l'objet de la recherche du point de vue de l'étude d'un sujet historique spécifique pensé dans sa dimension méthodologique et mis en valeur sous l'angle du renouvellement des savoirs. Comment approcher l'histoire sociale et politique grecque à partir des images (l'histoire politique étant d'ordinaire abordée à partir des textes).

Entraîner une logique scientifique en matière d'enquête historique en histoire grecque.

Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large ; comprendre la mise en perspective historique.

### Bibliographie

BRULÉ P., *La cité grecque à l'époque classique*, Rennes, 1995.

MACKOWIAK K., "Combats de pygmées et de grues, d'Homère à la figure noire attique (à propos d'une hydrie du Louvre - 1)", dans *Troïka, 1. Mélanges en l'honneur de M. Woronoff*, DAVID-GUIGNARD S. (dir.), Besançon, 2007, p. 85-100.

MARTIN R., *L'art grec*, Paris, 1994.

NEWBY Z. et LEADER-NEWBY R. (éd.), *Art and inscriptions in the Ancient world*, Cambridge, 2007.

PALAGIA O. (éd.), *Art in Athens during the Peloponnesian war*, Cambridge, 2009.

ROLLEY C., *La sculpture grecque, 2. La période classique*, Paris, 1999 (rééd.).

VERNANT J.-P., *L'homme grec*, Paris, 2000 (rééd.).

### B-414.2 – Histoire et genres : le château médiéval au féminin.

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

Les châteaux constituent longtemps les principaux centres de pouvoir ; il n'est donc guère surprenant de constater que les sources écrites les concernant sont variées et abondantes, à dater du XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit ainsi d'un objet d'étude privilégié pour l'étude du passé médiéval.

### Prérequis

Le goût du Moyen Âge.

### Objectifs

Comprendre le mode de vie aristocratique ou la vie au château à l'époque médiévale.

#### Bibliographie sélective (des conseils figurent dans le cours écrit)

DEBORD A., Aristocratie et pouvoir. *Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, éd. Picard, 2000.

#### B-414.3 – Histoire et temps présent.

Intervenant : Jérôme LOISEAU

L'histoire, c'est le présent du passé ; la tâche de l'historien qui consiste à mettre à jour les strates successives qui modèlent le temps présent est ainsi par essence influencée sinon déterminée, à son tour, par ce même temps présent. Les liens entre les temps -passé, présent et avenir- sont donc au cœur de ce cours qui prendra ses exemples dans l'historiographie moderne des années 60 à nos jours.

#### Objectifs

Savoirs : comprendre l'objet de la recherche du point de vue de l'étude d'un sujet historique spécifique pensé dans ses dimensions historiographiques et méthodologiques et mis en valeur sous l'angle du renouvellement des savoirs. Compétences : acquérir des savoirs et des compétences en matière d'histoire des représentations dans le domaine de l'histoire moderne ; saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent.

#### Bibliographie

LARDEAU G. et DUBY G., *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1981.

WOLFF F., *Notre humanité, d'Aristote aux sciences neuronales*, Paris, Fayard, 2011.

[← Plan master](#)

### **B415 - UE d'ouverture : Géo. : Villes et campagnes des pays des Suds**

Année 1. 7<sup>e</sup>

semestre

Responsable : Thomas BUHLER

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

Ce cours vise à comprendre quelles sont les mutations à l'œuvre dans les Pays des Suds, en termes de dynamiques socio-économiques. Il permet en outre de scruter plus attentivement des logiques spécifiques à ces pays, comme les situations "informelles" autour des réseaux urbains ou les relations ville-campagne qui sont très spécifiques.

#### Prérequis

Maîtriser la typologie des différentes catégories de pays dans les Suds.

#### Objectifs

Maîtriser les dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans les Pays des Suds.

Comprendre certaines logiques informelles.

Comprendre l'articulation entre ville et campagne en Pays des Suds.

#### **B-415.1 - Gestion et politiques urbaines dans les Pays des Suds et Relations villes-campagnes dans les pays des Suds.**

Intervenant : Thomas BUHLER

Dans ce cours, nous nous intéresserons tout particulièrement à la question des services en réseaux dans les villes des Suds, avec une focale spécifique sur l'Afrique. Par « services en réseaux » il faut comprendre l'ensemble des techniques urbaines « essentielles » (transports, assainissement, eau, électricité, déchets, énergie, télécommunications...) qui prennent la forme du réseau. Si dans les villes du Nord ces services ont longtemps transmis des valeurs d'universalité, d'égalité et de modernité (liées à un contexte social et politique spécifique), force est de constater que ces services en réseaux se développent de manière différente aux Suds.

Première différence de taille : on constate un accès aux réseaux officiels moins généralisé, voire parfois très minoritaire (comme pour l'électricité en Afrique Sub-Saharienne, voir ci-dessus). Il ne s'agit pas de la seule différence puisque les services en réseau font apparaître plus d'acteurs aux Suds et plus de dispositifs différenciés. Nous nous efforcerons de dépasser la vision focalisée sur les questions d'équipement pour analyser les usages de ces services, sans les restreindre aux réseaux « officiels » (ou « conventionnels »). Nous nous intéresserons par exemple aux pratiques de repiquage électrique, à l'usage de l'eau lorsque les populations ne sont pas directement desservies à leur domicile, aux réseaux informels d'élimination des déchets. Ces exemples traduisent toute une diversité de pratiques sociales qui échappent à l'observateur s'il reste focalisé sur une lecture « classique », « septentrionale » et « centrée sur le réseau conventionnel ».

#### Objectifs

Comprendre les enjeux autour des réseaux techniques urbains.

Connaître les modes d'exploitation des réseaux (concessions, régies, ...).

Maîtriser une lecture sociotechnique de ces dispositifs.

Décrypter les enjeux sous-jacents - jeux d'acteurs-modification des réseaux urbains.

**Bibliographie**

AKRICH, M., 2010, « Comment décrire les objets techniques ? », dans *Techniques et Culture*, vol. 54-55, pp.205-219.  
BLANCHON, D., GRAEFE, O., 2012, « La radical political ecology de l'eau à Khartoum. Une approche théorique au-delà des études de cas », dans *L'Espace Géographique*, 2012/1, tome 41, pp. 35-50.  
JAGLIN, S., 2012, « Services en réseaux et villes africaines : l'universalité par d'autres voies ? », dans *L'Espace Géographique*, Tome 41, pp.51 à 67.

**B-415.2 - Mutations et dynamiques dans les Pays des Suds.**

Intervenant : Frédéric GROSJEAN

Ce cours complète le cours relatif aux caractéristiques des Pays des Suds. Il vise à donner des clés de lectures sur les dynamiques socio-économiques à l'œuvre. Dans les années 1950-60, les pays du sud présentaient de fortes similitudes, notamment sur les plans démographique et économique : forte croissance démographique, explosion urbaine, exportation de matières premières peu transformées, manque d'infrastructures, etc. Puis, vers le milieu des années 1970, un éclatement des pays du sud redistribue les cartes de cette unité ; les quatre Dragons d'Asie (Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour et Taïwan) décollent économiquement et peuvent être rattachés au pays du Nord. L'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est se sont quant à elles ouvertes aux échanges internationaux et aux capitaux étrangers ; l'Afrique subsaharienne additionne les handicaps et les retards. Ainsi, le cours visera à approfondir cette question centrale « Un Sud, des Suds ? » ; si certains pays peinent à améliorer leurs situations économiques, d'autres affichent des taux de croissance élevés. Mais cette apparente intégration à la mondialisation s'accompagne d'une accentuation des inégalités sociales. Plusieurs ensembles régionaux des Suds feront l'objet d'investigations plus approfondies et permettront ainsi de sensibiliser les étudiants aux stratégies de développement et aux enjeux pour ces pays.

**Prérequis**

Maîtriser la typologie concernant les caractéristiques des Pays des Suds.

**Objectifs**

Comprendre les grands traits des Suds : colonisation/décolonisation, modèles de développement économique, tendances démographiques, intégration dans la mondialisation, poids de l'agriculture, fractures socio-spatiales dans les sociétés de ces pays, etc.

Comprendre la grande diversité des "blocs" des Suds, sur les plans économique, social et spatial.

Etre capable de présenter les grands traits historiques des deux grands espaces étudiés (Amérique Latine et Union Indienne).

**Bibliographie**

ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., BRUNEAU M., TAILLARD C., « Asie du Sud-Est, Océanie », dans *Géographie Universelle Belin-Reclus*, 480 p. (1995).  
BRUNEAU M., *L'Asie d'entre Inde et Chine. Logiques territoriales des États*, Paris Belin, 2006.  
BRUNET R. (dir.), *Encyclopédie universelle - Tome Amérique latine*, Paris, Hachette/Reclus, 1991.  
KONINCK de R., *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Armand Colin, 2005.  
MUSSET A., *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, Coll. Nouveaux Continents, 2006.  
FOUCHER M. (dir.), *Asies nouvelles*, Paris, Belin, 2002.  
GAMBLIN A., *Les Amériques latines, unité et diversités des territoires*, Paris, SEDES, 2005.

[← Plan master](#)



## 2 Master 1 Semestre 8

**B421 - Fondements de la recherche historique - médiévale et moderne**Année 1. 8<sup>e</sup>

semestre

Responsable : Emilie ROSENBLIEH

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B-421.1 – Epistémologie de l'histoire médiévale.**

Intervenante : Emilie ROSENBLIEH

Ce cours retrace le processus d'invention du Moyen Âge. Il part du XIX<sup>e</sup> siècle, qui vit les historiens romantiques et libéraux, dont Jules Michelet, exhumer les vestiges du Moyen Âge et les mettre en récit. Le cours suit les prolongements les plus contemporains du goût pour le Moyen Âge, tant dans les usages sociaux (médiévalisme) que politiques. Il revient, enfin, sur la définition d'un âge intermédiaire par les humanistes de la Renaissance, puis la lente diffusion de ce chrononyme durant l'époque moderne. Chaque cours s'appuie sur la lecture d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage, dont le commentaire nourrit la réflexion historiographique.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique ; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche dans différentes périodes de l'histoire.

Compétences : comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes ; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.

Aptitudes : approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

**Bibliographie sélective**

AMALVI C., *Le goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996 rééd. La Boutique de l'histoire, 2002.

Atala. *Culture et sciences humaines*, 17 (2014) : Découper le temps. Actualité de la périodisation en histoire.

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et al. (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, 2010 (Folio histoire, 179-180).

MORSEL J. (avec la collaboration de DUCOURTIEUX C.), *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'histoire s'interrogent*, LAMOP, 2007 : <http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf.SportdecombatMac.pdf>

**B-421.2 – Epistémologie de l'histoire moderne.**

Intervenant : Edmond DZIEMBOWSKI

Depuis *Le siècle de Louis XIV*, ouvrage pionnier de Voltaire paru en 1751, l'époque moderne n'a cessé de se situer au cœur des grandes mutations de la recherche historique : il suffit, pour nous en convaincre, de constater la place éminente de Lucien Febvre dans la révolution des Annales. La modernité historique a aussi suscité des débats pouvant prendre un tour passionné. Après une première partie consacrée à la présentation générale des grands courants de l'historiographie en histoire moderne et aux réflexions sur la recherche et l'écriture historiennes, le cours aborde dans une seconde partie l'œuvre d'un grand historien actuel, Robert Darnton, dont les travaux ont profondément transformé notre vision de l'histoire culturelle du siècle des Lumières.

**Objectifs**

Sans prétendre à l'exhaustivité, le cours se propose d'appréhender sous un angle dynamique, du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, et dans un cadre géographique associant la France au monde anglo-saxon, les multiples enjeux, questionnements, acquis, ainsi que les grands débats qui ont marqué une recherche en perpétuel renouvellement.

**Bibliographie**

BENTLEY, M., *Modern Historiography. An Introduction*, Londres et New York, Routledge, 1999, 182p.

BOURDÉ, G. et MARTIN H., *Les écoles historiques*, Paris, Seuil (Coll. Points Histoire), 1983, 341 p.

BURGUIÈRE A. (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, 693p.

BUTTERFIELD H., *The Whig Interpretation of History*, Londres, Bell, 1931, 132p. (Disponible en ligne sur le site ELIOHS).

CANNADINE D. (dir.), *What is History Now ?*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, 172p.

CHARTIER R., *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'humanité », 2009, 379p.

COSANDEY F. et DESCIMON R., *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Seuil (Coll. Points Histoire), 2002, 316p.

DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Les courants historiques en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2007 (nouvelle éd.), 724p.

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N. (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, (Coll. Folio histoire), 2010, 2 vols.

FEBVRE, L., *Vivre l'Histoire*, Paris, Robert Laffont-Armand Colin, « Bouquins », 2009, 1109p. (contient *Combats pour l'Histoire*, ouvrage paru en 1953, et *Pour une Histoire à part entière*, ouvrage posthume paru en 1962)

NOIRIEL G., *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard (Coll. Folio histoire), 2005, 475p.

SOUTHGATE B., *Postmodernism in History. Fear or Freedom ?*, Londres et New York, Routledge, 2003, 211p.

WALKER G., *Writing Early Modern History*, Londres, Bloomsbury Academic, 2005, 256p.

[← Plan master](#)

## B422 - Sources et matériaux de l'historien - ancienne et contemporaine

 Année 1. 8<sup>e</sup> semestre

Responsable : Guy LABARRE

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

### B-422.1 - Sources en histoire ancienne.

Intervenants : Guy LABARRE et Bassir AMIRI

Le cours offre une initiation à l'épigraphie grecque et latine. Tout en s'appuyant sur des exemples, il expose plus particulièrement les méthodes qu'utilise l'historien pour lire, compléter, interpréter, classer et publier les documents épigraphiques selon les exigences scientifiques modernes. Les historiens apprennent ainsi connaître la typologie des documents, à travailler sur des séries et à replacer la documentation dans son contexte.

#### Objectifs

Le cours est tourné vers l'importance des sources, approchées dans leur contexte et mises en perspectives dans un ensemble documentaire plus vaste. Il est utile pour l'historien de savoir en extraire des informations pertinentes, d'utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines nécessaires à la bonne interprétation des documents.

Savoirs : identification et connaissance des différents types de sources dans les différentes périodes de l'histoire.

#### Bibliographie

BERARD F. et al., *Guide de l'épigraphiste*, Bibliothèque de l'ENS, 7, 2010 (4e éd.).

GUARDUCCI M., *Epigrafia greca*, 4 vol. Rome, 1967-1978.

LASSERRE J.-M., *Manuel d'épigraphie romaine*, 2 vol., Paris, Picard, 2005.

REMY B. et KAYSER F., *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris, Ellipses, 1999.

ROBERT L., *Choix d'écrits*, ed. D. Rousset et al., Paris, Les Belles Lettres, 2007.

### B-422.2 – Sources en histoire contemporaine.

Intervenante : Odile ROYNETTE

Le cours présente l'éventail des principales sources disponibles en histoire contemporaine et invite à réfléchir à leur utilisation par les historiens. Seront notamment mobilisées les sources, écrites ou non (images, entretiens, films), produites par l'administration publique (des enquêtes de police ou de justice aux enquêtes sociales, en passant par la « littérature grise » des rapports), par les organisations politiques, syndicales ou associatives, par la vie sociale, religieuse ou culturelle, par les médias, etc., mais aussi les sources du « for privé », la littérature ou les enquêtes orales. Une attention particulière sera portée à la dimension genrée de la production des archives.

#### Objectifs

Savoirs : identification et connaissance des différents types de sources dans les champs thématiques principaux de l'histoire contemporaine, en fonction de l'historiographie ; présenter la construction d'un objet historique à partir des sources en histoire contemporaine.

#### Bibliographie

CORNETTE J. et ROUSSO H. (dir.), *Le grand atelier de l'histoire de France. t. 3 : L'époque contemporaine, 1815-2005. Sources, Historiographie, Controverses, Enjeux* (S. Aprile, N. Beaupré, Ch. Delacroix, V. Duclert et M. Zancarini-Fournel), Paris, Belin, 2012 (prérequis indispensable).

FARGE A., *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points, 1997 [1re éd. 1989], 152 p.

COEURE S. et DUCLERT V., *Les archives*, Paris, Éditions La Découverte, 2011 [1re éd. 2001], 126 p.

DESCAMPS F. (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006, 288 p.

FARCY J.-C., *Les sources judiciaires de l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Bréal, 2007, 288 p.

**B423 - Atelier de projet de recherche**Année 1. 8<sup>e</sup> semestre

Responsable : Corinne MARCHAL

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**Objectifs**

Cette UE explique les exigences scientifiques de présentation d'une enquête historique adaptée au cas par cas suivant les sujets de recherche des étudiants.

Savoirs : apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche ; appropriation des normes de présentation de la recherche ; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources ; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve ; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

Compétences : structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Aptitudes : savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche ; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

**B-423.1 – Ateliers d'histoire ancienne et d'histoire médiévale.****1. Histoire ancienne.**

Intervenant : Bassir AMIRI

En histoire ancienne, ce cours offre les bases scientifiques, méthodologiques et pratiques nécessaires pour aborder l'exploitation et l'approche critiques des sources antiques. Il s'agira de proposer aux étudiants une initiation à la recherche dans le cadre d'un projet, qu'ils auront choisi, et qui sera à rendre sous la forme d'un dossier. Les étudiants seront accompagnés dans la réalisation de chaque étape avec pour objectif de se familiariser avec les débats méthodologiques récents, les instruments de travail et les ressources utiles à l'étude du thème qu'ils auront choisi de traiter. Le choix riche et varié des sources antiques permettra d'appréhender des thématiques liées à tous les aspects de l'histoire du monde romain au prisme des débats et des discussions qui nourrissent la recherche actuelle en histoire ancienne.

**Bibliographie**

BASLEZ M.-F., *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, A Colin, 2003.

CORVISIER J.-N., *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, PUF, 1997.

ROBERT L., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, La Pléiade, 1961.

VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

**2. Histoire médiévale.**

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

En histoire médiévale, le contenu de ce cours a pour but de faciliter l'élaboration, l'écriture et la présentation du futur mémoire de Master Recherche en histoire médiévale. Il est en effet très important de soigner la présentation de son mémoire, en adoptant les règles en vigueur dans la communauté scientifique des historiens. Un mémoire doté d'une présentation impeccable bénéficiera ainsi incontestablement d'une notation supérieure à celle d'un mémoire mal organisé et souffrant de défauts structurels.

**Bibliographie**

KALIKA M., *Le mémoire de Master*, Paris, Dunod, 2016, 4e éd.

**B-423.2 – Ateliers d'histoire moderne et d'histoire contemporaine.****1. Histoire moderne.**

Intervenante : Corinne MARCHAL

En histoire moderne, ce cours décrit l'itinéraire méthodologique dans lequel doit s'inscrire l'enquête historique. Dans un second volet, sont abordées les règles de présentation d'un mémoire de recherche.

**Bibliographie**

BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris La Découverte, 2005.

BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960 [nombreuses rééditions].

PROST A., *12 leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996.

RUANO-BORBALAN J.-C. (dir.), *L'Histoire aujourd'hui*, éd. Sciences Humaines, 1999.

## 2. Histoire contemporaine.

Intervenant : Jean-Paul BARRIERE

En histoire contemporaine, le cours, après avoir rappelé les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les spécificités de l'histoire contemporaine (sources, enjeux, etc.), consistera à mettre en pratique :

- Les étapes et la méthodologie de la démarche historique présentes dans tout travail de recherche original,
- Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction...) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.

Ce travail d'accompagnement méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, vérifie que chaque étudiant dispose d'une maîtrise suffisante des techniques de l'écriture historique, dans la perspective de la rédaction du mémoire : plan, introduction, conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

### Bibliographie

BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.

GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010.

N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007.

← Plan master

## B424 - UE d'ouverture : géographie : Gouvernance et mondialisation

semestre

Année 1. 8<sup>e</sup>

Responsable :

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

Cette unité de valeur présente les diverses approches des théories du développement utiles pour comprendre les enjeux actuels du développement durable à l'échelle mondiale. Une attention particulière sera portée aux politiques et programmes de développement des grands organismes supranationaux, ainsi que des actions de coopération décentralisée.

### B-424.1 - Gouvernance et mondialisation.

Intervenant :

Ce cours abordera les enjeux actuels du développement durable dans le contexte de la mondialisation ainsi que les politiques et les programmes de développement des organismes supranationaux.

#### Objectifs

Compétences : comprendre les tendances principales de la mondialisation et de la gouvernance de territoires ; connaître les différentes théories actuelles du développement économique ; savoir analyser et appréhender les différences anthropologiques et culturelles en matière de développement territorial.

### B-424.2 - Les théories économiques du développement.

Intervenant : Fabien LABONDANCE

Le cours économie du développement vise à donner aux étudiants les connaissances de base visant à comprendre les principales théories du développement. Après une introduction donnant quelques définitions de la notion de développement et des repères historiques, le premier chapitre aborde les définitions et les mesures du développement de la pauvreté : approches monétaires et économiques, indicateurs sociaux du développement, approches multidimensionnelles. Ensuite, les différents facteurs et stratégies de développement sont présentées : après un point sur les explications traditionnelles du sous-développement, les stratégies macroéconomiques et microéconomiques du développement sont détaillées. Finalement, le rôle des institutions internationales sont abordés : les politiques d'ajustement structurels du FMI, les politiques de lutte contre la pauvreté.

#### Objectifs

Compétences : savoir construire, interpréter et analyser de manière critique des mesures d'IDH et d'IPH ; connaître les différentes stratégies de développement économique mises en œuvre depuis le XXe siècle ; connaître les institutions de développement et leurs actions en faveur du développement.

**B-424.3 - Sociologie et anthropologie du développement.**

Intervenante : Sophie CHEVALIER

Ce cours a pour ambition d'introduire les étudiants à l'anthropologie et à la sociologie, deux disciplines des sciences sociales, dont la première, l'anthropologie a historiquement été tournée vers une réflexion sur l'altérité. A travers différentes thématiques comme la micro-finance, la santé, la sécurité sociale ou encore la religion, l'étudiant pourra appréhender les apports critiques des sciences sociales au développement. Une bibliographie fournie lui permettra le cas échéant d'acquérir des connaissances et compétences sur les thèmes qui l'intéressent particulièrement.

**Objectifs**

Compétences : compréhension de l'apport critique de l'anthropologie et de la sociologie aux projets de développement.

[← Plan master](#)**B425 - Langues**Année 1. 8<sup>e</sup> semestre

Responsable : Véronique ASSADAS

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

## • Au choix :

**B-425.1 – Anglais pour les historiens.**

Intervenante : Véronique Assadas - veronique.assadas@u-bourgogne.fr

Le cours consiste en 8 modules de travail, couvrant des thèmes historiques, de l'Antiquité à la période contemporaine. Chaque module propose des exercices autocorrigés de compréhension de publications scientifiques et de courtes vidéos de vulgarisation (10 mn maximum) ou des extraits de conférences plus longs.

Une « boîte à outils » est également proposée, avec des documents sur la langue anglaise, des conseils d'utilisation intelligente des logiciels de traduction automatique librement accessibles en ligne, un travail sur la prononciation des termes historiques. Un fichier « devoirs » sera accessible aux étudiants, avec un descriptif de devoirs à rendre : 7 propositions de travaux à rendre sont faites à l'étudiant. Il est nécessaire de rendre 4 devoirs pour le Contrôle Continu. Si vous rendez plus de 4 travaux, les 4 meilleures notes seront retenues.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance des caractéristiques de la communication scientifique en langue anglaise.

Compétences (exemple d'un cours d'histoire de Master) : maîtriser la compréhension écrite et orale de documents historiques et la production écrite et orale autour d'un thème historique.

Aptitudes (exemple d'un cours d'histoire de Master) : capacité à comprendre sans aide extérieure des documents en anglais touchant aux domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle, de l'Antiquité à nos jours. Capacité, avec un usage cohérent et raisonné des nouvelles technologies, à produire un article scientifique dans un anglais acceptable par un relecteur, et à commenter une présentation Powerpoint dans une langue compréhensible par un public international.

**Bibliographie**

## • Langue anglaise générale :

Dictionnaire recommandé : *The free dictionary* <http://www.thefreedictionary.com/> et toute grammaire déjà possédée par l'étudiant, ou la grammaire en ligne <http://angleterre.org.uk/anglais/grammar.htm>.

La bibliographie spécifique au cours d'anglais sera accessible en ligne et communiquée au fil du temps.

## • Langue de spécialité :

La lecture des ouvrages en anglais recommandés par les enseignants de spécialité est essentielle.

**B425-2 : Grec débutant (FIT-EST).**

Intervenant : Laurent LEIDWANGER - laurent.leidwanger@u-bourgogne.fr

**Objectifs**

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Si ce cours a été pris une première fois (en Licence), vous ne pouvez plus vous y inscrire s'il a déjà été validé.

Le cours est accessible uniquement en téléchargement. Dès l'inscription dans le cours, un nom d'utilisateur et un mot de passe seront adressés par mail aux étudiants à partir de leur adresse électronique **indispensable (adresse sur le compte edu-fcomte.fr)**.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

**Bibliographie**RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 1991.ALLARD et FEUILLATRE, *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972.LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.

**B-425.3 – Grec perfectionnement.**

Intervenante : Claire POULLE - claire.poulle@univ-fcomte.fr

Dans la suite du cours de grec débutant, on partira de la progression proposée par le manuel de A. Lebeau, J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*. Après quelques séances de révision, on suivra une progression morphologique et syntaxique qui prendra pour appui des documents historiques (textes d'historiens et d'orateurs, documents épigraphiques ou papyrologiques). Une attention particulière sera portée à l'apprentissage des termes-clés du vocabulaire historique.

**Objectifs**

Savoirs : en fonction du niveau de langue grecque acquis par les étudiants, on poursuivra l'étude du grec ancien. En s'appuyant sur des textes historiques, on révisera les bases morphologiques (déclinaisons et conjugaisons) et syntaxiques (phrases simples) ; on découvrira ensuite les aspects complémentaires de la compréhension du grec :

- structure de la phrase complexe,
- initiation à l'ionien d'Hérodote.

Compétences : les étudiants feront des exercices de fonctionnement linguistique :

- thème pour manipuler et pratiquer la langue,
- version pour percevoir les enjeux des choix de traduction et pour découvrir dans les textes les modes de pensée antiques.

Aptitudes : les étudiants sauront :

- lire avec une aisance croissante des textes authentiques de difficultés variées,
- traduire les textes en ayant conscience des nuances de la langue,
- justifier leurs choix de traduction.

Ils se familiariseront ainsi dans le même temps avec les grandes problématiques de l'histoire grecque.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master (voir pages qui suivent), sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

**Bibliographie**

- AMOURETTI M.-C. et RUZE C., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.  
 BAILLY A., *Dictionnaire abrégé grec/français*, Paris, Hachette, 2011.  
 BERTRAND J., *Vocabulaire grec*, Paris, Ellipses, 2008.  
 LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.  
 MOSSE C., *Athènes. Histoire d'une démocratie*, Paris, Points, 1971.  
 MORKOT R., *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Editions Autrement, 1999.  
 RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 2005.

Une bibliographie complémentaire sera donnée en cours d'année.

**B-425.4 – Latin débutant (CFOAD Dijon).**

Intervenant : Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Initiation à la langue latine.

**Objectifs**

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit.

On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part. Si ce cours a déjà été pris une première fois en Licence, vous ne pouvez plus vous y inscrire s'il a déjà été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

**Bibliographie**

- Une grammaire scolaire ; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines*, GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).  
 Un dictionnaire latin-français non abrégé.

**B-425.5 – Latin perfectionnement (CFOAD Dijon).**

Intervenant : Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Progresser dans l'apprentissage de l'expression latine.

**Objectifs**

Progresser en latin et identifier avec aisance les variantes morphologiques. Le public concerné est celui des latinistes non débutants aux connaissances fragiles. Les conditions d'accès sont libres et supposent la connaissance des bases grammaticales du latin et la maîtrise du français écrit.

On abordera l'apprentissage systématique de la morphologie verbale et la syntaxe des principales et subordonnées de manière à passer en revue tous les types de propositions, syntaxe des adjectifs et participes.

Si ce cours a déjà été pris une première fois en Licence, vous ne pouvez plus vous y inscrire s'il a déjà été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

**Bibliographie**

Une grammaire scolaire ; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines*, GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).

Un dictionnaire latin-français non abrégé.

[← Plan master](#)

## 3 Master 2 semestre 9

**B531 - L'histoire dans la cité - ancienne et médiévale**Année 2. 9<sup>e</sup> semestre

Responsable : Stéphane RATTI

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B-531.1 – Histoire culturelle de l'antiquité tardive.**

Intervenant : Stéphane RATTI

Le monde changea-t-il du tout au tout au cours de la période de l'Antiquité tardive après la victoire du christianisme au I<sup>er</sup> siècle ? Les païens ont-ils assisté, passifs et résignés, à la mort lente des anciens dieux et de la vieille et brillante culture classique ?

L'appréhension de cette période par la communauté scientifique des spécialistes, et dans le monde plus large des lettrés et des hommes de culture, subit depuis quelques années d'importantes révisions. Que doit le monde des lettres, mais aussi celui de l'art dans l'Antiquité tardive, aux formes héritées de la culture païenne classique ? Quelles sont les spécificités culturelles de ce monde nouveau ?

**Objectifs**

Identification et connaissance des différents types de sources dans les champs thématiques principaux de l'histoire religieuse et culturelle.

Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

**Bibliographie**

- BASLEZ M.-F., *Comment notre monde est devenu chrétien*, Paris, Seuil (Coll. Point Histoire), Paris, 2011.
- BROWN P., *La toge et la mitre. Le monde de l'antiquité tardive (150-750 ap. J.-C.)*, Thames et Hudson, 1995.
- BROWN P., *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien*, Paris, Seuil (Coll. « Points Histoire »), Paris, 1998.
- CHUVIN P., *Chronique des derniers païens*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- MATTEI P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Paris, Armand Colin, 2008.
- MARAVAL P., *Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi*, Paris, Fayard, 2009.
- MARAVAL P., *Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe*, Paris, PUF, 2005.
- MARROU H.-I., *L'Église de l'Antiquité Tardive (303-604)*, Paris, Seuil (Coll. « Points Histoire »), 1985.
- PIETRI C. et L. et alii, *Histoire du christianisme, vol. 2, Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris, Desclée, 1995.
- RATTI S., *Écrire l'Histoire à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- RATTI S., *Antiquus error. Les ultimes feux de la résistance païenne Scripta varia augmentés de cinq études inédites*, Turnhout, Brepols Publishers, 2010.
- CARRIE J.-M. (éd.), « Bibliothèque de l'Antiquité Tardive n°14 », Brepols, Turnhout, 2010.
- RATTI S., *Histoire Auguste IV 2, Vies des deux Valériens et des deux Galliens*, Paris, Les Belles Lettres (Coll. « Budé »), 2000.
- RATTI S., *Polémiques entre païens et chrétiens*, Paris, Les Belles Lettres (Coll. « Histoire »), 2012.
- RATTI S., *L'Histoire Auguste. Les païens et les chrétiens dans l'Antiquité tardive*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- SAVON H., *Ambroise de Milan (340-397)*, Paris, Desclée, 1997.
- VEYNE P., *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris, Albin Michel, 2007.
- Revue *Antiquité Tardive* 16, 2008, « L'Empire des Théodoses », Brepols.
- Revue *Antiquité Tardive* 22, 2014, « L'Orient chrétien de Constantin et d'Eusèbe de Césarée », Brepols.
- Revue *Anabases. Traditions et Réceptions de l'Antiquité*, 10, 2009, « La chaîne des savoirs » (dossier spécial).
- Revue *Le Figaro Histoire* n°8, juin-juillet 2013, « 313 : Comment le monde est devenu chrétien » (dossier réalisé par BASLEZ M.-F., MARAVAL P., RATTI S., TURCAN R. et VOISIN J.L.).
- Voir aussi la bibliographie en ligne établie par la Librairie Guillaume Budé :  
<http://www.librairieguillaumebudé.com/album-1774742.htm>

**B-531.2 – Histoire et politique.**

Intervenante : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

**Prérequis**

Repères chronologiques de la fin de la période médiévale.

**Description**

Alors qu'aujourd'hui la construction européenne semble se fragiliser, l'histoire des États des ducs bourguignons (XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles) procure l'exemple d'une grande aventure politique. Les relations entretenues par les populations envers une entité politique relativement abstraite méritent notamment d'être interrogées.



**Objectifs**

Identification des différents types de sources.  
Savoir replacer les documents dans leur contexte.  
Étude critique de la communication politique

**Bibliographie sélective (des conseils sont procurés dans le cours)**

LECUPPRE-DESJARDIN E., *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne : XIVe-XVe siècles*, Collection Histoire, Belin, Paris, BELIN, 2016.

[← Plan master](#)

**B532 - L'histoire dans la cité - moderne et contemporaine**

Année 2. 9<sup>e</sup> semestre

Responsable : Marie DAUSSY

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B-532.1 – Histoire, culture, patrimoine, à l'époque moderne.**

Intervenante : Marie DAUSSY

Ce cours vise à faire comprendre l'importance de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique de l'Europe occidentale. « Les monuments portent la mémoire d'un peuple », écrivait Chateaubriand, et il s'agira d'être capable de réinvestir ses connaissances historiques pour comprendre l'architecture d'une ville comme Paris, d'un bâtiment tel le Louvre, ou encore, à l'échelle locale, d'un édifice comme celui du palais Granvelle à Besançon. Dans la même optique, les peintures de Hieronymus Bosch, celles de Cranach, de Velazquez ou de Rubens ne peuvent être comprises sans une mise en contexte historique.

**Objectifs**

Savoirs : connaissances des politiques patrimoniales, de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique.

Compétences : savoir reconstituer l'histoire d'un monument ou d'une œuvre ; le replacer dans son contexte.

Aptitudes : compréhension du rôle de l'histoire dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales et dans la mise en valeur des monuments et des œuvres d'art.

**Bibliographie**

BABELON J.-P., *Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1986.

DALON L., *Velazquez en son temps*, Paris, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, 2015.

POISSON G., *La grande histoire du Louvre*, Paris, Perrin, 2013.

POULOT D., *Une histoire du patrimoine en Occident XVIII-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2006.

**B-532.2 – Histoire et médias à l'époque contemporaine.**

Intervenante : Odile ROYNETTE

**Pré-requis**

Connaître les principales évolutions de l'histoire de l'information depuis l'époque moderne ; savoir utiliser un document iconographique ; maîtriser la notion d'opinion publique.

Le cours consiste à analyser les différentes sources de l'histoire des médias (presse écrite, radiophonique et télévisée, etc.) pour l'époque contemporaine, à décrire les principales méthodes et les apports essentiels de l'histoire des médias à la recherche. L'accent sera mis sur les perspectives critiques de leur production et de leur utilisation.

**Objectifs**

Savoirs : initier à la compréhension de la presse écrite, radiophonique et télévisée ; analyser de manière critique les images fixes et animées.

Compétences : étudier en historien la presse écrite, radiophonique et télévisée, pour en dégager les informations et les formes de représentation, héritées ou non.

Aptitudes : déterminer les méthodes de traitement pertinentes de l'information médiatique.

**Bibliographie**

D'ALMEIDA F. et DELPORTE C., *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2003.

JEANNENEY J.-N., *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 2015.

JEANNENEY J.-N. et SAUVAGE M., *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage*, Paris, INA / Seuil, 1982.

KALIFA D., REGIER P., THEVENTY M.-E. et VAILLANT A. (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

<b>B533 - Perspectives actuelles de la recherche - ancienne et médiévale</b>	Année 2. 9 <sup>e</sup> semestre
--	-------------------------------------

Responsable : Anne WAGNER

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

**B-533.1 – Histoire et vie culturelle dans l'antiquité, dans l'est méditerranéen.**

Intervenant : Hadrien BRU

À la croisée des recherches récentes et des préoccupations contemporaines qui en sont le cadre, il sera question de l'Histoire comparée et de l'Histoire globale, de la « mode » des atlas historiques, d'onomastique (étude des noms de personnes) et des colonies romaines d'Orient, ce qui sera l'occasion de nous rendre virtuellement en Syrie du Nord (à Antioche sur l'Oronte) ainsi qu'en Asie Mineure. Les thèmes évoqués seront entre autres la géographie historique, la géopolitique, la sociologie historique, la vie civique et culturelle des populations antiques.

**Objectifs**

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et recouvrant l'Antiquité.

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.

Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle privilégiée par les chercheurs du laboratoire d'histoire ancienne de Besançon : l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA).

**Bibliographie**

BRU H. et LABBARE G., *L'Anatolie des peuples, cités et cultures (Ile millénaire av. J.-C.-Ve siècle ap. J.-C.)*. Autour du projet d'Atlas historique et archéologique de l'Asie Mineure antique. Actes du colloque international de Besançon (26-27 novembre 2010), 2 vol., Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2013.

SARTRE M., *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IVe siècle av. J.-C.- IIIe siècle ap. J.-C.*, Paris, Fayard, 2001.

FRASER P.M. et MATTHEWS E. (éd.), *A Lexicon of Greek Personal Names, I, The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press, 1987.

**B-533.2 – Histoire religieuse et société au haut Moyen Âge.**

Intervenante : Anne WAGNER

Les sources du haut Moyen Âge sont rares et elliptiques ; on leur fait dire parfois plus que de raison et cela dès le Moyen Âge : c'est le cas de la légende arthurienne. Le personnage du roi Arthur et les principaux éléments qui vont construire la légende arthurienne apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle. Conçu comme un personnage historique, Arthur incarne un roi conquérant, symbolisant la légitimité du pouvoir et la grandeur du passé breton. Les rois ont besoin de justifier leur règne, de légitimer leurs conquêtes et de fortifier leur image.

L'hagiographie est l'ensemble des écrits portant sur les saints ou la sainteté. La notion comprend les textes antiques ou médiévaux liés à la sainteté, et aussi les études de cette littérature et du culte des saints : dans ce cas le mot désigne une approche scientifique qui a été renouvelée en particulier en ce qui concerne l'apport historique et sociologique de ces textes (2). La portée politique de ces documents est notable. Les reliques en particulier permettent de conforter des légitimités.

**Objectifs**

Savoirs : connaissance du fonctionnement de la recherche à partir de la place de la religion dans la définition médiévale.

Compétences : maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.

Aptitudes : capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle

**Bibliographie**

BOZÓKY E., *La politique des reliques de Constantin à Saint Louis*, Paris, 2006.

BROWN P., *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, 1984.

BROWN P., *L'Occident chrétien*, Paris, 1997.

GAUTIER A., *Arthur*, Paris, 2013.

HELVÉTIUS A.-M., MATZ J.-M., *Église et société au Moyen Âge, Ve-XVe siècles*, Paris, Hachette Supérieur, Carré & Histoire, 2008.

IOGNA-PRAT D., *Cité de Dieu, cité des hommes. L'Église et l'architecture de la société. 1200-1500*, Paris, PUF, 2016.

IOGNA-PRAT D., *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

[← Plan master](#)

**B534 - Perspectives actuelles de la recherche - moderne et contemporaine** Année2. 9<sup>e</sup> semestre

Responsable : Edmond DZIEMBOWSKI

Crédits : 6

Enseigné en période 2 de février à mai

**B-534-1 - Histoire et vie intellectuelle à l'époque moderne : les enjeux récents de la recherche.**

Intervenant : Edmond DZIEMBOWSKI

La première partie du cours étudiera la tétralogie de Jonathan Israël consacrée aux Lumières radicales, tétralogie qui offre une relecture non moins radicale de l'action de la pensée et de l'action des philosophes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et, pour son dernier volume récemment paru, de la Révolution française. Le débat qu'a suscité la publication des ouvrages d'Israël permettra de procéder à une première mise au point sur les enjeux actuels en histoire intellectuelle. La seconde partie de ce cours présentera deux ouvrages récents (ceux d'Ann Thomson et de Richard Whatmore) qui témoignent de la vitalité actuelle de la recherche en histoire intellectuelle.

**Prérequis**

Une connaissance correcte de l'historiographie de l'époque moderne.

**Objectifs**

Mettant l'accent sur les travaux consacrés aux idées du siècle des Lumières, le cours a pour ambition de décrire et d'analyser les transformations que connaît depuis quelques années l'histoire intellectuelle. Naguère encore vue comme une discipline dépassée par le cours de l'historiographie, l'histoire intellectuelle se présente aujourd'hui comme un des champs les plus dynamiques de la recherche en histoire moderne.

**Bibliographie**

ISRAEL, J.I., *Radical Enlightenment : Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001 [Ouvrage traduit en français sous le titre : *Les Lumières radicales. La philosophie de Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1670*, Paris, Editions Amsterdam, 2005].

ISRAEL, J.I., *Enlightenment Contested : Philosophy, Modernity and the 88/94 Emancipation of Man 1670-1752*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

ISRAEL, J.I., *Democratic Enlightenment. Philosophy, Revolution and Human Rights, 1750-1790*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

ISRAEL, J.I., *Revolutionary Ideas : An Intellectual History of the French Revolution from the Rights of Man to Robespierre*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 2014.

THOMSON A., *L'âme des Lumières. Le débat sur l'être humain entre religion et science, Angleterre-France (1690-1760)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013 [version française de *Bodies of Thought. Science, Religion and the Soul in the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008].

WHATMORE R., *Against War and Empire. Geneva, Great Britain and France in the Eighteenth Century*, New Haven and London, Yale University Press, 2012.

**B-534.2 – Histoire, société et économie à l'époque contemporaine.**

Intervenante : Catherine VUILLERMOT-FEBVET

L'historien appartient à une communauté dont il doit connaître les travaux afin d'améliorer les siens. L'histoire économique et sociale, au sens large, est aujourd'hui très attentive à la circulation mondialisée et interconnectée des capitaux, des biens et des hommes, aux échelles d'analyse, aux dimensions territoriale et culturelle des entreprises, aux acteurs et à leur agency, aux mouvements sociaux supposés marginaux, à la construction des catégories socioprofessionnelles, à la comparaison entre normes et pratiques, aux représentations et aux enjeux mémoriels...

**Objectifs**

L'objectif du cours est de faire la recension d'un certain nombre d'ouvrages qui font date en histoire économique et sociale, par leur méthode, leur démarche ou leurs résultats et d'en tirer une réflexion générale sur le travail de l'historien et sur votre propre sujet de recherche.

Savoirs : connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes représentatifs.

Compétences : maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.

Aptitudes : capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale et économique privilégiée par les chercheurs du Centre Lucien Febvre de Besançon.

**Bibliographie**

CAILLE A. et DUFOIX S. (dir.), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, Éd. La Découverte, 2013

CHARLE C. (dir.), *Histoire sociale, histoire globale*, Paris, Éd. de la MSH, 1993

DAUMAS J.-C. (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2013

DAUMAS J.-C. (dir.), *L'histoire économique en mouvement : entre héritages et renouvellements*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012

Aspects sociaux :

GUIBERT J. et JUMEL G., *La socio-histoire*, Paris, Colin, « Cursus », 2002  
NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, Éd. La Découverte, « Repères », 2006  
Revue *Entreprises et histoire*, « Tendances de l'histoire des entreprises », n°55, 2009/2  
Revue *Historiens et géographes*, « Où va l'histoire économique ? », n° spécial 378, 2001

← Plan master

### **B535 - UE d'ouverture : Introduction à la microéconomie**

Année 2. 9<sup>e</sup> semestre

Responsable : Jean-Louis DONEY

Crédits : 6

Enseigné en période 1 d'octobre à janvier

Le cours présente les enseignements traditionnels de la microéconomie :

- Les chapitres consacrés à la production permettent de mettre en évidence les déterminants de l'offre des entreprises cherchant à maximiser leur profit sous la contrainte des coûts de production,
- Les chapitres consacrés à la consommation débouchent sur l'étude de la fonction de demande des consommateurs cherchant à maximiser leur utilité sous la contrainte de leur budget,
- La confrontation des théories de l'offre et de la demande permet alors de dégager une analyse du fonctionnement des principaux marchés (concurrence pure et parfaite, monopoles, oligopoles, concurrence imparfaite).

#### **Objectifs**

Savoirs : le cours présente les enseignements de base de la microéconomie : production, consommation, offre et demande, fonctionnement des principaux marchés.

Compétences : acquisition des concepts économiques fondamentaux, apprentissage du mode de raisonnement en économie.

#### **Bibliographie indicative**

CORIAT B. et WEINSTEIN O., *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Paris, Ed. le livre de poche (Coll. Références), 1995.  
GENEREUX J., *Economie politique, tome 1 : microéconomie*, Paris, Ed. Hachette (Coll. les Fondamentaux), 2014.  
JURION B., *Economie politique*, Louvain-la-Neuve, Ed. de Boeck, 2013.

← Plan master

#### 4 Master 2 semestre 10

### **B541 - Mémoire de TER et soutenance**

Année 2. 10<sup>e</sup> semestre

Responsable : Directeur de mémoire

Crédits : 30

Enseigné en période 2 de février à mai

#### **Description**

Soutenance devant un jury et évaluation finale du mémoire de Master de Recherche au terme de la formation historique suivie par l'étudiant-e.

#### **Objectifs**

Savoirs : l'étudiant-e sait présenter à l'écrit comme à l'oral les résultats scientifiques de sa recherche, clairement, de manière structurée et argumentée.

Compétences : l'étudiant-e sait mettre par écrit, dans le cadre d'un raisonnement long et complexe sur 150 pages en moyenne, les résultats scientifiques obtenus au moyen d'une enquête rigoureuse sur les sources et des déductions historiques.

Aptitudes : l'étudiant-e sait réfléchir en historien confirmé sur son sujet d'étude et mettre ce sujet en perspective dans le temps long pour évaluer l'importance du savoir historique dans la société du présent, et pour l'avenir.

[← Plan master](#)

## XIV. CALENDRIER DES ÉPREUVES D'EXAMEN

Le calendrier des examens n'est pas encore définitivement fixé, il sera mis en ligne dès que possible.

## XV. EXAMENS À L'ÉTRANGER

### 1 Note aux étudiants résidant à l'étranger ou dans les DOM-TOM

#### Examens

Nous vous adressons cette note d'information afin de définir le cadre réglementaire et les modalités d'application de l'ouverture éventuelle d'un centre d'examen à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

D'une manière générale, la réglementation exclut toute obligation d'ouvrir des centres d'écrit extérieurs. Cependant, nous avons jusqu'ici essayé de mettre en œuvre, ponctuellement, un système d'épreuves hors de Besançon pour venir en aide aux étudiants concernés.

Dans tous les cas, nous vous informons qu'il sera impossible de composer hors de Besançon, si les conditions ci-après ne sont pas remplies :

- l'étudiant doit résider à l'étranger toute l'année (nous communiquer l'adresse à l'étranger<sup>1</sup>);
- impossibilité absolue de venir en France;
- l'étudiant doit d'abord consulter sur le site du CTU la liste des centres d'examens avec lesquels le CTU a déjà travaillé (en cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du CTU); puis il doit solliciter l'accord de ce centre d'examens pour composer sur place;
- réception par le CTU de l'accord écrit du centre d'examens, sur l'application stricte des conditions d'examens (durée, documents autorisés, surveillance, etc), avec communication des nom et qualité de la personne chargée de la supervision des épreuves et engagement de surveillance des candidats composant localement. Cet accord vaut engagement de respect des conditions de déroulement des épreuves.
- **la simultanéité parfaite** avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves : le décalage horaire devra donc être pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques.
- l'engagement du centre d'examens d'expédier **par colis express** les copies au CTU, une fois la session d'examens terminée.

#### Calendrier :

##### — Avant l'inscription

L'étudiant doit au préalable s'assurer auprès du CTU des centres d'examens déjà ouverts (voir site internet); il devra ensuite se mettre en relation avec le centre d'examens de son pays de résidence pour solliciter l'ouverture d'un centre d'examens sur la base des obligations réglementaires définies précédemment.

La demande d'ouverture du centre et le paiement par l'étudiant d'un droit forfaitaire de 95 € par période d'examen doivent nous parvenir obligatoirement **avec** le dossier d'inscription.

Les 95 € seront à adresser par chèque au CTU. Ce paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le CTU n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens.

Le CTU accusera réception à l'organisme, avec rappel des modalités (copie à l'étudiant concerné).

##### — Janvier, mai et août (en fonction du diplôme)

Envoi par courrier express international au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen.

Retour des épreuves par les centres d'examens, **par voie express obligatoire**, et à la charge de l'étudiant.

#### Important

La possibilité de composer à l'étranger ne sera pas systématiquement proposée : en effet, certains pays frontaliers sont plus proches de l'un des centres d'examen proposés que des villes françaises situées par exemple dans l'ouest ou le sud de la France.

Sont donc notamment exclus comme lieux d'examen : la Belgique, les Pays-bas, le nord de l'Espagne, le nord de l'Italie, le Luxembourg, l'ouest de l'Allemagne, la Suisse, ...

D'une façon générale, il ne sera pas ouvert plusieurs centres d'examens dans un même pays.

1. Cette adresse servira également pour l'envoi des cours.

Cette procédure signifie évidemment que l'étudiant a obligation de se présenter aux épreuves pour lesquelles il a sollicité l'ouverture d'un centre d'écrit. Deux conséquences en cas d'absence non signalée plusieurs semaines à l'avance : le CTU ne remboursera pas à l'étudiant les frais spécifiques pour l'envoi de sujets qui aura été effectué, et refusera toute nouvelle possibilité de composer à l'étranger pour l'étudiant concerné.

Nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Directeur

Fabrice BOUQUET



## 2 Réglementation pour les examens à l'étranger

### CADRE RÉGLEMENTAIRE ET MODALITÉS D'APPLICATION DE L'OUVERTURE ÉVENTUELLE D'UN CENTRE D'EXAMEN À L'ÉTRANGER OU DANS LES DOM-TOM

**Article 1 :** Pour les étudiants inscrits au Centre de Télé-Enseignement Universitaire de Franche-Comté et résidant à l'étranger, qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de venir composer en France, l'ouverture d'un centre d'examen dans le pays de résidence peut être envisagée, sous réserve de l'application de certaines obligations relatives à la transmission des sujets, l'harmonisation des horaires, la confidentialité et les délais de retour des copies.

Le centre d'examen doit être ouvert sous la responsabilité de l'ambassade de France ou du consulat, ou à défaut d'une école française du pays de résidence ou d'un pays frontalier.

**Article 2 :** C'est à l'étudiant qu'il appartient, avant son inscription, de s'assurer auprès du CTU des centres d'examens déjà ouverts (liste sur le site internet) ; après accord du CTU, il devra ensuite se mettre en relation avec le centre d'examens de son pays de résidence pour solliciter l'ouverture d'un centre d'examens. L'étudiant doit obligatoirement résider hors de France toute l'année et être dans l'incapacité absolue de venir en France.

**Article 3 :** Le centre d'examens doit confirmer par écrit, au Centre de Télé-Enseignement, son accord sur l'application stricte des conditions de déroulement des épreuves (simultanéité, durée, documents autorisés, surveillance, etc.), avec communication des nom, qualité et adresse électronique de la personne chargée de la supervision des épreuves et l'engagement écrit de surveillance des candidats composant localement.

Si le centre d'examens ne peut pas s'engager pour toutes les périodes d'examens, il doit en faire part à la scolarité du CTU et à l'étudiant.

**Article 4 :** Les examens doivent se dérouler en **simultanéité parfaite** avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves : le décalage horaire devra donc être pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui lui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques.

**Article 5 :** Le Centre de Télé-Enseignement transmettra par courrier express, quelques jours avant les épreuves, les sujets, feuilles d'examen, brouillons, liste du matériel autorisé, et calendrier avec jours et heures des épreuves. À charge pour le secrétariat du centre d'examens de respecter une **totale confidentialité**.

**Article 6 :** Dès l'issue de la session, le centre d'examens devra retourner au Centre de Télé-Enseignement les copies de l'étudiant et la liste d'émargement. Les jurys devant se réunir après les épreuves, il est **impératif** de retourner les copies par courrier express (coût à la charge de l'étudiant). **Le retour par le biais de la valise diplomatique n'est plus accepté**, les délais d'acheminement étant trop longs.

**Article 7 :** Lorsque l'Institution organisant l'examen envisage de demander une participation financière pour cette opération (location de salle, rémunération de la surveillance, frais d'envoi, etc.) **c'est à l'étudiant concerné de s'en acquitter**. Le Centre de Télé-Enseignement n'a pas le pouvoir de le faire, sa compétence se limitant à la mise en œuvre des modalités techniques.

**Article 8 :** Cette procédure d'ouverture de centre signifie évidemment que l'étudiant a obligation de se présenter aux épreuves pour lesquelles il a sollicité l'ouverture d'un centre d'écrit. En cas d'absence non signalée plusieurs jours à l'avance, le Centre de Télé-Enseignement ne remboursera pas à l'étudiant les frais spécifiques pour l'envoi de sujets qui aura été effectué, et refusera toute nouvelle possibilité de composer à l'étranger.

**Article 9 :** L'autorité responsable du centre d'examens et le Directeur du Centre de Télé-Enseignement sont chargés d'appliquer la réglementation de ces examens, sous peine d'annulation.

Le Directeur

Fabrice BOUQUET

L'autorité compétente,  
(nom, titre et cachet )

L'étudiant

## XVI. L'ADMISSION PRÉALABLE POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Renseignements extraits de <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2864.xhtml>

### Demande d'admission préalable pour les étudiants étrangers

#### 1. Étudiants concernés

L'admission préalable est obligatoire pour les étudiants hors Union Européenne, Espace économique Européen et Confédération Suisse :

- non titulaires du baccalauréat français ou européen,
- qui sollicitent une 1<sup>re</sup> inscription en 1<sup>re</sup> année de licence.

#### 2. Dispense de demande d'admission préalable

Sont dispensés de cette procédure (et de vérification de niveau linguistique) et peuvent donc présenter directement une demande d'inscription à l'université de leur choix :

- les titulaires du baccalauréat franco-allemand,
- les titulaires de diplômes relevant du dispositif de certification binationale,
- les étudiants venus effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par un accord inter-gouvernemental ou d'un programme défini par une convention interuniversitaire,
- les boursiers étrangers du gouvernement français, d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé,
- les étrangers reconnus apatrides ou réfugiés par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) (et, le cas échéant, après avis du directeur de cet Office, les demandeurs qui n'ont pas encore obtenu le bénéfice de ce statut),
- les bénéficiaires de la protection subsidiaire,
- les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux mêmes.

#### 3. Examen de langue française

Dans le cadre de la procédure d'admission préalable, les étudiants étrangers doivent passer un examen de compréhension de la langue française (vérification de niveau linguistique), (d'un coût de 65 € en 2017).

Cet examen est organisé par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP).

Ne sont toutefois pas soumis à cet examen :

- les ressortissants des États où le français est la langue officielle à titre exclusif,
- dans les autres États, les étudiants étrangers issus des sections bilingues françaises figurant sur une liste établie par les ministres de l'éducation nationale et des affaires étrangères,
- les candidats résidant dans un pays où le français est la langue officielle à titre exclusif et titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un pays où le français est la langue officielle à titre exclusif,
- les candidats ressortissants d'un pays où le français n'est pas la seule langue officielle et dont les études secondaires se sont déroulées, en majeure partie, en français,
- les titulaires du Diplôme d'Études en Langue Française (DELFF) de niveau B2 ou du Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) de niveaux C1 et C2,
- les candidats ayant passé le Test d'Évaluation en Français (TEF) et obtenu la note de 14/20 aux épreuves écrites de ce test.

L'examen comporte un test sous forme de questionnaire à choix multiples et une épreuve d'expression écrite.

Ces épreuves sont destinées à évaluer le niveau de compréhension de la langue française de l'étudiant étranger et ses capacités particulières à suivre un cours d'enseignement supérieur.

#### 4. Demande de dossier

Le dossier de demande d'admission préalable doit être retiré par le candidat, **entre le 15 novembre et le 22 janvier précédant l'année universitaire** pour laquelle il présente sa demande :

- sur place auprès des services culturels de l'ambassade de France de son pays, s'il y réside,
- sur place auprès de l'établissement universitaire de son 1<sup>er</sup> choix, s'il réside en France,
- ou sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Le dossier peut être également obtenu par voie postale. Le candidat doit en faire la demande par courrier, **entre le 15 novembre et le 22 janvier** aux services culturels de l'ambassade de France ou à l'établissement choisi. Ce courrier doit être rédigé en français.

Le candidat peut porter son choix sur 3 établissements universitaires et doit les classer par ordre de préférence.

## 5. Composition du dossier

Si l'étudiant réside en France et ne possède pas ou ne prépare pas le baccalauréat français, il doit remplir un dossier appelé « dossier vert ».

Si l'étudiant réside à l'étranger et ne possède pas ou ne prépare pas le baccalauréat français, il doit remplir un dossier appelé « dossier blanc ».

## 6. Pièces à fournir

Le candidat doit fournir toutes les pièces demandées dans la notice explicative jointe au dossier à remplir.

Ces pièces doivent être accompagnées de leur **traduction officielle en langue française**.

Elles varient en fonction de la situation scolaire ou universitaire du candidat.

## 7. Dépôt du dossier et épreuves d'évaluation

Le dossier dûment rempli doit être déposé, avant le 22 janvier précédant l'année universitaire, à l'ambassade de France ou à l'établissement où il a été retiré.

Un récépissé daté est remis au candidat. Il doit être précieusement conservé.

Les épreuves d'évaluation des connaissances du français ont lieu avant le 22 février.

## 8. Réponse favorable à la demande d'inscription

L'établissement figurant en 1<sup>er</sup> choix se prononce sur la demande avant le 15 avril et communique sa décision directement au candidat.

En cas de réponse favorable, le choix dans l'établissement d'accueil doit être confirmé par courrier en vue de l'inscription définitive. Il est conseillé de garder une photocopie de cette lettre.

La demande d'admission en 1<sup>re</sup> inscription en 1<sup>er</sup> grade ne constitue pas une inscription définitive et ne dispense pas le candidat de produire en vue de son inscription le dossier individuel d'inscription.

L'établissement d'accueil donne directement à l'étudiant toute indication sur les pièces nécessaires à l'inscription et la date limite.

## 9. Refus à la demande d'inscription

En cas de refus d'inscription, l'établissement figurant en 1<sup>er</sup> choix transmet immédiatement le dossier et les documents qui l'accompagnent au 2<sup>d</sup> établissement choisi par le candidat dans sa demande d'admission.

Le 2<sup>e</sup> établissement se prononce sur la demande avant le 15 mai et communique sa décision directement au candidat.

En cas de refus d'inscription, l'établissement figurant en 2<sup>d</sup> choix transmet immédiatement le dossier et les documents qui l'accompagnent au 3<sup>e</sup> établissement choisi par le candidat dans sa demande d'admission.

Le 3<sup>e</sup> établissement se prononce sur la demande avant le 08 juin et communique directement sa décision au candidat.